

**Médecine moderne, ou remedes nouveaux et autres, récemment usités
pour le traitement des maladies les plus désespérées, & les plus funestes /
[Pierre-Joseph Buc'hoz].**

Contributors

Buc'hoz, Pierre-Joseph, 1731-1807.
Marquet, François-Nicolas, 1687-1759.

Publication/Creation

Paris : Lacombe, 1777.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/jtd5u8qf>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>



L.BODIN, LIBRAIRE

Publie un Catalogue de Livres anciens et
modernes envoyé gratuitement.

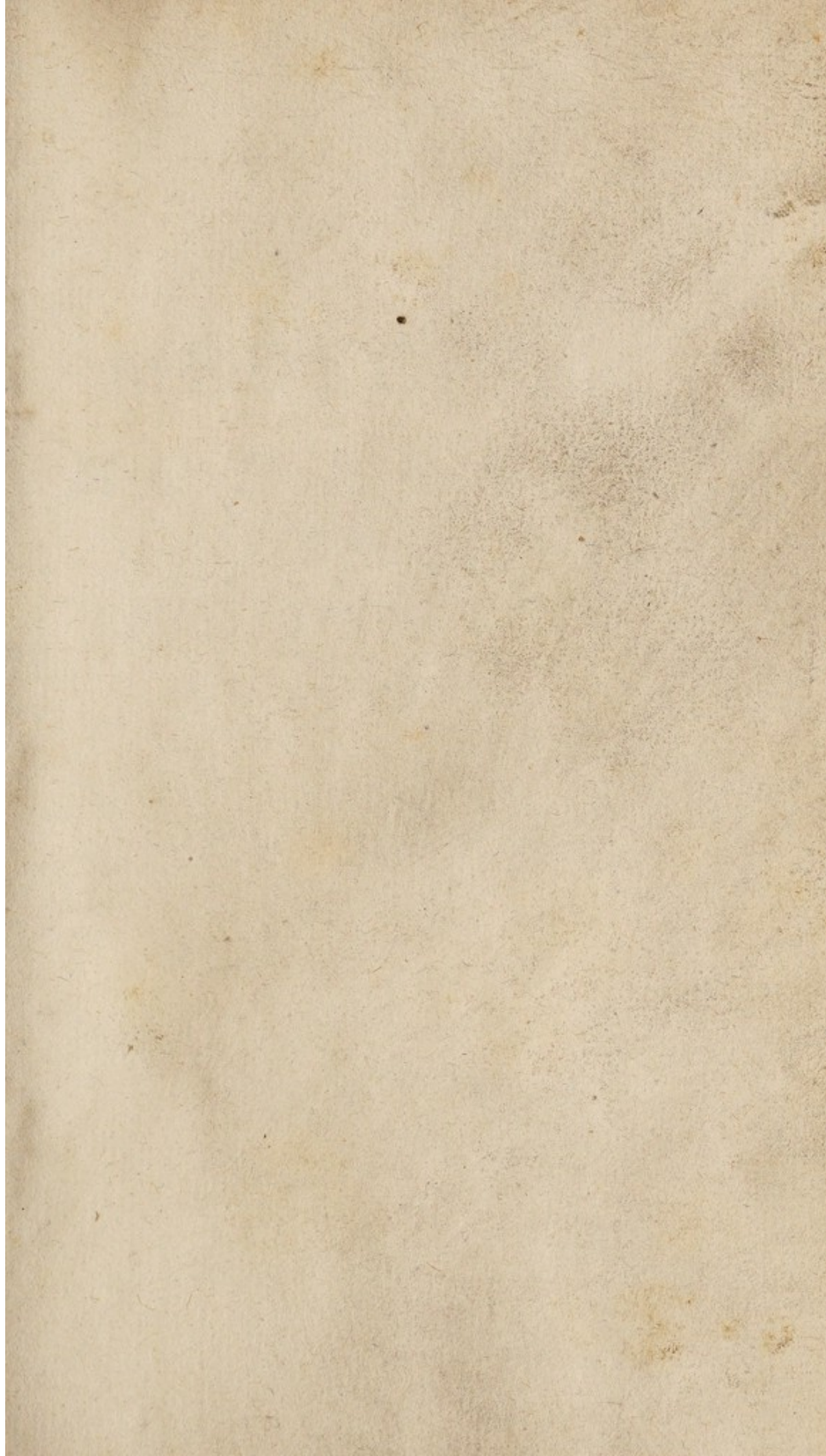
OUVRAGES SUR LES SCIENCES OCCULTES
(Catalogue spécial)

43, Quai des G^{es} Augustins, PARIS

16000/B/1

n /

10





Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Wellcome Library

<https://archive.org/details/b30505148>

MÉDECINE
MODERNE,
OU
REMEDES NOUVEAUX
ET AUTRES.

MEDICINE
MODERNE
OU
REMÈDES NOUVEAUX
ET AUTRES.

42550
MÉDECINE
MODERNE,
OU
REMEDES NOUVEAUX
ET AUTRES,

*Récemment usités pour le traitement des
Maladies les plus désespérées, & les plus
funestes à l'humanité;*

Par M. BUCHOZ, Médecin-Botaniste, &
de quartier furnuméraire de MONSIEUR;
ancien Médecin ordinaire de Monseigneur
le Comte d'ARTOIS, de feu Sa Majesté le
Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de
Bar; Docteur Agrégé du Collège Royal de
Médecine de Nancy, & de la Faculté de
Médecine de la même Ville;

*Et par feu M. MARQUET, son Beau-Père,
premier Doyen du Collège Royal de Médecine
de Nancy; Médecin ordinaire & Botaniste de
feu Son Altesse Royale Léopold I, Duc de
Lorraine & de Bar; Médecin consultant de
l'Hôtel de Ville.*



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine, près
de celle Dauphine.



M. DCC. LXXVII.

Avec Approbation & Permission,



P R É F A C E.

Nous avons rassemblé dans ce petit Traité une partie des remedes nouveaux que nous avons publiés dans nos différents Ouvrages, ou que nous avons renouvelés, & qui étoient ignorés : nous y avons joint la plupart des découvertes médicinales de M. Marquet, & nous nous sommes fait un plaisir de donner au Public différentes recettes de sa composition, qui sont réellement de vrais présents à l'humanité. Ce qui nous a engagés à mettre au jour ce Recueil, c'est que la plupart de ces remedes se trouvoient épars en une infinité de volumes qu'il auroit fallu parcourir : d'ailleurs différentes personnes s'en sont appropriés plusieurs, & en ont même reçu des récompenses, dans l'espérance, sans doute, qu'on ne pourroit découvrir les sources où elles ont puisé.

Nous avons divisé cet Ouvrage en vingt & un Chapitres : le premier

traite de la Phthysie pulmonnaire ; nous y donnons la recette d'un opiate bécchique , qui a eu le plus grand succès sous la direction de M. Marquet , & dont nous nous sommes servis avec avantage pour la même maladie. Nous y exposons en outre une nouvelle méthode de traiter cette maladie par les fumigations humides ; nous rapportons la description de deux machines de notre invention , tant pour entretenir un air balsamique dans la chambre du malade , que pour pouvoir recevoir facilement par la bouche les fumigations. On trouve dans le même chapitre la guérison de différentes personnes par cette méthode. Pour mieux faire connoître les machines que nous décrivons , nous y avons joint les figures gravées.

Le chapitre second est destiné au bois de quassi ; nous faisons voir que ce bois est infiniment supérieur au quinquina , pour guérir les maladies dans lesquelles on emploie cette écorce du Pérou. Nous pouvons nous vanter d'être les premiers qui l'avons fait connoître en France , & qui nous en sommes même servis ;

P R É F A C E. *vij*

actuellement on emploie ce bois dans différentes contrées.

Le troisieme chapitre est fort intéressant; il s'agit du traitement de la pierre, de la gravelle & de la colique néphrétique: nous y rapportons différentes guérisons opérées par des végétaux.

Le quatrieme chapitre renferme plusieurs remedes nouveaux pour différentes maladies, & dont l'efficacité est reconnue.

Dans le cinquieme, nous indiquons la méthode de traiter l'asthme.

Tout le monde fait que le cancer, le charbon & la gangrene sont des maladies d'autant plus déplorables, qu'il ne se trouve presqu'aucun remede dans la Médecine pour les guérir: cependant, dans le chapitre sixieme, nous offrons à nos Concitoyens, dans une petite plante méprisée, un remede spécifique dans ces cas.

Les papiers publics ont retenti d'un remede nouveau, dont le Roi, toujours attentif au bien de ses peuples, a acheté le secret: nous osons néanmoins avancer que ce secret n'est rien

moins que tel, puisque sa base est la racine de fougere & les remedes drastiques : du temps de Dioscoride, on connoissoit déjà les vertus de la racine de fougere pour cette maladie : M. Marquet, en 1750, a publié différents traitements à-peu-près pareils ; & en 1770, nous les avons fait imprimer dans le second volume de notre Manuel médical & usuel des Plantes : il n'est pas douteux que c'est dans ces deux Ouvrages que l'Auteur du prétendu secret a puisé le sien, puisqu'il emploie, de même que le Docteur Marquet, la racine de fougere & les drastiques. Pour mieux convaincre le Public de cette assertion, nous rapportons de nouveau dans le septieme chapitre, les Observations du Docteur Marquet ; nous y avons joint quelques-unes des nôtres ; nous y exposons même la méthode dont nous nous sommes servis par le plus grand hasard, pour nous délivrer du ver solitaire ; nous indiquons en outre la plupart des remedes qu'on peut appliquer pour faire périr cet animal si redoutable à l'espece humaine.

P R É F A C E ix

Le huitieme chapitre concerne les maladies de matrice ; nous y donnons la description d'une nouvelle machine pour des fumigations dans ces sortes de maladies.

Le neuvieme chapitre regarde la petite-vérole , ou , pour mieux dire , l'inoculation ; on y fait voir le parallele de cette insertion avec la greffe.

Dans le dixieme chapitre nous indiquons un traitement pour les maladies convulsives , même pour l'épilepsie ; & dans le onzieme , des remedes efficaces contre les fievres intermittentes.

Le douzieme chapitre est aussi amusant qu'utile : nous démontrons l'utilité de la musique , tant dans l'état de santé que dans celui de maladie.

Dans le treizieme , nous annonçons les végétaux qui peuvent remplacer l'hipécacuana dans la dysenterie.

Le quatorzieme n'est autre chose qu'une Observation sur une hydropisie de poitrine.

Le quinzieme renferme les propriétés de l'arnica , plante si accréditée en Allemagne , & dont on ne fait que

x P R É F A C E.

rarement usage en France, malgré ses grandes qualités. Il en est de même du trefle aquatique; c'est l'objet du seizieme chapitre. Le cresson de roche n'étoit pas plus connu à Paris avant notre séjour dans cette Capitale; mais les bons effets qui en ont résulté l'ont fait accréditer depuis que nous l'avons fait connoître; voyez le dix-septieme chapitre.

On croit que pour la guérison des maladies vénériennes, il n'y a d'autres remedes vraiment spécifiques que le mercure: cependant nous faisons voir dans le dix-huitieme chapitre qu'il y a plusieurs plantes qui ne sont pas moins efficaces: nous nous réservons à faire connoître les vertus de l'électuaire anti-vénérien de M. Marquet, dans un *Traité ad hoc*.

Le quinzieme chapitre est destiné à faire connoître l'utilité de l'aimant dans la Médecine. En 1770 nous avons fait voir dans une de nos Lettres périodiques, son efficacité contre les tremblements: nous avons même rapporté des Observations à ce sujet. Cependant un Ecclésiastique de Vienne

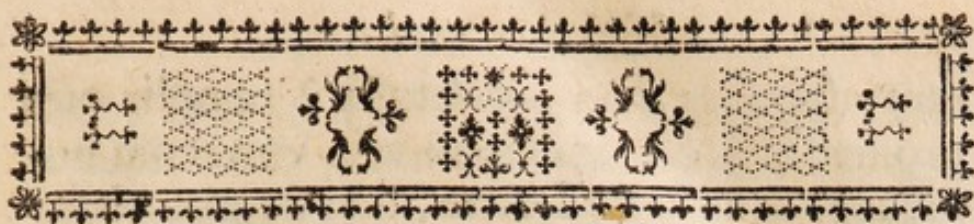
s'est fait annoncer, l'année dernière, dans les Papiers publics, comme l'Auteur de cette découverte. Un Curé de Franche-Comté a fait à-peu-près la même chose au sujet de l'illécébra; il a publié qu'il étoit l'Auteur de la découverte des propriétés de cette plante pour le cancer, tandis que M. Marquet en est le vrai Auteur, & qu'on trouve à la suite de notre Médecine rurale, imprimée en 1768, la Dissertation de ce Médecin sur les vertus de cette plante.

Le vingtième chapitre renferme quelques observations sur les maladies scorbutiques.

Personne n'ignore qu'il ne s'est trouvé jusqu'à présent aucun remède sûr pour guérir la teigne, à la réserve de l'emplâtre de poix navale, quoiqu'on en ait annoncé un l'année dernière, avec la poudre de crapaud: cependant le Docteur Marquet a découvert deux remèdes de la plus grande efficacité contre cette maladie; ce sont ces remèdes dont nous gratifions nos Concitoyens dans le vingt & unième chapitre.

Si Mademoiselle de Stephnes a obtenu du Parlement d'Angleterre cinquante mille livres sterling pour avoir rendu public son prétendu secret contre la pierre & le gravelle, que n'auroit-elle pas à espérer des libéralités de ce même Parlement, si elle avoit produit au Public autant de précieux remèdes que nous en annonçons dans ce Recueil, & dont l'efficacité est notoire par les Observations que nous rapportons ! Mais il suffit de chercher à mériter de ses Concitoyens, & de tâcher de se rendre utile à l'humanité, pour avoir des ennemis. On ne prodigue, dans le siècle où nous sommes, les récompenses qu'à ceux qui ne les ont pas méritées ; j'en suis un exemple palpable : j'ai tout sacrifié pour faire connaître les richesses naturelles & économiques de ma patrie, tant par mes courses que par la perte de ma fortune, & les autres en moissonnent les lauriers.





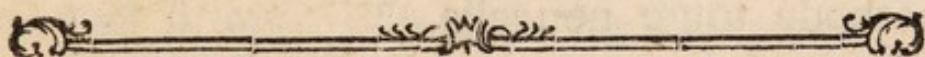
MÉDECINE

M O D È R N E ,

O U

REMEDES NOUVEAUX,

ET d'autres, récemment renouvelés, pour le traitement des Maladies les plus désespérées & les plus déplorables à l'humanité.



CHAPITRE PREMIER.

Remedes contre la Phthisie Pulmonaire.

I.

LETTRE sur la méthode de guérir la Pulmonie par la fumigation humide des végétaux, extraite des Lettres sur la méthode de s'enrichir promptement, & de conserver sa santé par la culture des végétaux; par M. BUCHOZ. Année 1768, Tome I. in-8°. Lettre III.

JE vous ai promis, Monsieur, de vous faire part des nouvelles découvertes que je pourrois faire sur les végétaux; vous pouvez

A

être assuré de mon exactitude à remplir mes promesses à cet égard ; je vais vous communiquer , dans cette Lettre , une de mes observations la plus intéressante , peut-être , en son genre , & la plus digne d'un vrai Physicien.

Vous avez souvent entendu parler de la Pulmonie ; les plus grands praticiens en Médecine donnent cette maladie comme incurable , & d'autant plus dangereuse , que le sujet qui en est affecté est plus jeune ; vous trouverez néanmoins , dans le détail de l'observation que je rapporte ici , la guérison d'un jeune homme attaqué depuis long-temps de cette maladie , mais opérée suivant une méthode toute nouvelle.

Il y a environ quatorze mois qu'on me consulta sur une Phthisie Pulmonaire , tant en ma qualité des Médecins , que comme gendre de défunt le sieur Marquet , Doyen du College Royal de Médecine de Nancy , qui étoit très-habile pour guérir cette maladie , & les fleurs blanches des femmes. Le sujet pour lequel je fus consulté étoit un jeune homme âgé de vingt-cinq ans , d'un tempérament sanguin , ayant le visage d'un rouge fouetté ; il crachoit souvent du sang , & continuellement du pus , souffroit beaucoup , ne reposoit presque jamais , avoit une grande difficulté de respirer , étoit rongé par une fièvre lente , qui ne lui discontinuoit point , & accablé de lassitudes & de grandes douleurs dans la région des poulmons , c'est-à-

dire, dans le dos & entre les épaules. Cette maladie avoit commencé depuis deux ou trois ans, par un rhume négligé. L'état de Phthisie où se trouvoit alors le malade dénotoit que la maladie avoit déjà fait de grands progrès, & qu'elle paroissoit être parvenue à son troisieme & dernier période. Je questionnai le malade, je lui demandai s'il n'avoit fait usage d'aucun remede jusqu'à ce jour; il me répondit qu'on lui avoit indiqué le lait, qu'il en avoit usé pendant long-temps, sans s'être aperçu d'aucun changement, ce qui l'avoit engagé à en discontinuer l'usage; qu'il avoit ensuite pris des bouillons de mou de veau, auquel il avoit associé du jus de carottes & de navets; qu'il n'en avoit pas reçu plus de soulagement, sa maladie restant toujours au même état, sans augmenter ni diminuer. A la suite de ces remedes adoucissans, il se mit à l'usage, continua-t-il, d'infusion vulnéraire & béchique, & toujours sans aucun changement notable: ce qui commençoit à l'inquiéter beaucoup, avec d'autant plus de raison, que plusieurs personnes de sa famille étoient pées par la Pulmonie.

Voyant que la plupart de ces remedes lui avoient été inutiles, j'eus recours à un opiat béchique, connu plus particulièrement sous le nom d'opiat anti-phthifque de Marquet; je lui en conseillai l'usage à la dose d'un gros, matin & soir, & par dessus une infusion thé-forme de pied-de-chat, coupé avec le lait.

Cet opiat avoit souvent fait merveilles en pareils cas , suivant que le rapporte M. Marquet , dans ses Observations tant manuscrites qu'imprimées : ce qui me faisoit espérer qu'il pourroit aussi faire un bien à ce malade ; j'en étois d'autant plus persuadé , que j'en avois fait aussi usage plusieurs fois dans la Pulmonie , & presque toujours avec succès. Une jeune femme de Nancy , qui avoit une fièvre lente , une difficulté de respirer , un crachement sanguinolent & purulent , en usa l'année dernière , par mon ordonnance , pendant environ six semaines , à la dose prescrite ; les symptômes de sa maladie se dissipèrent dans moins d'un mois , & elle n'eut plus aucun ressentiment de son premier état , quoiqu'elle eût eu depuis une couche , & qui fut des plus heureuses : tout cela me faisoit augurer favorablement de cet opiat pour le jeune homme ; je le lui ordonnai même pour lors avec une certaine confiance. Comme je n'ai rien , Monsieur , de caché pour vous , ni pour mes semblables , du moment que je peux leur être utile , voici la composition de ce fameux opiat , que vous trouverez ci-jointe.

Prenez du baume de leucatil une once , blanc de baleine une demi-once , sang debouquetin , antimoine diaphorétique , yeux d'écrevisse , mâchoires de brochets pulvérisés , antihectique de poterius , poudre de diatraganthe froid , de chacun un gros ; mêlez & incorporez le tout avec une suffisante quantité de sirop de

diacode, dont la dose est d'un gros, ainsi que je vous l'ai observé ci-dessus.

Le malade prit ce remede pendant deux ou trois mois consécutifs; mais ce qui avoit opéré dans les autres, ne fit rien sur lui: il resta toujours dans le même état, sans remarquer aucun soulagement. On publia pendant ces intervalles un remede pour la Pulmonie; on l'annonça même avec éclat: c'étoit le séjour dans l'étable. L'air épais que respire pour lors le malade, & qui convient très-bien dans ce cas, me fit juger assez favorablement de cette découverte. Malgré l'averfion naturelle qu'on a pour un pareil séjour, je déterminai mon jeune homme à y fixer sa résidence. Je fis placer en conséquence son lit dans une étable, où il y avoit plusieurs vaches, & que je fis tenir néanmoins le plus propre & le plus net que faire se pouvoit. Ce jeune homme en respira l'air pendant quarante jours avec une grande constance; mais les symptomes de sa maladie n'en disparurent pas pour cela: toujours fièvre lente, toujours toux, toujours crachement purulent, insomnie, & le plus souvent faim canine.

Comment agir en pareilles circonstances? Un Médecin se trouve souvent embarrassé. Je ne favois que prescrire à mon malade: je l'avoue, je suis de bonne-foi; tous les remedes qu'il prenoit n'opéroient en rien; je n'ignorois pas néanmoins que, pour remplir l'indication de cette maladie, il falloit avoir

recours aux remèdes consolidants & détersifs ; mais comment pouvoir en ordonner d'assez efficaces ? Ils n'agissent que médiatement sur la partie affectée ; ils sont obligés de se mêler dans la masse du sang ; ils se trouvent pour lors tellement divisés , qu'ils ne parviennent à la substance des poumons , que lorsqu'ils sont dénués de la plupart de leurs vertus ; d'ailleurs le mouvement perpétuel de ces viscères est un obstacle pour empêcher la cicatrice des ulcères qui s'y trouvent.

Je réfléchissois , je méditois continuellement sur les moyens de faire parvenir les remèdes indiqués sur la surface immédiate des poumons ; je trouvois dans la matière médicale & la botanique , assez de remèdes propres à cette maladie , des plantes béchiques , des plantes vulnéraires , mucilagineuses , des baumes ; mais la façon de les administrer étoit tout le sujet de mon embarras : cependant un jour , en méditant sur cet objet , je m'imaginai que la fumigation de ces plantes & baumes pourroit bien convenir dans ces circonstances ; mais cette fumigation me paroissoit avoir encore des difficultés. Si je fais respirer , disois-je en moi-même , à mon malade , la fumée des plantes béchiques & baumes que j'aurois mis sur un brasier , il n'est pas douteux que cette fumée chargée des particules balsamiques des plantes , parviendra , par le moyen de la trachée-artère , à la substance immédiate des poumons ; cependant que n'ai-je

pas à craindre de ce brasier pour mon malade ? Loin de lui fournir un remede salutaire, il peut lui devenir très-nuisible. Je renonçai donc à ce moyen, sans néanmoins perdre totalement de vue mes fumigations, lorsque je me rappelai par hasard le souvenir de la fameuse machine de Muzel, dont j'avois parlé dans mon troisieme volume du *Traité historique des Plantes de la Lorraine*; en me servant de cette machine, je vis que je n'avois plus rien à craindre des brasiers, que je pouvois faire respirer à mon malade une fumée humide de plantes béchiques & vulnéraires, & remplir par-là parfaitement l'indication de la maladie : c'étoit là le dernier remede que je me proposois de lui prescrire, résolu de l'abandonner à son sort, s'il n'en recevoit aucun soulagement.

Je m'empressai donc à faire construire une machine presque semblable à celle de Muzel, à quelqu'addition près, que je jugeai pour lors nécessaire pour la perfectionner ; je la fis faire en fer-blanc & en forme de cône, dont le diametre inférieur étoit de six pouces, & la longueur d'un pied ; je donnai à son ouverture deux pouces de diametre, & je la fis munir d'une embouchure fémi-lunaire, en forme de porte-voix. Je fis ensuite artistement emboîter, en-haut de cette machine, un tube d'ivoire, de la longueur de six pouces, dont l'ouverture inférieure étoit précisément la largeur du haut du cône, & l'ou-

verture supérieure avoit un pouce. Je fis adapter à cet ajoutoir un couvercle aussi d'ivoire; j'eus grand soin de faire mettre à cette machine deux anses courbées pour pouvoir la tenir aisément à la main.

La machine construite, j'en fis faire l'usage suivant à mon malade; je fis mettre dans une cafetiere bien couverte environ une pinte d'eau; j'y fis bouillir de la racine de pétasite, d'*enula campana*, de réglisse, de guimauve & du lichen de chêne, de chacun un gros. Pendant le temps de l'ébullition, je faisois mettre dans la machine des feuilles de pulmonaire, de scabieuse, de véronique, d'aigremoine, de bouillon-blanc, de guimauve, de mauve, de pervenche, de lierre terrestre & d'erysimum, de chacune un quart de poignée; des bourgeons de sapins & de peupliers, de chacun deux bonnes poignées; des fleurs de prime-verre, de marguerite, de pas-d'âne, de bouillon-blanc, de mauve, de pied-de-chat, de marrube & de matricaire, de chacune une pincée; je fis jeter ensuite, par-dessus les herbes & fleurs, la décoction bouillante des racines ensemble avec les racines; après quoi j'ajoutai un demi-scrupule de baume de la Mecque, & autant d'essence de térébenthine. Je fis appliquer les levres de mon malade à l'embouchure de l'ajoutoir d'ivoire, pour respirer la fumée de cette décoction, ayant soin de lui faire boucher, pendant cet intervalle de temps, le nez, afin qu'il ne pût res-

pirer que l'air imprégné des particules balsamiques, mucilagineuses & adoucissantes de la décoction & infusion de la machine.

Quand la chaleur de cette décoction commençoit à se passer, & par conséquent la fumée à se diminuer, je faisois ôter l'ajoutoir, & le malade respiroit par la large embouchure. Cette opération duroit chaque fois au moins une demi-heure, & je la faisois réitérer toutes les trois ou quatre heures. Je fis prendre en même temps, matin & soir, à ce jeune homme, l'opiat anti-phthifique, dont il avoit déjà fait usage, & je lui ordonnai, pendant le jour, de bons bouillons de veau, & des alimens nourrissans, sans être néanmoins trop échauffans. Cette fumigation humide, ce régime, cet opiat anti-phthifique réunis ensemble, ou plutôt la simple fumigation, produisirent dans le malade des effets merveilleux : en peu de temps la toux diminua, les crachements purulents cessèrent, la fièvre le quitta, & il recouvra la santé parfaite.

J'ai encore prescrit, Monsieur, cette fumigation humide à deux pulmoniques.... ils s'en sont très-bien trouvés ; l'expérience & le raisonnement se donnent, en quelque façon, la main pour prouver la bonté de la méthode que j'indique. De tous les remedes qu'on a prescrits jusqu'à présent, s'en est-il trouvé un seul qui agisse plus immédiatement sur la partie affectée que celui-ci ? La fumée chargée

des particules balsamiques, & mêlée avec l'air que respire le malade, est un baume propre à cicatriser les ulceres des poumons, & à consolider & déterger les plaies (1).

I I.

LETTRE servant de suite à la précédente, sur le traitement de la Pulmonie, extraite des Lettres sur la méthode de s'enrichir promptement, & de conserver sa santé, par la culture des végétaux; par M. BUCHOZ. Année 1768, in-8°. Tome I. Lettre IX.

JE vous ai fait part, Monsieur, dans notre commerce épistolaire, d'une de mes observations, qui a paru mériter votre attention; il s'agissoit d'une méthode pour guérir la Pulmonie par la fumigation humide des végétaux; je vous ai donné, dans cette Lettre, l'histoire d'un jeune homme phthifique, que

(1) *Nota*: M. Weifman a soutenu, à Erland, en 1770, sous la présidence de M. Isenflamm, une Thèse qui concerne les remèdes qui agissent sur la trachée-artère. L'Auteur donne d'abord l'anatomie de la trachée-artère; il y fait voir l'inefficacité de la plupart des remèdes ordinaires qu'on emploie intérieurement, ne pouvant y parvenir que par la voie des vaisseaux lactés, qui est une voie fort longue, & il paroît conclure en faveur des médicaments vaporeux, inventés par M. Muzel, & que j'ai tâché de perfectionner.

j'ai guéri par ce moyen ; je ne vous ai pas caché dans le temps, que je n'étois pas l'inventeur de cette découverte ; je vous ai observé pour lors que je n'avois fait que la perfectionner ; j'en ai laissé l'honneur à M. Muzel, Professeur du College Médico-Chirurgical, & Médecin de la Société de Berlin ; & M. Muzel lui-même n'a fait que renouveler ce que MM. Méad & Arden avoient déjà proposé. Ce dernier s'est servi avec succès, & même plusieurs fois, d'une machine à-peu-près pareille à celle décrite dans la Lettre précédente, pour les exulcérations de la gorge & du palais ; il est même surprenant qu'une ressource aussi heureuse que celle que je vous ai proposée, Monsieur, dans une maladie désespérée comme la Pulsionie, ait été négligée jusqu'à nos jours, quoiqu'on l'eût connue depuis plus d'un siècle ; si je n'ai pas l'avantage de l'invention pour cette méthode, du moins pourrai-je me flatter de l'avoir remise en crédit dans le Royaume. Tout m'y a engagé ; l'expérience que j'en ai, la physique la plus saine qui m'en démontre l'efficacité, les observations que nous trouvons sur la bonté de cette méthode dans les écrits de M. Muzel, les essais qui en ont été faits par M. Boënnicken, sont autant de preuves qui semblent se réunir en faveur de la fumigation humide des végétaux. Mon zèle pour le bien de l'humanité ne me permet pas de me taire dans de pareilles circonstan-

ces ; le devoir que je me suis imposé de porter du secours à mes semblables dans leurs maladies, & même dans celles qui sont les plus désespérées, est un motif de plus qui m'oblige à faire connoître, avec toute la publicité possible, une découverte aussi salutaire au genre humain.

Ce n'est plus de mes Observations, dont je vous entretiendrai, Monsieur, dans cette Lettre : c'est celle de M. Muzel même, c'est celle de M. Boënnacken, que je vous présenterai ; & vous vous appercevrez, par la lecture que vous en ferez, que la mienne n'est que la confirmation de celles qu'ont publiées ces fameux Médecins.

Je fus appelé, dit M. Muzel, auprès d'un malade qui étoit attaqué d'une vomique à la suite d'une péripneumonie ; je fus au fait de cette maladie, au moment même que je vis mon malade, tant les symptômes en étoient caractéristiques. L'indication qu'il y avoit donc à remplir, étoit de faire percer cette vomique, & de déterminer le cours de la matiere purulente vers la partie supérieure, c'est-à-dire, vers le canal qui conduit à la bouche. Pour faire percer cette vomique ou vessie, il falloit des expectorants, des émoulliens & des relâchans ; aussi ai-je prescrit à mon malade des décoctions pectorales & émoullientes ; je les lui faisois prendre aussi chaud qu'il le pouvoit : cette chaleur n'étoit pas pour lors moins efficace pour amollir les pa-

rois de la vomique, que les vertus mêmes des médicaments. J'obtins de ces remedes l'effet que j'en attendois, la vomique perça, & au moyen de l'oxymel scillitique, que je fis prendre à mon malade, il rendit par la bouche la matiere purulente qui y étoit contenue, & même en grande quantité. L'odeur de cette matiere étoit si fétide, qu'à peine le malade & moi pouvions-nous la supporter; mais mon malade ne fut pas guéri pour cela: il ne pouvoit prendre aucune nourriture; il se plaignoit à tout moment d'une puanteur à la bouche; il avoit une fièvre lente qui ne le quittoit point, & à tout moment il ressentoit des sueurs colliquatives; il étoit comme réduit à la dernière extrémité. Dans ces circonstances embarrassantes, continue M. Muzel, j'eus recours à un expédient, dont par la suite j'eus tout lieu d'être content. J'étois comme persuadé que l'usage ordinaire des remedes balsamiques, loin de soulager mon malade, ne feroient qu'agiter son sang, y occasionner de l'effervescence, & devancer par-là le moment de sa mort; j'étois d'ailleurs imbu, avec tous les Praticiens, du principe, que pour qu'un remede puisse déterger une plaie, il faut qu'il soit appliqué immédiatement sur la partie souffrante; mais comment y parvenir dans la phthisie pulmonaire? c'est ce qui ne m'effraya point. Je fis faire une espece d'éolipyle (*Vous êtes Physicien, Monsieur, vous devez connoître cette machine.*)

je la fis remplir d'une décoction pectorale, à laquelle j'ajoutai une demi-once d'huile de térébenthine; je fis placer cette éolipyle dans de l'eau chaude; il en sortoit des exhalaisons vaporeuses que je faisois recevoir par la bouche de mon malade, lui recommandant en même temps de bien boucher ses deux narines. Je lui faisois réitérer cette manœuvre quatre fois par jour: dès le deuxième jour qu'il respira cet air vaporeux & pectoral, la putridité de sa bouche se dissipa, le pus qu'il cracha, changea de couleur, & devint, comme l'on dit en terme de l'art, louable; son appétit ne fut pas long-temps à se rétablir: enfin au bout de six semaines sa toux cessa, & il fut, dit M. Muzel, parfaitement guéri.

Après une pareille observation, peut-on douter de l'efficacité de la méthode que j'ai proposée? Quel autre remède auroit pu produire un semblable effet? Il n'y a dans toute la matière médicale, je ne crains pas d'avancer ce fait, & je n'ai pas même peur d'être démenti; il n'y a, dis-je, que la simple fumigation humide qui pouvoit être capable, non de guérir ce malade, ce qu'elle a cependant fait, au rapport de M. Muzel, mais seulement de le soulager.

L'Observation de M. Boënnacken sur cette méthode n'est pas moins intéressante que celle de M. Muzel; l'une servira de preuve à l'autre, & toutes les deux réunies ensemble, jointes aussi à ma première Observation,

ne feront que démontrer l'efficacité de la méthode que j'ai proposée.

Un particulier, c'est M. Boënnacken qui parle, âgé d'environ vingt-cinq ans, d'un tempérament sanguin & bilieux, d'une constitution assez délicate, enclin à la colere, débauché & grand buveur, faisant souvent de violents exercices, tomba malade en 1757, d'une grande fluxion de poitrine; sa fièvre étoit forte, les douleurs dans son côté droit étoient vives, sa respiration difficile & accompagnée d'une toux sèche; (il étoit déjà attaqué depuis deux ans de ces derniers symptômes) j'employai, dit cet Observateur, pour la cure de cette maladie, les remedes convenables; mais elle ne disparut que pour laisser le champ à une autre, qui, pour être longue, n'en étoit pas moins dangereuse. Il commença dès-lors à cracher en quantité une matiere épaisse & purulente, d'un jaune verdâtre, très-fétide, & qui en peu de jours ne contribua pas peu à l'affoiblir; son pouls devint petit & fréquent, l'appétit, le sommeil se perdirent; la chaleur augmenta, les fièvres nocturnes se mirent de la partie; en un mot, tous les signes d'une fièvre hétique, occasionnée par une exulcération des poumons, se manifestèrent; le malade étoit dans un état désespéré; rien n'étoit capable d'adoucir la toux, ni de diminuer ses crachats; il risquoit à chaque instant d'être suffoqué. M. Boënnacken voyant son malade dans cet état, eut

recours à la méthode de M. Muzel ; il fit construire une machine conique de fer-blanc, semblable à celle décrite ci-dessus, excepté seulement que cette machine n'étoit pourvue ni d'ajoutoir ni d'anses, comme dans la mienne. Il la fit remplir jusqu'au tiers d'une décoction de racines de guimauve, de réglisse, d'herbe de scabieuse, de véronique, d'aigremoine, de pulmonaire, de fleurs de marguerite, de chacune un demi-gros. Il fit bouillir le tout dans une suffisante quantité d'eau de fontaine ; il ajouta à la colature deux gros d'huile de térébenthine, & un scrupule de baume pectoral de misboom ; il fit mettre cette décoction toute chaude dans la machine ; le malade appliqua, par l'ordonnance du Médecin, ses levres à l'embouchure de cette machine : il boucha ses narines, & ne respira pendant une demi-heure au moins chaque fois, que l'air imprégné des particules balsamiques & adoucissantes qui s'en élevoient ; il réitéra cette opération de quatre en quatre heures, observant d'ailleurs un régime convenable. Par un usage réitéré de cette fumigation, la toux du malade cessa, ses crachats purulents diminuèrent, la fièvre le quitta, & il recouvra une santé si parfaite, que, loin d'avoir aucun ressentiment de sa maladie, il fut en état de supporter toutes sortes de fatigues sans en être incommodé.

De ces deux Observations, vous devez nécessairement conclure, Monsieur, que la fumigation

Fumigation humide des végétaux, est d'un grand secours dans l'exulcération des poumons ; que ce remede est d'autant moins à négliger dans cette maladie, que la nature ne nous en offre point d'autres, & qu'on ne peut assez s'empressez d'y avoir recours ; mais il faut pour lors des précautions, il faut garder un régime, il faut s'interdire tout aliment qui échauffe, il faut éviter toute sorte de passions ; en un mot, il faut suivre à la lettre ce qui est prescrit dans la Lettre précédente.

I I I.

LETTRE sur l'utilité des Fumigations végétales dans la Phthysie & autres maladies, extraite des Lettres sur la méthode de s'enrichir promptement, &c. Tome II, Lettre XXXVI, Année 1769.

^B
 JE vous ai développé, Monsieur, dans une de mes Lettres, une nouvelle méthode pour traiter la pulmonie par le moyen de la fumigation humide & végétale ; je vous ai rapporté l'histoire d'un jeune homme, qui a été guéri, par cette fumigation, d'une Phthysie, contre laquelle tous les remedes ordinaires & usités avoient échoué. Cette cure, jointe à deux autres, dont je vous ai aussi donné le détail dans mes Lettres, a engagé plusieurs personnes, même de cette Capitale, d'avoir

B

recours à un moyen aussi salutaire. Différentes personnes n'ont consulté à cette occasion ; parmi celles à qui je l'ai conseillée, plusieurs ont été guéries, d'autres en ont reçu simplement quelque soulagement, & il s'en est trouvé quelques-unes à qui ce remède n'a servi de rien. Voilà, Monsieur, l'exacte vérité, c'est le résultat de plusieurs Observations ; j'ai trop le charlatanisme en horreur, pour chercher à vous en imposer ici ; mais dans le grand nombre de personnes qui se trouvent attaquées de Phthysie, maladie que tous les Médecins regardent comme incurable ; quand il ne s'en trouveroit que quelques-unes de guéries, ne seroit-ce pas toujours beaucoup, que de pouvoir sauver ce petit nombre ? Et peut-on se refuser valablement à un remède qui, loin de nuire, peut peut-être devenir salutaire au malade, quelquefois même le plus désespéré. L'exemple d'une personne qui vient d'être guérie tout récemment, par le moyen de la fumigation humide & végétale, ou pour parler plus exactement, par le moyen de ce remède vraiment physique, ne servira pas peu, à ce que j'espère, pour vous convaincre, Monsieur, de la vérité de ce que je viens de mettre en question.

Au mois de Novembre dernier, sur le bruit qui se répandit à Paris, de ma méthode physique pour traiter la pulmonie, je fus appelé pour avoir soin du rétablissement de la santé de Madame *** ; la malade

étoit âgée d'environ trente-trois ou trente-quatre ans, d'un tempérament vif, ayant depuis long-temps une poitrine fort délicate; elle ressentoit de grandes douleurs entre les épaules, ne dormoit presque point, touffoit continuellement la nuit, crachoit quelquefois des matieres purulentes, même du sang, avoit beaucoup de peine à respirer, & étoit attaquée d'une fièvre lente: on remarquoit sur ses joues un coloris d'un rouge fouetté; tous ces symptomes réunis caractérisent parfaitement bien une Phthysie pulmonaire. Je commençai la cure de cette maladie par une saignée du bras: ce qui m'y détermina d'autant plus, c'est que la malade, depuis peu, avoit craché du sang. Après un jour d'intervalle, je la purgeai uniquement avec de la manne délayée dans un bouillon de veau. Cette médecine fit plus de mal à la malade que de bien, les douleurs de dos augmentèrent, & la fièvre devint même un peu plus forte. Je pris alors le parti de lui faire prendre, pendant quinze jours, trois fois par jour, des bouillons pectoraux & béchiques avec le mou de veau coupé par tranches, & réduit en pâte, les carottes & les navets; le tout étant bien cuit, on en exprimoit fortement le jus. Je recommandai à la malade, pendant l'usage de ces bouillons, une diete humectante & adoucissante; l'usage continué de ces bouillons ne lui procura aucun soulagement. Je lui prescrivis pour lors l'opiat de Marquet,

dont je vous ai donné, Monsieur, la composition dans le premier article de ce Chapitre, ensemble la dose que les malades en doivent prendre. Le Docteur Marquet assure avoir guéri, avec cet opiat, une infinité de Phthysiques. La malade en prit, pendant trois semaines ou un mois, sans cependant aucun soulagement manifeste ; la maladie paroissoit plutôt faire des progrès de bien en mal, ou pour mieux dire, de mal en pis, la fièvre devenant de jour en jour plus violente, même avec redoublement, nul repos pendant la nuit, la respiration plus difficile, les douleurs du dos augmentant journellement ; dans ces circonstances je conseillai à la malade, par-dessus son opiat, en qualité de véhicule, l'usage théiforme de petite centauree, coupée avec du lait : cette infusion fit très-bien, la fièvre diminua un peu, je profitai de ce moment pour mettre la malade totalement au régime lacteux, ce qui lui fit même plaisir ; elle ne prenoit pour toute boisson, même pendant la nuit, que du lait coupé avec de l'eau d'orge. Ce régime calma un peu les douleurs, mais la malade étoit devenue extrêmement foible, je crus cependant être obligé, au bout d'un mois de ce régime lacté, de la purger avec deux onces de manne. Tous ces médicaments, tout ce régime, ne soulagerent pas la malade, les symptômes restoient toujours les mêmes, quoique dans un degré un peu inférieur ; j'eus recours pour

lors à mon moyen physique , comme au dernier remede ; je fis faire à la malade une machine propre aux fumigations humides & végétales , je lui fis avoir moi-même les plantes nécessaires pour cette fumigation , ensemble le baume & la térébenthine ; je lui indiquai la maniere de faire cette fumigation , selon la méthode rapportée N°. I. On y voit aussi la liste des plantes qui conviennent dans ce cas ; je lui recommandai expressément de respirer , de quatre heures en quatre heures , au moyen de cette machine , une demi-heure chaque fois , la fumée de ces plantes & baumes , en bouchant bien ses narines , afin d'empêcher l'entrée de l'air extérieur , autant que faire se pourroit. La malade suivit exactement ce que je lui prescrivis , & elle s'en trouva parfaitement bien. La fièvre disparut insensiblement , le sommeil succéda aux veilles , la toux cessa , & les douleurs du dos diminuerent , le teint & l'embonpoint lui revinrent , comme à son ordinaire , elle est actuellement assez bien portante ; mais de peur de quelques récidives , qui sont toujours à craindre dans ces maladies , je lui ai conseillé l'air de la campagne , l'usage du lait d'ânesse pendant le mois de Mai , & la continuation de sa fumigation.

La description de la machine propre aux fumigations humides se trouve détaillée tout au long , au N°. I de ce Chapitre ; cependant j'y ai fait quelques légers changements , qui

m'ont paru nécessaires dans la pratique ; j'ai ajouté à côté de la machine , entre les deux anses , un petit tuyau d'environ un pouce de diametre à l'intérieur , qui prend du fond de la machine , & qui se termine aux deux tiers de sa hauteur , en se recourbant un peu vers sa partie supérieure. Ce tuyau est muni de sa couverture , & est très-utile pour donner passage à l'air ; l'air extérieur qui pénètre dans la machine par le moyen de ce tuyau , pousse la fumée de la décoction chaude vers l'orifice supérieur de cette machine , auquel est appliqué la bouche du malade , ce qui rend la fumigation plus facile ; si on pouvoit avoir à Paris du lait assez naturel pour remplacer l'eau dans cette fumigation , elle n'en seroit que plus béchique.

Puisque la fumigation humide convient dans la Phthysie , ne peut-on pas , à plus forte raison , la conseiller dans la toux ? Rien ne soulage plus que d'avoir recours à cet expédient le soir en se couchant. Au commencement d'un rhume , lorsque la salive & les phlegmes sont encore clairs , on parvient , par le moyen de la fumigation , à rendre sa salive , au point de pouvoir facilement s'expectorer. Il faut avoir soin , en faisant usage de la machine , que la liqueur qui sert à la fumigation , ne soit pas trop chaude , enforte qu'on puisse aisément supporter la fumée ; car si cette liqueur étoit trop chaude , elle pourroit causer quelques douleurs dans l'estomac. Le

degré de chaleur qui lui convient, est celui qu'a le sang, lorsqu'il circule dans les veines. Quand la décoction est trop chaude, il faut la laisser refroidir, & couvrir bien, pendant ce temps, la machine, afin d'empêcher l'évaporation des parties volatiles des plantes; les mêmes herbes ne peuvent servir qu'une ou deux fois au plus.

M. Lewenhoëck, grand Physicien, a imaginé une méthode pour faire passer dans les poumons les particules balsamiques des baumes; notre machine est proprement la perfection de cette méthode; il est impossible, dit ce Savant, & tout bon Praticien en Médecine doit être de son avis, de trouver aucun véhicule capable de faire passer réellement les baumes dans les poumons, après qu'ils ont été reçus dans l'estomac; il n'y a point d'onguent appliqué extérieurement sur la poitrine & sur l'estomac, qui puisse aussi atteindre aux poumons. Il faut qu'il passe par le cœur, par la voie de la circulation; l'onguent appliqué extérieurement ne peut prendre cette route; M. Lewenhoëck a en outre mis, dans un morceau de toile fine, une petite quantité de cannelle forte & bien broyée; l'ayant liée, il l'a placée dans un tuyau de cuir, puis appuyant sa bouche à l'extrémité du tube, & tirant sa respiration, il s'est apperçu que les parties imperceptibles de la cannelle descendoient dans ses poumons, d'où il a conclu qu'on pouvoit em-

ployer, pour transmettre efficacement à la partie affectée des poumons, les corpuscules balsamiques & médicinaux, la méthode suivante. Prenez, dit-il, une piece d'argent de la grandeur d'un schelin, faites-y un petit trou, & le remplissez d'un baume propre pour les poumons; le meilleur est celui du Pérou. Le malade mettra cette piece sur sa langue, & bouchant bien ses narines, il attirera l'air dans ses poumons par la bouche, l'esprit ou les parties subtiles du baume s'exhaleront & descendront dans ses poumons. La machine, dont je vous ai donné la description pour la fumigation végétale, a, au premier coup-d'œil, un avantage bien supérieur à la méthode de M. Lewenhoëck; personne n'en peut douter, il suffit uniquement de la voir pour en être persuadé, l'expérience journaliere en est une preuve certaine; vous ne pouvez, Monsieur, assez en recommander l'usage dans les maladies du poulmon. Il n'y a point de partie du corps humain, de l'aveu même de tous les Médecins, qui soit exposée à tant de maladies que ces viscères; il ne faut, dit M. Lewenhoëck, que passer dans un air froid, pour que cet air engendre des phlegmes, irrite les poumons & excite la toux. Le froid coagule aisément les globules du sang, qui se trouvent dans les vaisseaux délicats du poulmon: ce sont toujours les propres termes de ce Philosophe. Ce fait, dit-il, est prouvé par bien des expériences anatomiques; il

prétend même que la plupart des maladies des moutons, ne sont occasionnées que par un air froid; ses expériences, ses observations, & les éclaircissements qu'il a tirés des Bouchers, lui en ont servi de preuves.

La machine pour la fumigation végétale, n'est pas seulement, Monsieur, propre dans les maladies du poulmon; elle convient encore en plusieurs autres circonstances. Ceux qui ont le malheur d'avoir une haleine forte & puante trouveront une grande ressource dans cette machine, une fumigation humide des plantes aromatiques adoucira cette haleine. Cette machine peut encore être très-avantageuse en temps de peste contre les infections de l'air, en respirant, par son moyen, plusieurs fois le jour, la fumée humide de la rhue, de l'absynthe & d'autres plantes ameres, qu'on regarde comme souveraines dans les cas pestilentiels.

On se garantira, par ce moyen, de toute infection; on ne fera pas obligé d'avoir recours au tabac, soit pour fumer, soit pour mâcher, ce que bien des gens n'aiment pas. Les mineurs & autres ouvriers qui, par leur état, sont absolument obligés de respirer un mauvais air, pourroient fort bien s'en garantir, ou du moins en éviter les mauvaises suites, en se munissant dans leurs mains d'une de ces machines, & en la remplissant jusqu'à moitié de vinaigre chaud, cela ne seroit pas pour eux si dispendieux que la

machine de M. Haller ; j'ai vu, Monsieur, des personnes être guéries du mal de dents, en respirant uniquement, par le moyen de cette machine, la fumée du lait ; rien actuellement n'est plus en usage à Paris, que notre machine ; j'ai déjà été chargé d'une infinité de personnes, même de la première condition, de leur en procurer. Son usage ne peut être qu'utile à tous ceux qui ont des poitrines délicates ; c'est un meuble, en quelque façon de toute nécessité pour les toilettes des Dames, qui ont, pour la plupart, une poitrine foible. La fumigation ne nuit à personne, soulage beaucoup de poitrinaires, & en guérit plusieurs. Ne recourez pas, Monsieur, dans ces maladies, aux remèdes pharmaceutiques ; une diète convenable, un exercice modéré, une fumigation béchique, un air sain & balsamique lui sont infiniment supérieurs ; c'est à la campagne qu'il faut aller au printemps, pendant la saison des fleurs, respirer un air salubre. Combien de maladies rebelles à tous les remèdes, dit M. Andry, Médecin de Paris, dans une de ses thèses, ont été guéries par l'air de la campagne, principalement au renouvellement des saisons ! tout revit pour lors dans la nature ; les prairies sont émaillées d'une infinité de fleurs, qui se disputent à l'envi leurs belles nuances & leurs odeurs ; les arbres éblouissent par leur éclat ; l'air retentit de la douce mélodie des oiseaux ; les animaux se caressent les uns

les autres, & sont uniquement occupés de la reproduction de leurs especes. C'est dans cette charmante saison que s'émanent continuellement des fleurs des corpuscules, qui, se mêlant avec l'air que nous respirons, pénètrent même dans la propre substance de nos poumons, & s'insinuent à travers les pores de la superficie de notre corps; ce qui ne peut se faire sans que le sang n'en circule plus librement, que les esprits animaux n'en soient plus animés, & que le suc digestif n'en soit plus énergique, si l'on peut se servir de ce terme métaphysique. Rien n'est plus commun que de voir des personnes prêtes à mourir, récupérer une santé parfaite par une simple promenade dans les jardins garnis de fleurs odoriférantes; elles y respirent un air chargé de l'esprit recteur des plantes. Combien de malades ne voyons-nous pas tous les jours, que les Médecins envoient aux eaux, pour des affections très-graves, récupérer une santé parfaite en sortant même de la Ville, par la respiration de l'air pur & balsamique de la campagne!



IV.

CHANGEMENT à la construction de la Machine pour la Phthisie pulmonaire ; & nouvelles vues & réflexions sur cette maladie. Extrait des Lettres périodiques curieuses , utiles & intéressantes ; sur les avantages que la Société économique peut retirer de la connoissance des animaux. Tome I. Lettre XXIV. Année 1769.

Je vous observerai ici, Monsieur, qu'outre la petite addition que j'ai été obligé de faire à ma machine pour la fumigation, j'ai cru depuis devoir encore faire un autre petit changement, tant pour la commodité du malade, que pour la réussite du remède. J'ai dit, N°. I & II, qu'en respirant par la bouche la fumée des plantes béchiques, il falloit boucher les narines, pour empêcher la communication de l'air extérieur ; je me suis apperçu que les malades en étoient fort gênés ; pour obvier à cet inconvénient, j'ai fait joindre, à l'embouchure supérieure de la machine, une espece d'étui, pour y insérer le nez, & je me suis servi, pour l'ajoutoir, de fer-blanc battu, au lieu d'ivoire ; par le moyen de cet étui, le nez ne respire aucun air, ou s'il en respire, c'est l'air balsamique

des plantes ; vous trouverez à la fin de cet ouvrage une planche gravée, qui vous représentera la machine fumigatoire telle qu'elle doit être , avec toutes ses additions ; J'ai indiqué , Monsieur , plusieurs fois , avec avantage , pour la cure de la Phthysie , l'exercice modéré , l'équitation , un air épais & vapoureux ; on feroit par conséquent très-bien d'avoir toujours dans la chambre du malade des baquets d'eau bouillante , d'où s'éleveroient continuellement des vapeurs , qui rendroient l'air plus épais ; on pourroit aussi ajouter dans les baquets d'eau , quelques scrupules d'essence de térébenthine & de baume ; l'air que le malade respirera continuellement en fera pour lors balsamique. Si la saison des fleurs regne dans le temps de la maladie , on fera bien d'en orner la chambre du malade. J'en ai expérimenté plusieurs fois le succès ; c'est la méthode des Médecins allemands ; le lait est encore une excellente nourriture dans les cas de Phthysie , sur-tout celui que nous fournissent les animaux au printemps , lorsque toutes les plantes sont en fleurs ; de tous les laits le meilleur est celui de femme , si on pouvoit procurer au malade une bonne nourrice , bien constituée , exempte de passions , de tout vice & de toute maladie ; mais comme de pareilles nourrices sont souvent fort rares , on remplace leur lait par celui d'ânesse , qui n'a pas néanmoins la même analogie avec notre propre constitution , &

à défaut de lait d'ânesse, on a recours à celui de vache : cependant le lait ne convient pas à tous les Phthyfiques, il y a de certains cas dans lesquels le lait, loin de procurer du soulagement au malade, lui devient souvent nuisible : c'est à la prudence du Médecin, qu'on doit se rapporter pour le prescrire, ou l'interdire, suivant les circonstances ; quelquefois même un régime laiteux nuit, affoiblit trop le malade, qui est déjà assez foible de lui-même ; quand dans cette maladie on est obligé d'avoir recours aux amers pour donner le ton à l'estomac, il ne faut pas avoir recours au quinquina, c'est un remède plus nuisible que salutaire : on fera mieux d'employer le bois de quassi, ce bois est un excellent remède balsamique, propre à remplir cette indication ; il a toutes les vertus du quinquina, sans en avoir les défauts (voyez Chap. 2.) J'ai la satisfaction de le voir journellement s'accréditer à Paris, depuis que j'en ai fait connoître les propriétés merveilleuses. Les purées d'haricots, qu'on ordonne quelquefois aux Phthyfiques pour nourriture, sont très-indigestes ; je n'en ai pas vu d'aussi bons effets que je m'y étois attendu, je pense même que ces purées doivent être bannies du nombre des aliments qu'on conseille à ces sortes de malades.



V.

LETTRE sur une nouvelle Machine propre à entretenir un air toujours balsamique dans la chambre des poitrinaires, extraite des Lettres périodiques sur la méthode de s'enrichir promptement, &c. Tome IV, Lettre III. Année 1770.

LA Pulmonie est, Monsieur, une maladie si difficile à traiter, qu'on ne peut assez multiplier les secours qu'on doit y apporter. Depuis près de quinze ans que je m'applique à sa cure, & que j'ai profité même des lumières de ceux qui m'ont précédé, je m'apperois journellement, & même de plus en plus, des obstacles qui s'opposent à sa guérison; je vous ai fait part de divers médicaments que j'ai employés dans son traitement, & qui ne m'ont pas néanmoins toujours réussi dans les différents sujets; ce qui guérissoit un malade, & apportoit du soulagement à plusieurs, ne faisoit rien à d'autres; ainsi, il y a encore bien du chemin à faire, pour pouvoir prescrire une méthode capable de remplir les diverses indications de la Phthysie; cependant j'ai été assez heureux, parmi les différents moyens dont j'ai fait usage, d'en trouver un qui approche, plus qu'aucun autre, du but que doit se proposer, dans cette ma-

ladie, un Médecin praticien. Ce moyen est purement mécanique ; il agit immédiatement sur la partie affectée. M. Muzel s'en est servi avec succès ; d'autres grands Médecins & Physiciens d'Angleterre & de Hollande l'ont indiqué avant lui, & en l'annonçant dans cette Capitale, je n'ai fait que renouveler ce qu'ils en ont dit ; je ne cherche pas à m'attribuer l'honneur de l'invention : mais du moins personne ne pourra me refuser celui de l'avoir perfectionnée. Vous savez, Monsieur, que les difficultés qui se trouvent dans la cure de cette maladie, sont le mouvement continu des poumons, qui empêche la réunion de la plaie ; & l'impossibilité de pouvoir appliquer immédiatement sur la partie affectée, le remède qui leur convient. Tout remède qu'on prend intérieurement se distribue dans toute la masse du sang, & se trouve par-là si divisé, que quand il arrive à la partie malade, il n'a presque plus de vertu ; il n'en est pas de même de la méthode de M. Muzel ; elle consiste à respirer, quatre fois par jour, environ un quart d'heure chaque fois, un air béchique, mucilagineux & balsamique, par le moyen d'une machine construite à cet usage, dans laquelle on aura mis une décoction chaude & aqueuse de plantes vulnéraires, incisives & béchiques, avec quinze ou vingt gouttes du meilleur baume liquide qu'on pourra trouver. La fumée qui s'élève de cette décoction balsamique, pénètre

pénétre, par le moyen de la trachée-artère, dans la substance même des poumons, devient par conséquent un baume naturel, qui s'applique immédiatement sur les ulcères qui peuvent s'y trouver, & ne contribue pas peu à les déterger & les cicatrifer; j'ai, Monsieur, plusieurs preuves de ce que je vous avance, dans différents malades qui ont fait usage, par mes conseils, de fumigation.

Les anciens Médecins étoient si persuadés qu'il n'y avoit qu'un air balsamique qui pût guérir cette maladie, que quand il se trouvoit quelque personne qui en étoit affectée, ils avoient grand soin de l'envoyer dans l'isle de Chypre, pour y respirer l'air salulaire qui y regne continuellement, à cause de la quantité de cyprès qui s'y trouvent, & d'où s'exhalent sans cesse plusieurs miasmes balsamiques. La plupart des poitrinaires qui alloient habiter pendant quelque temps cette isle, en revenoient ordinairement en parfaite santé; mais une pareille habitation n'est pas à la portée d'un chacun: c'est ce qui m'a engagé à chercher un moyen pour pouvoir y suppléer; je pense, Monsieur, l'avoir trouvé dans une nouvelle machine que je viens d'inventer, & dont je m'empresse de vous faire part; j'ose me flatter que cette découverte ne sera pas moins utile aux personnes attaquées de Phthysie, que celle de M. Muzel; elle servira même à donner plus d'efficacité à cette dernière: en faisant usage de cette nouvelle machine,

il régnera, jour & nuit, dans la chambre du malade, un air balsamique; jugez, Monsieur, vous qui êtes Physicien, de l'effet que doit produire l'inspiration continuelle d'un pareil air sur les poumons d'un malade. Cette machine est un réceptacle de fer-blanc, appuyé sur un réchaud de tôle; dans ce réchaud est une lampe mobile, à trois meches; la partie supérieure du réceptacle est ouverte, & par dessus cette ouverture est un autre petit vase aussi de fer-blanc, appuyé sur trois confoudes; à la partie inférieure de ce petit vase, se trouve un petit trou, de la grosseur d'une aiguille, & sa partie supérieure a son couvercle. Voici actuellement, Monsieur, le mécanisme de cette machine.

On prend une poignée de plantes béchiques & balsamiques, on met ces plantes dans le grand réceptacle, & on jette par dessus environ une pinte d'eau: on met en même temps, dans le petit réceptacle, du baume liquide du Pérou ou du Canada; ensuite on le ferme exactement avec son couvercle. Ce baume coule goutte à goutte dans le grand réceptacle, on allume à l'instant la lampe. La chaleur de cette lampe chauffe la liqueur qui se trouve dans le grand réceptacle, & en l'échauffant, il s'en élève une légère fumée chargée de particules balsamiques des plantes & du baume. Cette fumée vaporeuse se répand dans la chambre du malade, se mêle avec l'air qu'il respire, & qui devient, par ce

moyen, balsamique. On laisse brûler la lampe nuit & jour, on renouvelle matin & soir les plantes ; & quand le baume du petit réceptacle se trouve entièrement écoulé, on le remplace par d'autre, enforte qu'il y en ait toujours : c'est ainsi qu'on entretient perpétuellement, dans la chambre d'un Phthysique, un air salubre : il est pour lui infiniment préférable à tous les remedes de la Pharmacie, qui souvent, loin de lui être avantageux, ne font qu'augmenter sa maladie, & accélérer sa perte. Si à cet air balsamique le malade joint l'usage de l'ancienne fumigation, quel succès ne doit-on pas pour lors attendre ? Puisqu'une fumigation, pour ainsi dire momentanée, a produit de si bons effets dans plusieurs maladies, que fera-ce, quand elle deviendra perpétuelle par le secours de la machine, que je vous indique actuellement ? Un autre avantage qui résulte encore de l'usage de cette nouvelle machine, c'est que par son moyen la chambre d'un malade se trouvera continuellement embaumée, & qu'il n'y aura conséquemment rien à craindre pour les assistants de gagner la maladie, que quelques Auteurs prétendent se communiquer, sans cependant en donner une raison bien valable ; mais si l'on veut que ces différentes fumigations procurent aux malades tous les biens qu'on a lieu d'en attendre, il n'en faut pas différer l'usage jusqu'à la dernière extrémité, comme on le fait ordinairement. Quelle res-

source y a-t-il à attendre d'un malade, dont la substance entière des poumons est totalement délabrée? il ne faut pas non plus en troubler l'effet par des remèdes contraires; le quinquina est de ce nombre, son usage est pernicieux dans les maladies de poitrine, il cause les plus grands ravages, & malgré la vertu antiseptique qu'on lui attribue, & pour raison de laquelle quelques Praticiens l'emploient dans la Phthysie, on ne peut être assez circonspect de la part d'un habile Médecin pour le prescrire dans ce cas; si on se trouvoit dans le cas d'être obligé de recourir à un remède antiseptique, pourquoi ne pas préférer le bois de quassi, qui a cette qualité, sans avoir l'inconvénient du quinquina?

V I.

NOUVELLES observations concernant les fumigations seches & humides dans les traitemens de plusieurs maladies, extraites des Lettres périodiques sur la méthode de s'enrichir promptement, &c. Tome V, Lettre LII. Année 1770.

AU moment que je me dispose, Monsieur, à vous écrire, je reçois de Lyon, de la part de M. Nizet de Varennes, Chirurgien gradué, une petite brochure de vingt pages,

intitulée, *Dissertation sur la nouvelle méthode d'administrer les fumigations seches & humides dans différentes maladies, & principalement dans celles de poitrine.* L'Auteur de cette brochure a puisé la plupart des choses qu'il y rapporte, dans le recueil de mes Lettres périodiques sur les végétaux; il commence sa Dissertation par une observation qu'il dit avoir faite sur lui-même.

Au commencement de l'année 1769, je fus attaqué, dit-il, d'un crachement de sang, qui me dura près d'un mois; je rendis ensuite des crachats purulents; la fièvre lente ne me quitta plus; je ressentis des lassitudes dans les jambes, une douleur fixe dans le dos, de l'oppression par intervalle, de la diarrhée, des insomnies, la perte de l'appétit; tout m'annonçoit une pulmonie réelle; je prenois néanmoins tous les remedes indiqués dans cette maladie, mais toujours sans succès. Dans cet intervalle, l'on publia un remede nouveau: c'étoient les fumigations humides & végétales de M. Buchoz, grand Botaniste & Médecin; je tâchai de me procurer un remede, qui me paroissoit d'autant plus efficace, qu'il ne pouvoit jeter dans aucun inconvénient. Je fis venir ses machines physiques, & je n'eus rien de plus pressé que d'en faire usage. Au bout de trois semaines, j'en ressentis de bons effets; mes crachats furent moins épars, je repris le sommeil, la fièvre diminua, & dans moins de trois mois je recouvrai une

santé parfaite. Telle est, Monsieur, l'observation de M. Nizet de Varennes ; il ajoute qu'après avoir fait toutes ses réflexions, il ne peut pas douter d'un instant qu'il doit sa guérison aux fumigations ; il développe ensuite la théorie de cette méthode, & il n'en apporte d'autres raisons que celles dont je vous ai fait part, Monsieur, dans le temps ; après quoi il fait un prétendu secret d'un opiat pour la poitrine, qui probablement est celui du Docteur Marquet. Ce qui me prouve cette vérité, c'est que M. Nizet de Varennes s'attribue encore la découverte d'une nouvelle machine propre pour répandre dans la chambre du malade une odeur balsamique. J'ai donné dans mes Lettres la description de cette machine, dès le mois de Janvier de la présente année ; je fais d'ailleurs qu'il s'en est procuré une à Lyon, bien long-temps avant qu'il ait publié sa brochure. Cette machine a été découverte dès l'année 1768, ou, pour mieux dire, a été renouvelée ; car on trouvoit déjà dans les Auteurs la description d'une machine qui tendoit à la même fin. Je vais, Monsieur, vous rapporter l'histoire de ce qui y a donné lieu.

En 1768 un homme de Lettres & de beaucoup de mérite, originaire d'Angleterre, connu par un excellent ouvrage qu'il a publié pour le renouvellement de l'agriculture en France, vint me consulter ; c'étoit sur la fin d'Août ou au commencement de Sep-

tembre ; il revenoit pour lors d'Angleterre, & il étoit dans un état désespéré ; les Médecins de Londres avoient employé à son égard toutes les ressources de l'art ; il ne lui en restoit plus d'autres que dans les voyages sur mer, encore craignoient-ils qu'il ne pérît dans le trajet. Cet Anglois voyant qu'il n'avoit aucune ressource dans son pays, se déterminà d'en partir pour revenir en France, où il avoit fixé son séjour depuis plus de vingt ans ; à son retour, ayant entendu parler de la méthode par les fumigations pour le traitement des maladies de poitrine, il me confia le soin de sa santé. Je vais, Monsieur, vous donner l'état où il se trouvoit alors ; ses jambes étoient enflées, il avoit la diarrhée, une fièvre lente & des sueurs nocturnes le tourmentoient ; il étoit dans une espèce d'étiſie & dans une consommation totale ; il crachoit le sang & le pus, & ce qu'il y avoit de singulier, c'est qu'il le faisoit à volonté ; quand il se trouvoit bien oppressé, il prenoit une situation penchée, & dont il avoit fait l'épreuve plusieurs fois ; il rendoit pour lors, sans aucune peine, une écuelle de pus & de sang ; après quoi il étoit soulagé pour deux ou trois jours. Peut-on, Monsieur, un état plus malheureux ? Je lui conseillai pour lors l'usage des fumigations quatre fois par jour ; je lui prescrivis intérieurement l'opiat de Marquet ; je lui recommandai en outre l'usage des infusions béchiques & vulnéraires ; je lui fis aussi

prendre du bois de quassi en poudre, pour donner du ton à son estomac ; il ne fit pas usage pendant quinze jours ou trois semaines de tous ces remèdes, qu'il s'en trouva très-bien. Il avoit fixé sa résidence à Saint-Germain-en-Laye ; il m'y fit appeller pour voir la situation heureuse qui lui étoit survenue en si peu de temps. Comme il étoit un peu plus fort, & qu'il crachoit encore du sang, je lui fis faire une saignée du bras, & je l'invitai en outre à faire usage journellement de Péquitation ; mais comme il me pressoit pour sa guérison, nous imaginâmes ensemble, car je lui en laisse, Monsieur, autant l'honneur qu'à moi, de faire faire à Saint-Germain une machine propre à entretenir dans sa chambre une vapeur balsamique. Cette machine ne fut pas plutôt imaginée, qu'elle fut à l'instant exécutée ; je l'ai ensuite perfectionnée : cet air balsamique, entretenu continuellement dans sa chambre, la respiration particulière & encore plus immédiate des plantes vulnérables par le moyen de l'ancienne machine, l'équitation, l'usage intérieur de l'opiat de Marquet, un régime exact que suivit le malade, tout cela réuni fit des merveilles ; le malade recouvra une santé qu'il avoit anciennement perdue sans aucune espérance ; il a été à Saint-Germain à toutes les parties de chasse du Roi, & il est toujours devenu plus fort & plus vigoureux depuis ce temps ; il se porte actuellement passablement bien, quoiqu'il parût en

1768 dans le dernier degré de Phthysie. Je ne vous rapporte, Monsieur, cette cure, que bien long-temps après qu'elle a été opérée, pour qu'elle soit bien constatée (1).

V I I.

OBSERVATION sur la Pulmonie, extraite de la Nature considérée. Tome. I. Année 1774.

UNE jeune Dame, âgée d'environ vingt-quatre ans, ayant tous les symptômes d'une véritable pulmonie, au rapport des Médecins qui ont été consultés sur son état, s'est décidée à faire usage, depuis environ huit mois, de l'opiat béchique de Marquet & des fumigations humides, que nous lui avons conseillées; par l'usage de ces remèdes, par celui du lait coupé avec une infusion béchique, & par un régime convenable, cette malade est parvenue à rétablir son embonpoint, & à être délivrée des symptômes qui caractérisoient si fort sa maladie. On ne peut donc assez recommander l'usage de ces remèdes; mais il faut qu'ils soient continués; & si quelquefois ils n'ont pas réussi, c'est que la maladie étoit

(1) Dans la présente année (1776) il se porte encore très-bien.

dans son dernier période , ou que les malades se sont gouvernés à leur façon , comme il n'arrive que trop souvent à leur plus grand détriment. Au surplus les remèdes indiqués ne conviennent pas toujours dans tous les cas ; il n'y a que celui qui est dans l'habitude de les prescrire , qui puisse connoître ceux où ils conviennent , & ceux dans lesquels il faut y apporter quelques changements. le meilleur remède devient le plus souvent infructueux entre les mains de celui qui n'en fait pas faire usage.

V I I I.

*OBSERVATION sur la Phthysie , par
M. BUCHOZ , extraite du Manuel medical
& usuel des Plantes.*

DURANT le courant de l'année 1766 , je fus invité d'avoir soin du rétablissement de la nommée *** demeurant à Nancy , grand-rue Ville-Vieille. Elle étoit âgée d'environ vingt-cinq ou vingt-six ans. Elle souffroit des douleurs considérables entre les deux épaules ; elle touffoit beaucoup & crachoit des matieres purulentes & teintes de sang ; son teint étoit pâle & fouetté de rouge ; elle étoit d'un tempérament fort vif , & tourmentée d'une fièvre lente ; tous ces symptômes dénotoient une Phthysie pulmonaire du moins au premier degré.

Pour procéder à la cure de sa maladie, je commençai par la faire saigner du bras, ensuite je la purgeai avec deux onces de manne délayée dans un bouillon de mou de veau, auquel j'ajoutai une once de sirop de violette. Le lendemain de la purgation je la mis à l'usage, matin & soir, de l'opiat béchique du Docteur Marquet, à la dose d'un gros, & par-dessus un gobelet de tisane pectorale; cet opiat est composé de la façon suivante :

Prenez baume de leucatel une once; blanc de baleine une demi-once; sang de bouquetin, antimoine diaphorétique, anti-hectique de poterius; poudre *diatraganthi frigidi*, mâchoires de brochet, yeux d'écrevisse, de chacun un gros, mêlez & faites un opiat avec une suffisante quantité de sirop de diacode.

Elle prit cet opiat environ pendant un mois, ensuite je fis réitérer la purgation, après quoi je lui conseillai l'usage du lait.

Cette malade a été guérie radicalement, & depuis ce temps, elle a déjà eu plusieurs enfants, sans s'être ressentie de cette maladie.

I X.

AUTRE Observation sur la Phthysie, par le même, extraite du Traité de la Phthysie.

UNE jeune Dame de Nancy, âgée d'environ vingt-quatre ou vingt-cinq ans, eut quelque

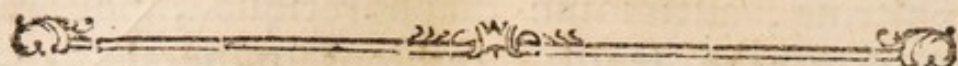
temps après une couche assez heureuse , une suppression presque totale des évacuations propres à son sexe : le sang , par révulsion , s'étoit porté à sa poitrine , elle avoit en conséquence beaucoup de peine à respirer ; elle ressentoit de grandes douleurs entre les épaules , accompagnées d'une petite fièvre lente ; elle toussoit continuellement & crachoit des matières purulentes ; on appella le Médecin de la maison : il lui prescrivit une saignée du bras ; cette saignée , loin de la soulager , augmenta son oppression : pour lors , par des principes évidents , une saignée du pied lui auroit mieux convenu ; voyant son état , elle me fit appeller , & après avoir examiné attentivement tous les symptômes de la maladie , je remarquai que le Médecin avoit deux indications à remplir , l'une de rappeler l'évacuation ordinaire , & l'autre de porter un prompt secours à une phthysie qui commençoit à se déclarer avec les symptômes les plus apparents : je commençai à ordonner à la malade une saignée du pied ; mais voyant sa résistance , je fus obligé de me départir de ce moyen ; je la purgeai doucement avec de la manne délayée dans du bouillon de veau ; ensuite , pour remplir tout à la fois les deux indications , je lui prescrivis l'usage de l'opiat suivant :

Prenez baume de leucatel une once : blanc de baleine , une demi-once ; mâchoires de brochet , sang de bouquetin , anti-hectique de

poitrine , antimoine diaphorétique , poudre diatraganthe froid , æthiops minéral , æthiops martial , extrait de petite centaurée & d'absynte , yeux d'écrevisse , de chacun un gros : safran oriental , un scrupule : mêlez , faites un opiat avec une suffisante quantité de sirop des cinq racines apéritives , dont la dose est d'un gros à prendre matin & soir , & par-dessus , une infusion théiforme de plantes vulnéraires ; la malade en prit pendant un mois ou six semaines ; les évacuations périodiques se rétablirent , l'oppression diminua , la toux cessa & le calme succéda à l'orage ; elle se trouva même encore beaucoup foulagée des fleurs blanches auxquelles elle étoit fort sujette ; je la purgeai ensuite avec une médecine ordinaire , je la mis à l'usage du lait coupé avec une décoction de squine.

Nota. Nous ne rapporterons pas ici les différentes observations du Docteur Marquet , au sujet de la Phthysie ; elles se trouvent consignées dans le Traité de la Phthysie , que nous avons publié.





C H A P I T R E I I

SUR les vertus du bois de Quassi, infiniment supérieur au Quinquina, pour guérir les maladies dans lesquelles on emploie cette écorce du Pérou.

I.

LETTRE sur le bois de Quassi, extraite des Lettres sur la méthode de conserver sa santé, &c. Lettre XIII, Tome I. Année 1768.

UNE découverte très-importante, Monsieur, que je me propose de vous faire connoître dans ce commerce épistolaire, est celle d'un bois infiniment plus précieux que le quinquina, il en a toutes les vertus sans en avoir les défauts. Il est à craindre pour cette écorce du Pérou, qu'elle ne perdît beaucoup de son crédit, lorsqu'on reconnoîtra en Europe les avantages qu'on peut retirer pour la Médecine, du bois dont il est question dans cette lettre; il nous vient d'un arbre qui croît dans les forêts de Surinam, où il est fort commun, & qui a été transporté en Europe, chez un petit nombre de curieux, qui n'en connoissoient pas la vertu; on le trouve rarement ailleurs. C'est à

M. Dalgberg, Conseiller de Police & de Justice dans ce pays , que nous sommes redevables en Europe , de la connoissance des propriétés de ce bois divin.

Surinam est , comme vous savez , Monsieur , une Province d'Amérique , située au fixieme degré de latitude vers le septentrion ; elle est soumise à la domination des Hollandois , qui y ont établi une Colonie. Elle abonde en toutes sortes de productions ; on y recueille sur-tout du sucre , du café , du coton , du tabac , de la gomme , du bois de teinture , & elle est dans une des plus jolies situations de l'Amérique ; mais en revanche elle est très-pernicieuse à la santé ; la grande chaleur , qui y regne , répand dans l'air une espece de putréfaction , dont les miasmes pestilentiels s'insinuent facilement au travers des pores ouverts du corps humain , & y allume des fievres d'autant plus à craindre , qu'elles sont plus inflammatoires. C'est ce que rapportent unanimement tous ceux qui ont voyagé dans ces contrées. Des différentes personnes qui vont à Surinam , à peine s'en trouve-t-il la troisieme partie exempte de maladie , le plus grand nombre en périt ; & , malgré les précautions que les habitants ont eues de couper une partie des forêts pour donner un libre cours à l'air , & de former une infinité de canaux , pour procurer plus facilement l'écoulement des eaux , ils n'ont pu encore jusqu'à présent se garantir de ces furieuses maladies épidé-

miques , qui , comme autant de faulx tranchantes , sapent journellement le fil de leurs jours , & répandent fans cesse la désolation dans le plus beau pays de l'univers. On ignorerait peut-être encore à présent , Monsieur , les moyens qu'on pouvoit employer pour opposer une digue aux ravages de ces horribles maladies , sans un esclave negre , nommé Quassi , qui a découvert un remede , dont il s'est servi plusieurs fois avec succès pour garantir les fievres malignes de ses camarades. Il s'étoit acquis à Surinam une telle réputation par une découverte aussi salutaire , que ses maîtres étoient même obligés d'avoir recours à lui , & d'implorer ses lumieres , malgré son état d'esclave. Quassi cacha pendant longtemps ce remede , il en fit un secret ; nous n'en aurions encore actuellement aucune connoissance , si M. Dalgberg n'eut pas su gagner l'amitié de cet esclave , par les bons traitements & les caresses qu'il lui fit. Il parvint à avoir de lui non seulement son secret , mais Quassi s'empressa même de lui montrer au par-delà l'arbre de la racine duquel il se servoit pour son remede. Ce généreux M. Dalgberg , si ami de l'humanité , communiqua à M. Linnæus une branche de cet arbre en fleurs , & des fruits avec ses feuilles ; c'est d'après ces branches & ces fruits , mis en parallèle avec un certain arbre qu'on cultivoit depuis quelque temps à Upsal , & qu'on n'y connoissoit pas , que M. Linnæus fit la description de l'arbre de Surinam ;
il

il lui a donné le nom de *Quassia amara*. *Sp. Plant. edit. 2. pag. 552*, du nom de l'esclave, qui, le premier, en a démontré les propriétés. L'arbre inconnu du jardin d'Upsal est, suivant Linnæus, le véritable Quassi de Surinam. . . .

Ses fleurs sont disposées en grappes à l'extrémité des branches & ont le port & le volume des fleurs de la fraxinelle ; le calice est très-court, formé de cinq pieces ovales qui subsistent après les pétales. Il y a cinq pétales égaux, alongés, écartés les uns des autres, accompagnés d'un nectaire, qui consiste en cinq écailles ovales, velues, implantées à la base des filets des étamines. Les filets, au nombre de dix, sont égaux, très-menus, aussi longs que les pétales, & surmontés de sommets oblongs, qui ont une position à-peu-près horizontale. Cinq embryons de forme ovale, qui ne sont que des filets & qui égalent la longueur des pétales, sont joints ensemble sur un placenta charnu & orbiculaire. Il leur succede cinq fruits de forme ovale, obtus, écartés les uns des autres & placés vers les bords du placenta où ils s'inserent ; ils sont séparés intérieurement en deux loges, dont chacune renferme une semence unique & à-peu-près ronde. La tige de l'arbre est cylindrique & cendrée ; elle produit peu de branches & de rameaux ; les jeunes pousses ont l'écorce verte & très-légèrement pointillée de blanc ; les feuilles sont alternes, composées de trois ou quatre rangs de folioles, rarement

bien opposées ; ces folioles n'ont point de pétales , & sont attachées sur un long filet commun , lequel est bordé d'une feuille membraneuse assez large & se termine par une pointe fine & molle. La forme de chaque foliole est en ovale alongé, elle est très-entière, lisse, terminée en pointe, marquée de quelques veines ou fibres longue comme le doigt, large d'environ deux pouces, d'un verd gai. Avant son développement, elle est pliée en deux, en sorte que les côtés sont parallèles. Ces folioles subsistent souvent jusqu'à la fin de l'automne. M. Linnæus a observé que dans les serres il se forme presque toujours sur les folioles des insectes semblables à ces especes de gales nommées punaises, qui affectent les feuilles des orangers & de quelques autres arbres de serre. La racine du quassi est grosse comme le bras, & blanchâtre en dedans ; mais elle jaunit à l'air. On y trouve intérieurement de l'aubier sans bois, & de la moëlle, qu'on ne peut séparer d'ensemble. Son écorce est fine, grise, raboteuse, & comme gersée en quelques endroits. Par cette description, il est clair que le quassi n'appartient pas au genre du *Sapindus*, comme quelques-uns ont parlé, ni à celui du *Zigophyllum*, ainsi que M. Rolander l'avoit voulu insinuer.

Le bois de quassi, ou plutôt sa racine, qui est la seule partie en usage de cet arbre, n'a point d'odeur ; mais il est très-amer, aucun médicament n'en approche par l'amertume cependant il n'est pas styptique, qualité qu'on

reproche , à juste raison , au quinquina. Essayez , Monsieur , de mettre sur votre langue la moindre larme de ce bois , quand même elle ne feroit pas plus épaisse qu'une feuille de papier , un peu plus grande qu'une semence de melon , aussi-tôt vous vous appercevrez dans la bouche d'une amertume si grande , qu'à peine pourrez-vous même en imaginer une pareille ; elle n'est pas de ces amertumes qui passent à l'instant , elle dure très-long-temps , on diroit même qu'elle pénètre au-travers de la propre substance de la langue. La simple infusion du quassi fait le même effet ; mettez seulement un scrupule de sa poudre dans une livre d'eau chaude , vous lui communiquerez par-là une telle amertume , que vous en ferez même étonné : cependant la saveur amere de ce bois n'est pas désagréable ; otez-le de la bouche , il vous y reste un petit goût qui flatte ; quand vous voudrez prescrire en même temps tout ce qu'il y a de plus amer & de plus agréable , ordonnez le bois de quassi.

Ce bois , si on en juge par sa saveur , doit être balsamique ; car on appelle balsamique tout ce qui peut , par son amertume , résister aux acides & à la putréfaction , les deux principaux destructeurs des végétaux & des animaux ; sans contredit , le bois de quassi est de cette classe , & même le premier. Quand je vous dis , Monsieur , que les amers résistent à l'acide , & à la putréfaction , je n'avance rien que je ne sois en état de prouver , & même par

l'expérience quotidienne. Ne met-on pas ordinairement, pendant l'été, de l'absynthe dans la bière, pour la garantir de l'acide? Pourquoi fait-on aussi cuire du houblon avec la bière, si ce n'est pour la conserver plus long-temps, & pour empêcher qu'elle ne s'aigrisse? Quand un vin commence à tourner à l'aigre, les Marchands de vin ont grand soin de le rétablir par les amers; ils le vendent même pour lors comme stomachique. Ce que je dis de la vertu des amers sur les acides, n'est pas moins réel quant à la putréfaction des corps. Quand on veut conserver la chair des animaux & la garantir de la putréfaction, qu'y-a-t-il de meilleur que de l'envelopper de scordium? On conserve pendant plusieurs siècles des cadavres sains & entiers, en les saupoudrant de myrrhe & d'aloës: aussi la myrrhe & l'aloës sont, sans contredit, très-amers. Le quassi, qui est amer au premier degré, est donc balsamique; mais s'il est balsamique, il est encore par la même raison, ainsi que les autres amers, tonique & stomachique on; peut donc l'employer dans tous les cas, où les amers conviennent; aussi s'en sert-on dans l'Amérique pour les fièvres intermittentes, continues, malignes & putrides. La physiologie distingue dans le sang deux sortes de substances, la rouge & la séreuse: la rouge tend à la putréfaction, & la séreuse à l'acide. Quand cette dernière est viciée, elle devient donc acide, & à un tel point, qu'elle se manifeste même à l'extérieur, comme vous pouvez le

remarquer dans les fievres tierces & intermittentes. Ceux qui sont attaqués de ces maladies, ont les humeurs acides; leur fueur répand même une telle odeur, que pour peu qu'on soit versé dans la Médecine-pratique, on ne peut se tromper sur les caracteres de leurs maladies; c'est par les amers qu'on enleve cette acidité: aussi ordonne-t-on, comme spécifique dans ces cas, le quinquina à cause de son amertume. On se servoit anciennement, avant sa découverte, pour la même fin, de la gentiane, de la petite centaurée, de la camomille, de la fève de saint Ignace, &c. Les amers ne conviennent pas moins, Monsieur, dans les fievres continues, qui sont, à strictement parler, de vraies fievres intermittentes: elles ont de même leur paroxisme; mais ces paroxismes se succedent tellement les uns aux autres, qu'à peine un est-il passé, que l'autre recommence. On a remarqué que dans la plupart de ces fievres, le quinquina n'y étoit pas néanmoins d'une grande efficacité, que souvent même il pouvoit y devenir nuisible, sur-tout lorsque l'inflammation se mettoit de la partie. Il n'en est pas de même, Monsieur, du quassi: il réussit toujours à merveille dans ces cas. Des gens, dignes de foi, ont été témoins mille & mille fois à Surinam, de ses vertus dans toutes les fievres inflammatoires, putrides, malignes & autres de pareille nature. On auroit bien de la peine, au dire des gens de ce pays, de trouver un remede capable de remplacer le bois de quassi.

Quand vous conseillerez le quassi, Monsieur, vous pouvez l'ordonner sous différentes formules, ou en poudre, ou en pilules, ou en électuaire. Notre esclave negre rapoit cette racine & la mettoit en digestion pendant un ou deux jours dans de l'eau-de-vie de France, & en un lieu tiede, puis il décantoit & filtroit la teinture qui en résultoit, & il la donnoit seule au malade. Je pense cependant, avec M. Linnæus, qu'il seroit plus à propos de la donner en infusion; voici, Monsieur, comme je la prescrivois: je faisois infuser pendant une petite heure, dans une livre d'eau de fontaine bouillante, un gros de cette racine rapée, & je faisois prendre au malade une once de cette infusion de deux en deux heures; rien n'empêche qu'on ne puisse porter la dose jusqu'à deux, trois ou quatre onces; on n'a rien à risquer de ce remede, qui n'est ni caustique, ni corrosif, ni même styptique; il n'est nullement dangereux, & est très-analogue à la substance de notre corps. On pourroit, au lieu d'eau, le faire infuser dans du vin.

Le quassi ne convient pas seulement dans les fievres, il peut encore être très-utile dans d'autres maladies, qui reconnoissent aussi pour cause l'acide, telles que l'hypocondriacé, les fleurs-blanches, la goutte & même le sphacèle. Avant de finir cette lettre, je vous ferai part de trois observations pour connoître les bons effets du quassi.

Un vieillard, âgé de quatre-vingts ans, dit

M. Linnæus, s'étant exposé après avoir eu bien chaud à un air froid, fut tout-à-coup saisi d'une grande fièvre, qui ne lui laissoit aucun relâche, tant les paroxismes se succédoient les uns aux autres : on appella le Médecin ; l'indication étoit de lui faire prendre l'ipécacuana ou quelqu'émétique : mais son grand âge & sa foiblesse étoient pour le Médecin une contre-indication ; il ne put aussi lui faire prendre le quinquina, tant le malade avoit d'aversion pour ce remede ; il se détermina pour lors à lui prescrire de l'infusion de quassi à toutes les heures du jour ; le malade n'en eut pas plutôt fait usage, que dès le lendemain la fièvre disparut. Un homme sujet à la goutte, dit aussi M. Linnæus, & âgé de soixante ans, fut attaqué tout-à-coup d'un asthme métastatique, occasionné par une goutte remontée ; il ressentoit de vives douleurs dans la région de la poitrine & du bas-ventre ; son asthme étoit si violent, qu'on croyoit à tout moment que le malade expiroit : on appella le Médecin, il lui ordonna l'infusion de la racine de quassi. Le malade fut soulagé quelques heures après en avoir pris, le paroxisme de l'asthme cessa, & les douleurs de la poitrine & du bas-ventre diminuerent de beaucoup.

Une femme, âgée de trente ans, étoit attaquée depuis quelques jours d'une colique violente ; elle fit appeller un Médecin : on employa les lavements & autres remedes indiqués dans ces cas ; rien ne calmoit, les urines

de la malade étoient crues : on lui ordonna même du quinquina & en substance & en infusion, & toujours sans succès ; enfin on lui donna l'infusion de quassi. Ce remède fut le seul qui opérât ; la malade en prit une livre le premier jour : en peu de jours le calme succéda aux douleurs violentes.

Vous pouvez conclure, Monsieur, de quelle utilité seroit le bois de quassi dans la médecine. Quelle ressource les Médecins ne trouveroient-ils pas dans un bois aussi efficace ! il seroit à souhaiter que nos Pharmaciens tinssent de ce bois dans leur boutique.

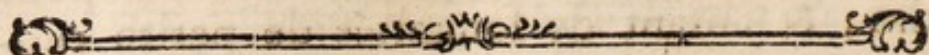
I I.

FIEVRE intermittente, guérie par l'usage de la décoction du bois de Quassi, extraite de la Nature considérée. Année 1774. Tome II.

U
LA nommée *** se trouvant en service aux environs de Saint-Germain, fut attaquée d'une fièvre intermittente tierce, il y a environ deux mois ; elle fut obligée de quitter la maison, où elle se trouvoit alors, pour avoir la facilité de se faire guérir ; elle vint consulter M. Buchoz sur son état. Ce Médecin lui conseilla d'abord la saignée & la purgation, ensuite il lui fit prendre au commencement de l'accès un remède qui lui a souvent réussi ; il consiste dans un gros de cloportes en poudre,

pareille quantité de quinquina aussi en poudre, & autant de sommités de petite centaurée : on délaye ces poudres dans un gobelet de vin blanc, & on prend cette mixtion au moment de l'accès. La malade fut pendant près de huit jours sans se ressentir d'aucun mouvement fébrile, par le seul usage de ce remede ; mais comme elle fit quelque imprudence dans le régime de vie que lui prescrivit son Médecin, la fièvre lui revint même plus fortement qu'à l'ordinaire. Le Médecin lui prescrivit un opiat avec l'æthiops martial de l'Emery, le quinquina en poudre, l'extract de petite centaurée, de fumeterre, le sel d'absynthe ; mais ce remede ne produisit aucun changement dans son état, quoique la malade en eût pris trois ou quatre fois par jour, pendant huit jours. M. Buchoz se rappella pour lors les bons effets du bois de quassi, qu'il avoit annoncé dans le N°. précédent ; il lui conseilla donc la décoction de ce bois ; elle n'en eut pas fait usage pendant huit jours de suite, qu'elle ne ressentit plus aucun accès de fièvre ; elle se porte actuellement très-bien.





CHAPITRE III.

Remedes contre la Pierre , la Gravelle & la Colique néphrétique.

I.

LETTRE sur l'*Acmelle* & quelques autres végétaux , regardés comme spécifiques contre les maladies susdites , extraite des Lettres sur la méthode de s'enrichir promptement &c. Lettre XV. Année 1768.

JE vous ai , Monsieur , entretenu précédemment d'un bois bien intéressant pour l'humanité : je vous destine pour l'objet de cette Lettre , une plante qui ne lui cede en rien pour les avantages qu'elle peut nous procurer dans la guérison de nos maladies. Cette plante se nomme *Acmelle* ; elle nous vient de l'Isle de Ceylan , qui est sous la domination hollandoise : on la connoît en Botanique sous les noms de *Verbesina Acmella*. Linn. Sp. Plant. 1271 ; *Caratocephalus ballotes foliis*. Vaill. act. 600. Elle est annuelle ; sa racine est blanche & fibreuse ; sa tige est haute d'environ un pied , distri-

buée par branches épanouies & garnies de feuilles posées par paire, oblongues, semblables à celles du *Lamium* ou Ortie morte; ses fleurs sortent de l'extrémité des branches, & sont composées d'un grand nombre de petites fleurs jaunes variées, qui forment en s'unissant une tête portée par un calice à cinq feuilles. Quand les fleurs sont passées, il leur succede des semences d'un gris obscur, longues, lisses, excepté celles du sommet, & garnies d'une longue barbe qui les rend fourchues. Un Chirurgien-Major de l'Hôpital Militaire de Colombo, qui est un des premiers qui ait fait connoître cette plante, dans une Lettre écrite au Professeur de Botanique de Leyde, distingue trois especes d'*Acmele*, toutes différentes les unes des autres, sur-tout par la couleur des feuilles. Il y a, selon lui, une espece qui a la graine noire, & les feuilles longues; c'est de cette espece dont je vais vous exposer les vertus. Elle est la plus usitée dans le pays; on se sert avec succès pour la pierre & la gravelle, de sa graine & de sa feuille, quoiqu'on puisse aussi employer sa tige, sa racine & ses branches.

On cueille dans l'Isle de Ceylan, les feuilles de cette plante, avant que les fleurs paroissent, & on les fait sécher au soleil: elles se prennent de deux façons; en poudre avec un véhicule convenable, ou en infusion théiforme: souvent on fait infuser sa racine,

ses tiges & ses branches dans de l'esprit-de-vin, que l'on distille ensuite : on fait encore un extrait avec la racine, & on tire de la plante un sel qui est reconnu pour très-bon dans les pleurésies, les coliques & les fièvres : on vante sur-tout la teinture d'Acmelle, faite avec de l'esprit-de-vin, & prise deux ou trois fois par jour dans un verre de vin, ou dans quelque décoction antinéphrétique. On prétend que rien n'est meilleur que cette teinture, pour faciliter l'évacuation du gravier, & dissiper promptement la gravelle. Un Officier digne de foi, a assuré en 1690, à la Compagnie des Indes Orientales d'Hollande, avoir guéri par l'usage de cette plante, plus de cent personnes attaquées de la pierre & de la colique néphrétique : son témoignage est d'autant plus sûr, qu'il a été confirmé par celui du Gouverneur même de l'Isle de Ceylan, & par le Chirurgien-Major du lieu.

Linnæus, dans sa Matière médicale, parle de l'Acmelle comme d'une plante balsamique, amère, ayant l'odeur & la saveur du figesbeckia, qui nous vient de Virginie, & qui s'accommode très-bien à notre climat. Cette plante, dit-il, quoiqu'inusitée, n'en est pas moins précieuse ; elle est, selon lui, anodine, atténuante, diaphorétique, diurétique & emménagogue : elle convient très-bien, ajoute-t-il, dans l'hydropisie, la strangurie, le calcul, la goutte, les fleurs-blanches & la pleurésie. Le figesbeckia a presque les

mêmes vertus , & est pareillement très bien indiqué dans les mêmes cas ; aussi pourroit-on le substituer à l'Acnelle , qui est , à proprement parler , le bidens de l'Isle de Ceylan.

Le calcul , la gravelle & la colique néphrétique sont des maladies d'autant plus déplorables , qu'on a bien de les peine à trouver dans la Matière médicale , des remèdes assez puissants pour pouvoir les combattre ; le plus souvent même elles nous occasionnent la mort. Si l'Acnelle a la vertu de guérir les maladies , (& qui en peut douter , Monsieur , après le récit des vertus de cette plante , confirmées par le témoignage du Gouverneur même de l'Isle de Ceylan ?) que peut-on trouver de plus précieux pour l'humanité ? Pourquoi priver plus long-temps les habitants de ce continent , d'une plante qui leur seroit si avantageuse ? Quelle récompense ne mériteroit pas celui qui , après avoir constaté sur les lieux , les vertus qu'on lui attribue , la répandroit par tout l'Univers ? Mais , Monsieur , à quoi bon aller chercher si loin une plante qui a ces vertus ? N'en avons-nous pas une aussi efficace en Europe ? C'est de la Bußerolle dont je veux vous parler ; elle est connue plus particulièrement sous le nom d'*Uva Ursi*. M. Haën , grand Praticien au College de Vienne en Autriche , nous a fait part depuis neuf à dix ans , des vertus de cette plante pour le calcul & la colique néphrétique : plusieurs Médecins s'en sont

fervi efficacement pour les mêmes maladies : le Journal de Médecine & la Gazette Salulaire font pleins d'observations qui constatent les bons effets de cette plante ; je m'en suis servi moi-même en plusieurs occasions , j'ai toujours eu lieu de m'en louer.

Il y a même trois ou quatre ans que M. Rigué , Curé du Village d'Allianville , près de Neufchâteau , étant attaqué depuis long-temps de la gravelle , sans avoir pu jusqu'alors se procurer aucun soulagement , se trouvant pour lors dans un de ces paroxismes violents , qui ne le laissoient reposer ni jour , ni nuit , ne pouvant être assis , ni marcher , & étant obligé de se tenir debout comme courbé , & appuyé sur les bras de deux personnes , me consulta par lettres : après avoir détaillé l'état terrible où il se trouvoit , il m'y faisoit le narré exact des remèdes qu'il avoit employés , & toujours , disoit-il , sans succès : ni la saignée , ni les bains , ni les fomentations émollientes , ni la tisane pectorale & apéritive n'avoient pu même adoucir ses douleurs ; il n'urinoit point , & quand il parvenoit à pouvoir le faire , ce n'étoit que goutte à goutte. Voyant que ce malade avoit employé tous les remèdes que la Médecine-pratique indique , je me déterminai à lui conseiller l'usage de l'*Uva Ursi* ; & comme cette plante ne se trouvoit pas dans le pays qu'il habitoit , je lui en envoyai aussi-tôt par l'Express qui m'avoit rendu sa lettre ; je lui

en donnai en branches & pulvérisée : je lui prescrivis tous les jours, matin & soir, un gros de sa poudre dans un gobelet de tisane pectorale. Le malade ne fit usage qu'une ou deux fois de cette plante pulvérisée, par l'aversion qu'il eut pour cette boisson : au lieu de prendre la Bussérole en poudre, il la fit bouillir dans des bouillons de mou de veau, & il en prit la décoction plusieurs fois le jour. Au bout de quatre ou cinq jours qu'il usa de cette décoction, il se trouva soulagé; il rendit des urines épaisses & chargées de gravier; & le quinzième jour de l'usage de ce remede, il lui sortit par le canal de l'urethre une petite pierre, mais cependant assez grosse pour ne pouvoir se donner facilement issue; le malade fut encore obligé de recourir à un Chirurgien, pour en faciliter la sortie. Aussitôt que cette pierre fut évacuée, M. Rigué se trouva totalement soulagé : il bénit encore tous les jours le Seigneur, dit-il dans une de ses lettres, de lui avoir procuré un remede aussi merveilleux. Je communiquai dans le temps, en faveur de l'humanité, les lettres qui annonçoient l'entière guérison du malade, au Professeur Royal de Botanique de Pont-à-Mousson, qui fit soutenir à l'instant une these sur les vertus lithontriptiques de l'*Uva Ursti*.

Un Religieux Tiercelin de la Maison de Nancy, âgé de 72 ans, attaqué depuis près de vingt ans de la gravelle, dont il n'avoit pu

se guérir, malgré tous les secours de la Médecine, vint me consulter; à peine pouvoit-il marcher, même avec une canne, lorsqu'il se rendit chez moi, tant il étoit accablé du poids des années & de la douleur du mal: je lui conseillai pour lors, matin & soir, un gros de la poudre d'*Uva Ursi*, dans un gobelet de tisane pectorale: il en fit usage pendant près de six semaines, s'en trouva si bien, qu'il quitta la canne, & marcha aussi droit qu'un jeune homme qui jouit de la plus parfaite santé; il s'est toujours rendu depuis ce temps aux exercices de son état, chose qu'il n'avoit pu faire depuis long-temps.

Une fille âgée d'environ 24 à 25 ans, attaquée depuis long-temps de colique néphrétique, qui la tourmentoît vivement, vint me consulter, il ya aussi deux ou trois ans, sur cette maladie; j'eus recours à cette plante, dont j'avois remarqué, à différentes fois, le succès; je la lui prescrivis de la façon ci-dessus: le remède opéra; dès le troisième jour elle se trouva soulagée.

Je ne finirois pas, Monsieur, si je voulois vous rapporter les différentes cures que j'ai opérées par le moyen de l'*Uva Ursi*; les trois que je viens de vous rapporter suffissent pour vous démontrer les vertus de ce remède.

L'*Uva Ursi* est fort commun en Lorraine, sur les montagnes de Remiremont; voyez Mon. *Tournefortius Lotharingæ*. Cette plante croît

croît aussi sur les montagnes de Geneve, le mont Credo, le mont Pilat, dans les Pyrénées, & aux environs de Vienne en Autriche.

On trouve aussi en Lorraine une autre espece de plante qui a la même vertu que l'*Uva Ursi*, & qui est fort commune aux environs d'Épinal; cette plante se nomme dans le pays Brimbelle, *Vitis Idæa foliis oblongis crenatis*. Pin. *Vacinium myrtillus*. Linn. On emploie ses bayes pour teindre le vin. M. Thierry, Médecin-Consultant du Roi, me fit remarquer que la Brimbelle étant à-peu-près de la même nature que l'*Uva Ursi*, pourroit bien aussi en avoir les propriétés; qu'il se rappelloit qu'étant enfant, il mangeoit en quantité des bayes de cet arbruste, & qu'il n'urinoit jamais si bien, que quand il en avoit beaucoup mangé. Sur cette observation, je m'informai dans le pays d'Épinal, si cette plante avoit constamment une vertu diurétique: j'appris sur les lieux qu'on n'avoit jamais vu d'enfant, parmi ceux qui avoient mangé journellement des bayes de Brimbelle, avoir eu la gravelle, que même cette maladie étoit fort rare dans le canton: je conclus donc avec M. Thierry, qu'on pouvoit employer au lieu d'*Uva Ursi*, le *Vitis Idæa*; je ne manquai pas d'en faire usage à la première occasion qui se présenta.

Un homme âgé d'environ 55 ans, attaqué depuis long-temps de la gravelle & d'une colique néphrétique, ayant conséquemment beaucoup de peine à uriner, vint me con-

sulter sur la fin de Septembre de l'année précédente : je lui prescrivis pour tout remède, de la décoction des feuilles, bois & bayes de Brimbelle, matin & soir : le malade en fit usage pendant environ un mois ou six semaines, au bout duquel temps, il se trouva parfaitement guéri. Je vous invite, Monsieur, à réitérer cette expérience, si vous en trouvez jamais l'occasion ; vous rendrez par-là un grand service à l'humanité.

On a renouvelé aussi de nos jours un remède pour la gravelle, qui est l'infusion théiforme de la semence de carotte sauvage : un Curé assure, dans les nouvelles publiques, s'en être servi avec succès ; nous avons quelques exemples de personnes qui s'en sont tous bien trouvées, & notamment un habitant de Dammartin, à sept lieues de cette Capitale : mais comme la semence de carotte sauvage est de la classe des semences chaudes, il y a à craindre qu'elle ne devienne trop irritante, dans une maladie où il ne s'agit que d'adoucir & de relâcher. C'est pour raison de cet inconvénient, qu'on ne fait plus actuellement usage de la chauffe-trappe, dont on a si fort exalté le mérite dans le Languedoc, de même que de la racine de carline, qui est trop échauffante. Il n'en est pas de même, Monsieur, de l'*Uva Ursi*, ni du *Vitis Idæa*, ces deux plantes n'ont en elles aucun principe capable d'irriter ; leurs bayes passent même pour rafraîchissantes : mais comment ces plantes agissent-elles dans le calcul ? C'est là

le problème qu'il n'est pas facile de résoudre : du moment que nous voulons entrer dans la théorie des médicaments, nous devons commencer à reconnoître notre ignorance ; combien d'effets ne voit-on pas tous les jours dans la nature, dont on ignore les causes !

Vous voyez, Monsieur, par les vertus de l'*Uva Ursi*, & du *Vitis Idæa*, que j'ai eu raison de dire qu'il étoit inutile de recourir à l'*Acmelle* pour la guérison de la pierre & de la gravelle ; il en est de même de toutes les autres maladies ; nous trouvons dans nos plantes indigènes de quoi remplacer les plantes exotiques.

I I.

Sur la Doradille, regardée comme spécifique contre les maladies susdites ; extrait des Lettres périodiques sur la méthode de s'enrichir promptement, &c. Lettre XXV. Année 1769.

J E vous ai entretenu, Monsieur, de l'*Acmelle* & de plusieurs autres plantes, qu'on regarde comme spécifiques dans la pierre, le calcul, la gravelle & la colique néphrétique ; ces maladies sont si graves & souvent si difficiles à traiter, qu'on ne peut assez multiplier les secours qu'on peut y apporter.

La doradille est un des moyens que la Botanique-pratique nous a fait connoître depuis peu pour la cure de ces maladies.

Cette plante qu'on nomme aussi dorade , daurade , l'herbe dorée , & plus communément cétérach , a pour caractère une racine fibreuse & brune , des feuilles presqu'aîlées , découpées en lobes alternes, unis par leur base, obtus , sinueux , onvés , ces feuilles sortent de la racine , & sont en grand nombre , longues de trois ou quatre pouces , vertes en-dessus , & d'un jaune brun sur la surface inférieure qui porte la fructification : cette fructification de la plante est disposée en lignes droites sur le disque des folioles. La doradille est connue en Botanique sous les noms d'*asplenium sive ceterach* J. B. *asplenium ceterach*. Linn.

Vous trouverez , Monsieur , cette plante dans les endroits pierreux , sur les murailles & les rochers ; elle est meilleure & plus commune dans les pays chauds ; les montagnes d'Andalousie , Castille , Arragon , Catalogne & Valence en sont couvertes ; c'est de ces montagnes d'où je vous conseille de la tirer par préférence : les années pluvieuses sont celles où elles multiplient le plus ; on la trouve rarement dans les grandes sécheresses.

La doradille fait partie de la famille des capillaires , & a été mise par cette raison au nombre des plantes béchiques ou pectorales ; on lui a aussi attribué une vertu apéritive.

Sa principale propriété est , suivant les anciens Botanistes , d'être splénique , c'est-à-dire , propre pour les maladies de la rate ; mais on a découvert de nos jours , dans cette simple , une propriété beaucoup plus intéressante à l'espece humaine : on a reconnu en elle un excellent diurétique : M. Morand, Chirurgien-Major de l'Hôtel Royal des Invalides, Membre de l'Académie des Sciences, est le premier qui a rendu publique en France cette heureuse découverte : il a donné dans le Dictionnaire Encyclopédique un article sur cette plante ; il y rapporte la guérison de M. le Comte d'Auteuil, Chef d'Escadre des Armées Navales d'Espagne , qui s'est servi avec le plus grand succès de la doradille , contre la gravelle qui le tourmentoit à l'excès.

La doradille qu'on nous envoie d'Espagne, est , ou toute entiere avec ses feuilles , ses tiges & ses racines , ou toute préparée , c'est-à-dire , seulement ses feuilles dépouillées de la tige ; ce sont uniquement ces dernieres dont on se sert en Médecine.

La maniere d'user de ces feuilles, est de les faire infuser à la dose d'une bonne pincée, dans deux tasses d'eau bouillante , comme on fait le thé : (vous savez , Monsieur , que les feuilles & les fleurs des plantes n'ont de vertu qu'autant qu'elles sont simplement infusées) on prend les deux tasses d'infusion le matin à jeûn , & plus ou moins longtemps , suivant les effets : cela n'exclud point

les autres remèdes qui feroient nécessaires en même temps pour d'autres indications.

Par les observations faites , dit M. Morand , sur-tout à Paris , à Verdun & à Grenoble , où l'on en fait beaucoup d'usage depuis peu , il paroît que cette infusion charroie doucement les fables , dissipe les embarras dans les reins , qui accompagnent ordinairement les maladies néphrétiques , & adoucit les douleurs qu'elles causent dans les voies urinaires. M. Miffa , Médecin , m'a dit avoir conseillé plusieurs fois , & toujours avec succès , à ses malades , de la doradille , sans en avoir remarqué aucun inconvénient. Une personne en place , qui étoit fort tourmentée de la gravelle , qui avoit souvent des paroxismes de colique néphrétique , & dont M. Miffa est le Médecin , fait usage de cette infusion depuis près d'un an , ce qui l'a beaucoup soulagé ; il a même rendu de petites pierres par le canal de l'urèthre.

Malgré l'autorité d'une personne aussi éclairée que M. Morand , duquel nous tenons la vertu de ce remède , je pense , Monsieur , que nous ne devons pas encore accorder à la doradille une vertu lithontriptique ; elle n'est tout au plus qu'un léger diurétique , ainsi que tous les capillaires dont elle fait partie : au reste elle ne peut nuire , même dans les paroxismes de la colique néphrétique. Si parmi les plantes , il s'y en trouve quelques-unes qui aient une vertu lithontriptique ,

c'est sans contredit la boufferoie ; les expériences qui en ont été faites en différents pays, par différents Médecins, & sur plusieurs malades, ne permettent pas de mettre même en problème la vertu lithontriptique de cette plante.

I I I.

VERTUS des Siliques seches d'Haricots contre la Colique néphrétique, extrait de la Lettre ci-dessus énoncée.

LE 20 Mars 1737, dit le Docteur Marquet, la Veuve Plantet, Couturiere à Nancy, se trouva incommodée de douleurs très-vives dans les reins, avec suppression d'urine presque totale, symptômes qui caractérisent la véritable colique néphrétique : ce qui me confirmoit encore plus dans cette opinion, c'est que la malade avoit des envies de vomir, & qu'elle m'avoua qu'elle appercevoit souvent du gravier & des petites pierres au fond de son urine. La maladie connue, pour parvenir à une prompte guérison, je fis d'abord donner un lavement émollient & rafraîchissant à la malade, avec deux onces de pulpe de casse délayées dans une demi-livre d'eau de pariétaire, & en même temps je lui fis faire une saignée légère du bras, pour appaiser

l'inflammation qui survient ordinairement dans les reins & les uretheres, lorsque les pierres & graviers y séjournent, ce qui cause le gonflement & la tension de ces visceres, & conséquemment la fièvre. Je lui prescrivis pour boisson ordinaire, la tisane faite avec la grande mousse des vofges, que l'on nomme *Muscus terrestris clavatus*, le polypode & la réglisse : cette tisane commença à ouvrir les conduits urinaires, mais rien n'a mieux réussi pour pousser les urines, & en même temps les graviers, que les cosses ou filiques seches des haricots, dont je faisois prendre une demi-poignée à la malade en infusion théiforme; c'est un très-bon apéritif, qui fit promptement son effet, en faisant évacuer avec les urines les petites pierres & graviers qui en arrêtoient le cours, d'où s'ensuivit la guérison de la malade.



CHAPITRE IV

CONTENANT plusieurs Remedes nouveaux.

I.

NOUVELLE Eau vulnéraire, extraite des Lettres sur la méthode de s'enrichir promptement, &c. Lettre XIX. Année 1768.

L'EAU vulnéraire, Monsieur, est d'un si grand secours dans les campagnes, que je ne crains pas de vous en entretenir aujourd'hui, comme d'un objet digne de votre attention; chacun la fait différemment. Vous avez peut-être aussi, Monsieur, une méthode particulière; elle se nomme communément *Eau d'arquebuse*. C'est une eau distillée dans laquelle on fait entrer un grand nombre de plantes, la plupart vulnéraires, & quelques-unes céphaliques & odorantes. On emploie cette eau, comme vous savez, extérieurement, pour boucher les plaies & les ulcères, & même pour feringuer dans les plus profondes qu'il faut nettoyer: on s'en sert aussi intérieurement, lorsqu'il y a quelque soupçon de sang caillé, par la rupture de quelques vaisseaux.

Parmi les différentes dispensations d'eau vulnéraire, la plus utile & la meilleure est

sans contredit celle qu'à adoptée M. Chomel. On prend, suivant qu'il le rapporte dans son *Abrégé de l'Histoire des Plantes usuelles*, des racines & feuilles de grande consoude, des feuilles de bugle, de brunelle, de fanicle, de plantain, l'œil-de-bœuf, de millepertuis, de véronique, de mille-feuilles, de sauge, d'origan, de calament, d'hyssope, de menthe, d'armoïse, d'absynthe, de bétouine, de grande scrophulaire, d'aigremoine, de scabieuse, de verveine, de fenouil, de petite centaurée, de nicotiane, d'aristoloche, de clématite & d'orpin, de chacune toute épluchée deux ou trois poignées, racines d'aristoloche ronde & longue concassée, de chacune une once : on hache les herbes & les fleurs, & on met le tout dans un vaisseau : on verse par dessus suffisante quantité de bon vin blanc, en sorte qu'il fournisse de deux ou trois doigts. On laisse les herbes en digestion dans un lieu chaud pendant deux ou trois jours : on les fait ensuite distiller jusqu'à ce qu'on ait retiré environ le tiers de la liqueur qu'on y a employée, & on la garde dans une cruche bien bouchée. Plusieurs personnes choisissent le temps des vendanges pour faire leur eau vulnéraire ; elles mêlent leurs herbes avec du raisin, & les laissent fermenter ensemble pendant environ un mois ; souvent elles y ajoutent, pour rendre la liqueur plus forte, quelques pintes d'eau-de-vie ; après quoi elles distillent le tout. La première eau

qu'on retire par la distillation de ce mélange est très-spiritueuse ; on la nomme Eau vulnéraire double : celle qui vient sur la fin de l'opération est moins chargée de principes volatils & sulphureux, & s'appelle pour cette raison Eau vulnéraire simple ; il faut avoir soin de ne la pas mêler. Si on veut avoir une eau vulnéraire plus déterfitive, on peut dissoudre dans cette eau le sel fixe tiré par la lixiviation du marc des herbes seches & réduit en cendres ; par ce moyen on a une eau excellente pour les ulceres & les vieilles plaies, mais il n'en faut pas prendre pour lors intérieurement ; l'eau vulnéraire, faite avec le vin blanc, est recommandée pour l'intérieur. Sa dose est d'une ou de deux onces dans les chûtes considérables, pour prévenir les dépôts intérieurs. L'eau vulnéraire, dont je viens de vous donner la composition, est, comme vous pouvez voir, chargée d'une quantité de plantes, dont les vertus sont à la vérité bien constatées, mais dont quelques-unes suffiroient pour produire le même effet, en augmentant leur dose. Défunt mon pere ne se servoit que de quatre plantes pour faire son eau vulnéraire ; j'ai cependant vu opérer, par le moyen de cette eau, une infinité de cures chirurgicales. On venoit en chercher chez lui de toute part, & toujours gratuitement. On fait que les pauvres gens sont sujets à mille accidents, auxquels ne sont pas exposés les riches ; on appelloit cette eau, dans le Pays-Messin, *l'Eau*

de Buchoz. Combien de gens, dans un état désespéré, n'y ont-ils pas trouvé leur guérison ! Cette eau ne s'emploie pour l'ordinaire qu'à l'extérieur. Vous ne pouvez, Monsieur, en faire assez de cas. C'est par amitié pour vous, & par amour pour mes semblables, que je vais vous donner son procédé chymique. Que d'autres cherchent à s'enrichir par leurs découvertes ; pour moi, le bien de l'humanité est ce qui m'est le plus cher, j'y sacrifierai toujours mes intérêts. *L'Eau de Buchoz*, je la nomme ainsi du nom de mon pere, qui en faisoit usage suivant la dénomination qu'on lui avoit donnée dans le pays, est très-bonne contre toutes sortes de plaies, de blessures, de contusions, contre les ulceres tant invétérés que nouveaux, & même contre la gangrene ; elle seroit par conséquent d'une grande utilité dans les Armées & les Hôpitaux militaires : voici la méthode pour préparer cette eau :

On prend des feuilles de nicotiane, d'aristoloche, d'illécébra & de morelle, de chacune parties égales : on mêle & on hache le tout ensemble ; ensuite on le met dans un vase bien bouché, & on l'imbibe de vin blanc, enforte que le vin surnage d'un bon pouce : on laisse le mélange en digestion pendant quinze jours, & on le distille suivant l'art. La premiere eau qui en provient, est très-spiritueuse, vulnéraire, antiseptique & très-propre à être employée dans les cas indiqués dans cette Lettre.

Vous connoissez, Monsieur, les vertus vulnéraires & antiseptiques de la nicotiane, qui est une des plantes qui entrent dans cette eau; elle est ainsi appelée du nom de M. Nicot, Ambassadeur de France en Portugal, qui le premier l'a fait connoître. Il fit semer en 1561 de la graine de cette plante dans son jardin de Lisbonne; elle y crut parfaitement bien, & s'y multiplia beaucoup. Un des Pages de cet Ambassadeur fit par hasard l'essai de cette plante; il en appliqua le jus & le marc sur un ulcere malin, connu sous le nom de *noli me tangere*, qu'un de ses parents avoit au nez. Cette guérison se fit même sous les yeux de l'Ambassadeur & des plus habiles Médecins du pays, qui en voulurent être les témoins oculaires. Le Cuisinier du même Ambassadeur se coupa presque entièrement le pouce avec un grand couteau de cuisine; il eut recours à cette plante, & sa plaie fut bientôt guérie. Ces deux cures mirent la nicotiane en réputation à Lisbonne, on ne parloit plus que d'elle, ainsi qu'il est d'ordinaire en pareil cas. Un Gentilhomme de campagne ayant depuis deux ans un ulcere à la jambe, en fit usage pendant dix ou douze jours, & il fut radicalement guéri. Une femme dont le visage étoit entièrement couvert d'une dartre en croûte, fut aussi guérie par cette plante, en appliquant le jus & le marc sur la partie affectée. Le fils d'un Capitaine ayant les écouelles, fit usage de l'herbe miracu-

leuse qu'on cultivoit dans les jardins de l'Am-
bassadeur ; aussi-tôt qu'il en eut appliqué sur
les endroits scrophuleux , il s'aperçut du
changement de mal en bien , & enfin il fut
radicalement guéri. Depuis ce temps , Mon-
sieur , les vertus de cette plante ne se sont
pas démenties : on en cultivoit quelques pieds
dans la maison de campagne de mon pere ,
située au Village de Marly , & même en très-
petite quantité , autant qu'on le peut , par
les Ordonnances du Roi , pour être unique-
ment employés en médicaments. On em-
ploit chez lui cette plante en herbe ; lors-
qu'elle étoit fraîche , on en exprimoit le jus ,
on en imbiboit la partie malade , & on appli-
quoit le marc par-dessus. On se servoit en
hiver de l'eau distillée : on préparoit aussi
avec cette plante des baumes , des onguents ,
des poudres , &c. De quelque façon qu'on
employât cette herbe , rien ne pouvoit lui
résister , contusions , plaies , blessures , ulcères ,
charbons , gangrene , écouelles , & autres
maladies chirurgicales & de la peau : cepen-
dant pour procéder à une méthode dans la
cure de ces maladies , il est à propos d'em-
ployer les remèdes généraux , pour éviter les
métastases , sur-tout quand ce sont des dé-
pôts , abcès , ulcères invétérés , les remèdes
généraux sont les saignées & les purgations
réitérées :

La nicotiane est annuelle ; elle croît natu-
rellement dans l'Amérique : c'est une espèce

de tabac. Celle qu'on doit cultiver par préférence pour la médecine, est celle dont les feuilles sont épaisses, obtuses, glutineuses, couvertes d'un duvet, & dont la fleur est d'une couleur jaune & pâle. Les Botanistes la nomment *Nicotiana minor*. Pin. *Nicotiana rustica*. Linn. herbe à la Reine. Il seroit à souhaiter que l'usage de cette plante se rétablît, il n'y auroit pas tant d'amputations, & ce n'est qu'au détriment de l'humanité qu'elle a été totalement négligée.

L'illécébra, *sedum minus acre flore luteo*. Tourn. La petite joubarbe est aussi une des plantes qui entrent dans l'eau vulnéraire de Buchoz; elle n'est pas moins bonne que la précédente: c'est une petite plante qui croît par toute la France, aux lieux pierreux, sablonneux & sur les vieilles murailles: on en voit beaucoup en Lorraine. Le Docteur Marquet, ce Théophraste de la Lorraine, a prouvé par une infinité d'expériences & d'observations, à la Société Royale des Sciences & Belles-Lettres de Nancy, que l'illécébra est un vrai spécifique contre le cancer, le charbon & la gangrene, maladies d'autant plus terribles, qu'on n'avoit encore pu, avant lui, y trouver de remedes convenables.

L'aristoloché, *aristolochia clematitis dicta*. Pin. qu'on trouve en quelques endroits de la France, est aussi une bonne plante vulnéraire. M. Doron, Médecin de Saint-Diez & de la Principauté de Salm, l'a associé avec

l'illécébra contre les plaies , ulcères & abcès.

La morelle est la dernière de celles qui entrent dans notre eau vulnéraire : on ne l'emploie pas pour l'ordinaire à l'intérieur, mais elle est excellente pour l'extérieur. On vante beaucoup son suc agité dans un mortier de plomb, pour calmer les douleurs du cancer, tant ulcéré que non ulcéré. On applique aussi avec succès cette herbe pilée sur les hémorroïdes irritées ou enflammées. Cette plante se nomme *solanum officinarum acinis nigricantibus*. Pin. Elle est annuelle, & croît dans les endroits incultes, dans les vignes, aux bords des chemins.

Une eau vulnéraire composée de plantes, dont la vertu est si certaine, peut-elle être dénuée de mérite ? La raison dicte le contraire, quand même l'expérience ne l'auroit pas encore démontrée. Que fera-ce donc, quand l'expérience le confirme comme dans les cas présents ? Vous ne pouvez donc, Monsieur, mieux faire que d'en faire distiller pour vos campagnes. Si elle est utile pour les hommes, elle n'est pas moins utile pour les bestiaux. Ils sont sujets à des plaies, ulcères, blessures & contusions ; quel meilleur remède peut-on employer pour lors, que notre eau vulnéraire ?



I I.

ELECTUAIRE propre à purifier la masse du sang, & contre plusieurs maladies chroniques, extrait de la Nature considérée, &c.
Année. 1772. Tome I.

D RENEZ œthiops minéral, préparé sans feu, une demi-once, extrait de racines de patience, de celles de bardane, de feuilles de fumeterre, d'absynthe & de mélisse, de chacun deux gros, rhubarbe un gros, antimoine crud porphyrisé un demi-gros, miel vierge deux onces; mêlez le tout ensemble, avec une suffisante quantité de sirop de scabieuse; la dose est d'un gros, & par dessus une infusion théiforme de feuilles de fumeterre, pour prendre dans la plupart des maladies de la peau & des maladies chroniques, telles que la jaunisse, les pâles-couleurs, les obstructions.

I I I.

REMEDE expérimenté contre les fleurs-blanches, extrait de la Nature considérée, &c.
Année 1774. Tome III.

D RENEZ œthiops minéral une once, racines de filipendule & de bistorte pulvérisées, de chacune deux gros; extrait de mélilot, de

bugle, de mille-feuille, de thalictron, de menthe & de mélisse, de chacun un gros, du miel une once; mêlez, faites un électuaire avec une suffisante quantité de sirop d'églantier, la dose est d'un gros à prendre matin & soir, & par-dessus une infusion théiforme de pervenche: on fait en même temps des injections avec de l'eau, dans laquelle on a fait macérer des feuilles & des fleurs de romarin pendant la nuit.

IV.

EXCELLENTE Poudre céphalique, extraite du deuxième volume du Manuel médical & usuel des Plantes. Tome II.

PRENEZ ellébore blanc, cabaret, muguet, bétoine, iris de Florence & tabac, de chacun partie égale; pulvérisez le tout, & prenez-en de temps en temps en guise de tabac.

V.

COLLYRE expérimenté contre l'Ophtalmie, tiré du Manuel de Médecine Royale & Bourgeoise.

PRENEZ vitriol blanc, suc-candi, iris de Florence en poudre, de chacun dix grains,

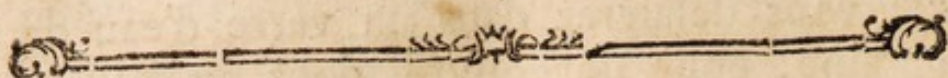
que vous délaierez dans un verre d'eau de fontaine, pour un collyre, dont on laissera tomber de temps en temps quelques gouttes dans les yeux enflammés.

V I.

POUDRE Pentagoue.

DRENEZ méchoacam, séné, turbit, scammonée & rhubarbe, de chacun cinq grains; faites-en une poudre à délayer dans un bouillon: c'est un excellent cathartique.





C H A P I T R E V.

REMEDES contre l'Asthme.

I.

LETTRE sur une infusion expérimentée dans l'Asthme, extraite des Lettres sur la méthode de s'enrichir promptement, &c. Lettre XIX. Année 1768.

Vous devez remarquer, Monsieur, d'après mes différentes Lettres, combien est avantageuse à un Médecin l'étude des végétaux : pour mieux vous en convaincre, je choisis aujourd'hui une maladie, mais une de ces maladies chroniques, dont les paroxismes se font sentir pendant cette saison (*la fin de Décembre*) avec force dans les personnes qui en sont ordinairement attaquées. La maladie pour laquelle je vous annonce un remède végétal, se caractérise par une grande difficulté de respirer, accompagnée d'une espèce de sifflement ; la poitrine se trouve pour lors dans un mouvement violent. Cette difficulté de respirer est quelquefois si forte, que les malades étoufferoient inmanquablement, s'ils

étoient couchés la tête baissée : à la fin des paroxismes , ils sont comme hors d'haleine.

Vous concevez , Monsieur , par cette description symptômatique , que c'est de l'asthme dont je veux parler. On en distingue de deux sortes , le convulsif & l'humoral. L'humoral se manifeste par une difficulté de respirer , avec sifflement ; par des crachats épais ; par une pesanteur considérable à la poitrine ; par l'inspection même du tempérament ; si le malade est gras , pituiteux & sujet à rendre beaucoup de glaires , l'asthme convulsif est plus violent que l'humoral ; l'oppression de poitrine est plus considérable , la respiration se trouve plus gênée ; le malade a ordinairement une toux sèche , & toutes les parties de sa poitrine sont resserrées même avec douleur. La constitution du malade indique aussi très-bien le genre d'asthme : un tempérament sec , échauffé , bilieux , sujet aux mouvements convulsifs , est aussi sujet à cette espece de maladie.

Si je voulois traiter *ex professo* la maladie de l'asthme , ce seroit ici le lieu d'en développer les causes premières & éloignées , antécédentes & subséquentes ; mais je m'écarterois par-là de mon but , qui est uniquement la cause.

Le regne végétal est jusqu'à présent celui auquel on a eu plus de recours dans le traitement de l'asthme : nos livres sont pleins de remedes végétaux pour cette maladie : on prescrit la racine de bryone , l'ellébore blanc ,

l'ipécacuana : les deux premiers sont un peu violents, ils ont besoin de correctif ; quant au dernier, M. Chomel s'en servoit avec succès à la dose d'un gros en poudre, qu'il fait incorporer avec deux onces de manne en sorte, une once de fleurs de soufre, & une quantité suffisante de miel de Narbonne, pour un opiate, dont la dose est d'un gros tous les matins. Les infusions théiformes de capillaires, de rossolis, de lierre terrestre, de pulmonaire, de botrys, de mauve, de marrube blanc, d'herbes-aux-chats, de perce-pierre, de camphrée, d'impératoire, de pouliot, de lavande, de marjolaine, de polypode, de semences de lotier odorant, de fleurs d'arnica, de Sceau de Notre - Dame, d'origan ; les décoctions de sénéka, de marrube blanc, de racines d'acorus, de gaïac, de carline, de thym, de romarin, d'hyssope, de canelle, de sommités d'aurone, de polypode, de savoniere, d'année, de rave ; les poudres de pulmonaire de chêne, de rossolis, d'aristoloche clématite, de safran, d'iris de Florence, de pariétaire, les sirops de mercuriale, de chou rouge, de lierre terrestre, de nicotiane, d'hyssope, la gomme ammoniac, le baume de Tolu, le baume du Pérou, le styrax calamite sont autant de remèdes que les Auteurs prescrivent, & qui agissent plus ou moins efficacement, suivant la constitution du malade, & suivant la qualité de l'asthme. C'est sans doute dans le grand nombre de ces plantes, dont j'ai encore

omis la plupart, que la charlatanerie puise une partie de ces prétendus secrets, par le moyen desquels elle abuse de la crédulité du Public.

Un remede fort usité à Paris pour les paroxismes de l'asthme, est la potion suivante : Prenez quatre onces d'infusion de racines d'*enula campana*, de sommités d'hyssope & de marube blanc, sirop balsamique de Tolu & d'*enula campana*, de chacun une once, gomme ammoniac deux gros, sel ammoniac un gros, huile de suécin douze gouttes ; mêlez pour une potion à prendre à la cuillerée.

Un opiate aussi fort usité pour cette maladie, & dont j'ai expérimenté le succès, est celui rapporté dans le Manuel des Dames de Charité : il se fait avec du blanc de baleine, des fleurs de soufre, de l'iris de Florence ; le tout incorporé avec une suffisante quantité de miel de Narbonne : mais de tous les remedes usités pour l'asthme, je n'en ai point trouvé de plus efficace que le suivant :

On prend des racines d'*enula campana*, de pétasite, de réglisse, de chacune une once ; des feuilles seches d'hyssope, de lierre terrestre, de pervenche, de scolopendre, de marube blanc, de cataire, de cétérach, de chacune une poignée ; des fleurs de pied-de-chat, de pas-d'âne, de coquelicot, de chacune quatre pincées ; des feuilles d'oranger une demi-poignée, du bois de sassafras une once : on hache bien le tout ensemble, & on le mêle. On en

prend tous les matins une bonne pincée ou même deux en infusion théiforme , & au lieu de sucre , on se servira de miel bien écumé.

Vous pouvez , Monsieur , en examinant les plantes qui entrent dans ce mélange , juger de sa bonté. Personne n'ignore les grandes vertus de l'hyssope , du lierre terrestre , du marrube blanc & de la cataire pour les asthmes ; les feuilles de pervenche , de scolopendre , sont vulnérables ; les racines d'énula campana , de pétasite , de réglisse , sont béchiques & propres dans les mouvements convulsifs ; les fleurs de pied-de-chat , de pas-d'âne , de coquelicot , sont aussi béchiques & adoucissantes ; le bois de saffras est atténuant & incisif ; les feuilles d'oranger sont les vrais spécifiques dans les maladies de nerfs : toutes ces plantes réunies forment donc un tout capable d'inciser , d'atténuer les humeurs épaissies , qui se trouvent dans les bronches & les vesicules pulmonaires , d'en faciliter l'expectoration , & de calmer les mouvements convulsifs de nerfs.

Ce remède a produit dans tous les Asthmatiques à qui je l'ai ordonné , un succès toujours constant ; des personnes âgées de 72 ans & même plus , dont les unes étoient d'un tempérament sec , bilieux & vaporeux ; & d'autres d'une constitution humide , ont été également guéries. Si je voulois rapporter les observations que j'ai faites à ce sujet , je surpasserois de beaucoup les bornes de cette Lettre : je rapporterai seulement ici trois

observations de M. Marquet, Doyen des Médecins de Nancy, sur le traitement de cette maladie, avec une infusion à peu de chose près pareille à celle que j'ai indiquée dans cette Lettre, & qui lui a toujours réussi.

Le 15 Novembre 1728, dit ce Médecin, M. Wautrin, Greffier de la Cour Souveraine de Lorraine, vint me consulter pour un asthme convulsif, qui le mettoit souvent en danger de suffocation; il étoit pour lors âgé de 36 ans; sa poitrine étoit farcie (pour me servir des propres termes de M. Marquet) d'humeurs si gluantes & si épaisses, qu'elle sifflait, comme si ç'avoit été plusieurs petits tuyaux d'orgue joints ensemble. Dans le fort de ses paroxysmes, il étoit obligé de se relever pendant la nuit, & de faire ouvrir les fenêtres de sa chambre, pour respirer un air moins concentré. Je conclus, continue le Docteur, par les symptômes, que l'indication de cette maladie étoit d'atténuer & d'inciser l'humeur épaisse & visqueuse, qui empêchoit la libre atténuation; & d'employer pour cet effet les expectorants & les sudorifiques. Je le mis donc à l'usage de la boisson suivante, que je lui fis prendre tous les matins en guise de thé:

Prenez racines d'enula campana, de pétasite, de chacune une once; feuilles seches d'hyssope, de lierre terrestre, de scolopendre, de pervenche, de marrube blanc, de cété-

rach, de chacune une poignée ; bois de saffraas une once : hachez bien le tout , & le mêlez : le malade en prendra une bonne pincée tous les matins en infusion , comme le thé.

Je fis purger le malade de temps en temps , & je lui conseillai de fumer tous les soirs , les feuilles de pas-d'âne séchées à l'ombre. Ces remedes le soulagerent si parfaitement , qu'à peine s'appercevoit-il qu'il eût jamais été asthmatique.

Le 5 Mars 1729 , & c'est la seconde observation du Docteur Marquet , les nommés Lucas , Gabory & Magot , Ouvriers de la Raffinerie de Marinville , à un quart de lieue de Nancy , me consulterent sur leurs maladies : ces trois hommes étoient âgés d'environ 18 ans ; & par les symptômes que je remarquois dans ces malades , il me fut facile de conclure qu'ils étoient asthmatiques , en entendant sortir de leur poitrine cinq à six toux tout-à-fait différentes ; enforte qu'elles faisoient une espece de cacophonie des plus risibles. L'asthme dont ils étoient attaqués , est connu en Médecine (c'est toujours d'après M. Marquet) sous le nom d'orthopnée : il est occasionné par une lymphe épaisse comme de la glue , & qui s'arrête sur les bronches & les vésicules pulmonaires ; enforte que l'air n'y peut entrer , ni en sortir qu'avec peine , en faisant les collisions. Je leur ordonnai l'usage des herbes atténuantes : mais

comme on les renvoya dans leur pays, je n'ai pas été informé du succès des remedes.

Le 15 Mars 1749, (je finis avec le Docteur Marquet par cette observation) je fus appelé pour visiter le fils du nommé Tisserand, Maçon à Nancy, âgé de 10 à 12 ans, & pour le traiter de cette espece d'asthme convulsif, qu'on nomme orthopnée, maladie assez rare. Ceux qui en sont atteints, ne peuvent respirer que debout, & la tête fort élevée. Celui dont il est question dans cette observation, avoit un râlement continu, & aussi violent que celui d'un homme à l'agonie. Comme cette difficulté de respirer ne provient que d'une humeur visqueuse & épaisse, qui s'arrête & se fige sur les bronches & les vésicules pulmonaires, & empêche que l'air extérieur ne pénètre facilement dans les poumons, & qu'il n'en puisse sortir qu'avec de grands efforts, il cause au malade, en respirant, des collisions & différents sons, que l'on appelle râlement.

Après avoir fait saigner le malade du bras, pour remplir l'indication de la maladie, je conclus qu'il falloit diviser & atténuer le sang, tant par un vomitif, que par des remedes atténuants : je fis donc prendre au malade quatre grains de tartre émétique, délayé dans un verre de décoction de feuilles & de racines de bardane; & dans chaque intervalle que laissa le vomissement, je lui fis donner quatre ou cinq cuillerées de la même décoc-

tion, à laquelle je fis ajouter un peu de sirop d'*erysimum*.

Après l'effet du vomitif, j'ordonnai les racines de pétasite, de bardane, d'enula campana, les feuilles d'hyssope, de pervenche, de scabieuse, hachées & mêlées ensemble, pour en prendre, tous les matins & soirs, une pincée en guise de thé. Le malade prit ces remèdes pendant cinq ou six semaines, & en fut fort soulagé.

I I.

Suite du Numéro précédent sur la même maladie, extraite des Lettres périodiques, curieuses, utiles & intéressantes, sur les avantages que la Société économique peut retirer des animaux. Tome II. Lettre XLIX. Année 1769.

DANS le Numéro précédent, je vous ai parlé, Monsieur, d'une tisane excellente, & qui m'a réussi plusieurs fois dans les différentes espèces d'asthmes; je vous invite d'y avoir recours: je vous ferai seulement part ici de la façon avec laquelle M. *** est parvenu à se procurer un parfait soulagement dans cette maladie, par le moyen des végétaux employés pour cette tisane, mais dont il a fait usage différemment. Vous vous rappelez

sans doute, Monsieur, la machine dont je vous ai donné la description pour la phthisie pulmonaire : ce malade y a eu recours pour son asthme ; il a pris une poignée des racines, feuilles & herbes dont j'avois conseillé le mélange pour la tisane susdite ; il a mis ces herbes dans la machine à fumigation, & il a fait jeter par dessus une chopine d'eau bouillante, & il y a ensuite ajouté deux gros de baume térébenthiné de soufre ; après quoi il en a respiré la fumée vaporeuse. Cela lui a fait un si grand bien, selon qu'il me l'a dit, que depuis qu'il en a fait usage, il ne s'est ressenti d'aucun paroxisme d'asthme ; chose qui lui arrivoit auparavant très-souvent.

I I I.

Observation sur l'Asthme, par M. Marquet, extraite du second Tome du Manuel médical des Plantes.

LE 15 Juillet 1735, je fus consulté par Marie André, native de Fossieu, pour lui procurer le soulagement ou la guérison d'un asthme convulsif, qui la tourmentoit depuis plusieurs années. Cette espèce d'asthme étoit causée par des humeurs visqueuses & gluantes, dont les bronches & vésicules pulmonaires se trouvoient farcis, & qui empêchoient l'air de pénétrer facilement dans les poumons,

sinon avec collifion , accompagnée de râlement.

Je conçus d'abord , que pour dégager le poumon d'une matiere gluante , il étoit question de la diviser & de l'atténuer ; la rendre plus fluide , pour la faire réforber dans la masse du fang , & ensuite la faire passer par la transpiration , ou par les urines , ou par quelqu'autre conduit excrétoire ; pour y réussir , je me servis des recettes suivantes :

Prenez racines d'ache , de bardane , de gramen , d'enula campana , de chacun une once ; des feuilles de capillaire , de pimprenelle , de chacun une poignée ; des fommités d'hyssope , de marrube blanc , de chacun une pincée ; des semences de fenouil , demi-once ; réglisse , six gros : faites bouillir le tout pendant une demi-heure dans trois pintes d'eau de fontaine , pour une tisane à prendre pour boisson ordinaire.

Je la mis aussi à l'usage des herbes émollientes ; prenez du bois de sassafras , des racines de bardane , de pétasite , d'enula campana , de chacune une once ; des feuilles d'hyssope , de marrube blanc , de lierre terrestre , de chacune une-poignée ; des fleurs de tussilage , une demi-poignée ; le tout étant coupé menu , se gardera dans une boîte pour l'usage : l'on prendra une demi-poignée de ces herbes , que l'on fera bouillir pendant un demi-quart d'heure dans deux gobelets d'eau de fontaine , pour prendre matin & soir en guise

de thé, après avoir ajouté, dans chaque gobelet, une cuillerée de sirop d'*erysimum*.

Je fis prendre aussi quelques demi-gros de poudre hydragogue, de temps en temps à la malade; dix-sept ans après je rencontrai cette fille, qui me déclara qu'elle avoit été radicalement guérie de son asthme, par le secours des remedes ci-dessus, sans en avoir eu aucun ressentiment depuis l'année 1735 jusqu'à présent (1752.)

I V.

*OBSERVATION sur la même maladie,
par M. BUCHOZ, extraite du deuxieme
Tome du Manuel médical & usuel des Plantes.*

EN 1768 je fus appelé pour traiter M. de ***, attaqué d'un asthme convulsif; il étoit âgé d'environ soixante & douze ans, d'une constitution sèche, échauffée, bilieuse; il étoit fortement oppressé à la poitrine, & avoit une respiration très-gênée; il avoit en outre une toux sèche, je le mis tous les matins à l'usage de l'infusion suivante:

Prenez des racines de pétasite, d'enula campana & de guimauve, du bois de sassafras haché, de chacun parties égales; des sommités de marrube blanc, d'hyssope, des feuilles de mauve & de guimauve, des fleurs

de pas-d'âne & de coquelicot pareille quantité, mêlez le tout ensemble; vous mettrez en infusion théiforme, une pincée de ce mélange par tasse d'eau, que vous adoucirez avec le miel; le malade n'en eut pas fait usage pendant un mois, qu'il se trouva totalement guéri.



CHAPITRE VI.

REMEDES contre le Cancer, Charbon & Gangrene.

mité Joubert. I. sur pain d'oyseau.

LETTRÉ sur l'Illecébra, découvert en Lorraine comme un Spécifique contre le Cancer, le Charbon & la Gangrene, extraite des Lettres sur la méthode de s'enrichir promptement, &c. Lettre LIII. Tome II. Année 1769.

DARMI les différentes maladies ou infirmités qui affligent le corps humain, les plus fâcheuses sont, Monsieur, comme vous ne l'ignorez pas, le Cancer, le Charbon & la Gangrene. Le Cancer est une maladie qui est d'autant plus terrible, qu'elle est presque incurable; il conduit insensiblement l'homme au tombeau, & lui cause des douleurs si vives, qu'elles lui font journellement souhaiter la mort, plutôt que de mener une vie aussi languissante. Le Charbon est le symptôme du pourpre & de la peste, il n'est pas moins dangereux; en très-peu de temps il nous prive de la vie. L'avant-coureur de la des-

truction du corps humain, est presque toujours la Gangrene : on a ignoré jusqu'à ces derniers temps les remedes propres à ces maladies. Le Docteur Marquet, connu par sa pratique heureuse dans la Médecine, & par ses ouvrages botaniques, a découvert dans une petite plante, qui se trouve presque partout, & qu'on a regardée jusqu'à son temps comme inutile, un spécifique contre ces trois fléaux du genre humain : cette plante se nomme *sedum minus acre flore luteo*. J. B. 3. p. 2. 698. T. 262, & suivant l'Emery *illécebra*. Le Médecin Lorrain, que je viens, Monsieur, de vous citer, a donné un mémoire sur cette plante, dans lequel il nous fait part de ses vertus merveilleuses ; appliquée extérieurement, elle est peut-être le plus grand vulnéraire que nous ayons parmi les plantes, elle convient très-bien pour toutes sortes de plaies & d'ulceres.

Le 15 Septembre 1748, je fus appelé, dit le Docteur Marquet, pour traiter M. Genesson, Architecte à Nancy, qui avoit un Cancer ulcéré ; dans les instructions que le malade me donna sur l'origine de son mal, j'appris que ce Monsieur avoit depuis fort long-temps une petite carnosité, de la grosseur d'une lentille, dans l'aîne, du côté gauche. Cette carnosité lui pendoit en forme de filet, sans qu'il en ressentît pour lors aucune douleur ; mais le malade étant à Plombieres, pour prendre les bains, cette carnosité se

détacha dans un moment qu'il s'agitoit dans son lit ; il lui survint pour lors une hémorragie copieuse & si abondante , qu'on eut peine de l'arrêter ; & à la suite de cette hémorragie , il se forma à la partie affectée un ulcere enflammé , livide , plombé , qui étoit déjà de la largeur d'environ deux pouces , & qui occasionnoit au malade des douleurs très-cuifantes. Après avoir attentivement examiné , continue l'Observateur , la malignité de cet ulcere , je fis saigner & purger le malade , & je lui fis appliquer sur l'ulcere chancreux , la plante *illécébra* , autrement petite joubarbe , après l'avoir précédemment fait bouillir avec un peu d'alun & du miel , j'en faisois faire matin & soir des embrocations. Dans le même temps je faisois prendre intérieurement aussi , matin & soir , au malade , un gobelet de décoction de racines de squine & d'énula campana : ce remede interne , joint au topique , guérit le malade en moins de sept à huit jours.

Le 7 Janvier 1752 , le sieur André , Chamoiseur , âgé de quarante-deux ans , (c'est la seconde Observation du Docteur Marquet) , s'apperçut qu'il avoit à la glande maxillaire , du côté droit , une tumeur dure , qui devint , en très-peu de temps , de la grosseur d'un œuf. Mon indication se porta d'abord , dit l'Observateur , à ordonner une saignée du bras pour diminuer l'inflammation & la fièvre ; je fis ensuite appliquer sur la tumeur , des com-

presses imbibées d'eau de fleurs de sureau, afin de la faire résoudre : dès le second jour j'aperçus une tache noire, de la largeur de l'ongle, qui en occupoit le milieu, & qui causoit au malade une douleur vive & lancinante, sans lui laisser aucun repos ; je me déterminai pour lors à faire réitérer la saignée du bras, & je purgeai mon malade avec cinq onces d'infusion de séné, deux onces de manne, & un scrupule de jalap en poudre, pour une potion à prendre le matin. Cette potion purgea très-bien le malade ; mais la tumeur grossissant de jour en jour, la noirceur s'étendit en tout sens, il se fit un creux au milieu, & une espèce de bourlet renversé dans sa circonférence, qui avoit la figure d'un véritable cancer ulcéré : ce qui mit le malade & les assistants dans une très-grande consternation, avec d'autant plus de raison, que la fétidité qui en sortoit, étoit sanieuse & d'une très-mauvaise odeur. Pour arrêter le progrès de ce cancer ulcéré, je fis appliquer sur la partie noire de la tumeur un caustique tempéré, telle que la petite plante illécébra, après l'avoir pilée ; je fis mettre ensuite par-dessus l'emplâtre *diabotanium*, pour tenir la plante en sujétion, & par-dessus tout un cataplasme fait avec du lait, la mie de pain & le safran, afin de ramollir la tumeur, & de la faire suppurer ou résoudre, tandis que la petite joubarbe feroit détacher l'escarre ; ce traitement a si bien réussi, que sept ou huit jours après,

le bourlet & l'escarre se détacherent. Je fis prendre chaque jour intérieurement trois verres de tisane sudorifique au malade ; je parvins ainsi à faire disparoître la tumeur, & le malade fut guéri dans la quinzaine, *citò, tutò & jucundè.*

Le 20 Avril 1750 (troisième Observation), le sieur Noël, Régent d'école, vint me consulter ; ce sont les propres termes du Docteur Marquet, à l'occasion d'une tumeur ou espèce de gale dure, livide, plombée, de la largeur d'une pièce de 12 sols, qu'il portoit depuis trois ans sur l'aîle droite du nez, sans y pouvoir trouver de guérison ; au contraire, plus on y appliquoit de remedes, plus le mal s'irritoit & s'enflammoit. Le malade rebuté du peu de succès des différents remedes qu'il avoit employés, étoit déterminé de ne plus faire usage d'aucun autre remede, si celui que je lui indiquerois ne lui devenoit pas plus avantageux que les autres ; j'eus encore recours, pour guérir ce cancer, à la plante *illécébra*, aussi nommée *pain d'oiseau*. L'expérience que j'avois des vertus de cette plante, m'avoit appris qu'elle est un doux caustique, qui ronge insensiblement le virus du cancer, & qui avec le temps l'extirpe jusqu'à sa racine. Pour en faire usage, il faut la piler dans un mortier, jusqu'à ce qu'elle soit réduite en pâte ; ensuite y ajouter un peu d'huile d'olive, & l'appliquer matin & soir sur la partie affectée : mais comme dans le cas présent le mal étoit fort

invétéré, je fus obligé de faire appliquer cette plante pendant quatre ou cinq mois consécutifs, avant d'obtenir une parfaite guérison ; après quoi le cancer disparut totalement sans aucun retour ; il n'en resta à la place qu'un petit creux semblable à ceux qui sont les suites ordinaires de la petite vérole.

Le 8 Juillet 1752, continue le Docteur Marquet dans ses Observations, je fus appelé pour traiter le fils du nommé Aubergiste, âgé de 18 ans, attaqué d'une fièvre maligne & ayant à l'aîne gauche un bubon gangrené, que trois Chirurgiens des plus experts de Nancy regardoient comme incurable ; la gangrene de ce bubon fomenté par les grandes chaleurs de cette année, étoit parvenue à un tel degré de corruption, qu'elle exhaloit une odeur cadavéreuse, qui infectoit non seulement la chambre du malade, mais aussi la maison entière. Personne n'ignore que la gangrene annonce une mort prompte, surtout quand elle affecte quelques parties du corps, sur laquelle l'amputation ne peut avoir lieu : cependant, contre toute espérance de guérison, j'entrepris cette cure de la manière suivante : je fis ramasser une corbeille de notre plante en question, j'en fis piler deux ou trois poignées ; quand elle fut réduite en pâte, j'y fis ajouter un demi-verre d'huile de lin, que je fis bien broyer ensemble, pour former un cataplasme qui fut appliqué à l'instant sur la partie gangrenée, & qui fut renouvelé matin

& soir; j'eus soin aussi de purger le malade de huit jours en huit jours, & de lui faire prendre les matins & soirs un gobelet de tisane sudorifique, & vingt-quatre grains de poudre de viperes. Pendant que la plante *illécébra* détachoit les chairs mortes & cicatrisoit les ulceres, la poudre de viperes & la tisane sudorifique purifioient la masse du sang par la voie de la transpiration, & les purgatifs procuroient par les felles l'évacuation des corpuscules gangrenés qui s'étoient mêlés dans la masse du sang. Le malade fut obligé d'user de ces remedes pendant un mois; mais quelle douce consolation n'eut-il pas au bout de ce temps, lorsqu'il se vit parfaitement rétabli, après avoir été à deux doigts de la mort! Vous m'avouerez, Monsieur, que cette cure tient presque du prodige, & que si la théorie qui est rapportée dans cette Observation, n'est pas des plus brillantes & des plus modernes, l'Observation quant à la pratique médicinale n'en a pas moins son mérite.

Dans une cinquieme Observation, le Docteur Marquet parle d'une fistule lacrymale, qu'il a encore guérie par *l'illécébra*. Le 11 Juillet 1754, la veuve Sheriere, Marchande à Nancy, vint, dit-il, me consulter sur un abcès fistuleux qu'elle avoit au grand angle de l'œil, qui couloit continuellement depuis plusieurs années, sur-tout le matin, enforte que l'œil étoit tout couvert de matieres purulentes. Après avoir examiné & fondé cet

abcès fistuleux, je conseillai à la malade de faire faire trois ou quatre fois le jour des injections avec la décoction miellée de la plante illécébra dans l'abcès fistuleux, par le moyen d'une seringue: ce qu'elle fit faire exactement. L'usage de ces injections guérit radicalement la malade, sans avoir recours à l'opération.

Un Avocat des plus distingués de la Cour de Lorraine, portoit depuis plusieurs années, dit l'Observateur, dans sa sixieme Observation, une espee de dartre chancreuse au visage, qui occupoit plus de la moitié de la mâchoire inférieure: ce qui le défiguroit considérablement. Cette maladie est connue sous le nom de *noli me tangere*; c'est une espee de cancer érépélateux. Le malade n'avoit pu jusqu'alors trouver aucune guérison dans les remedes qui lui avoient été indiqués, le mal au lieu de se guérir s'étendant journellement de plus en plus en long & en large; enfin lassé d'avoir employé depuis long-temps les remedes ordinaires, il eut recours à moi; je le fis d'abord saigner, ensuite je lui fis prendre trente grains de ma poudre pentagoue, composée selon la formule suivante:

Prenez féné mondé, turbith, méchoacam, scammonée d'Alep & jalap en poudre, de chacun deux gros; mêlez le tout, dont la dose sera depuis vingt grains jusqu'à trente, incorporé avec un peu de sirop ou de miel pour prendre le matin, & ensuite un bouillon par-dessus. Ce bol pris, ainsi que je l'avois pres-

crit, à la quantité de trente grains, purgea très-bien le malade; je lui conseillai ensuite de prendre les demi-bains d'eau douce pendant neuf ou dix jours, & pour boisson ordinaire, la tisane faite avec les racines de guimauve, de nénuphar, d'oseille, de fraiser & la réglisse; après quoi je le fis mettre à l'usage de mon électuaire, qu'il continua à différentes reprises, pendant trois ou quatre mois (*cet électuaire est le seul remède dont je me sois réservé le secret*); cependant je lui faisois appliquer la nuit, sur la partie malade, des cataplasmes faits avec la plante *illécébra* & le miel; le malade n'ayant pu porter ce remède pendant le jour, sa guérison fut retardée de plusieurs mois, & elle ne fut complète qu'après cinq ou six mois. On n'auroit jamais, selon toute apparence, pu parvenir à la guérison de ce cancer éréthipélateux, avec tous les autres remèdes.

Au commencement du mois de Novembre 1754 (septieme Observation,) la femme du nommé Marechal, Bourgeois de Metz, attaquée d'un cancer au sein, vint à Nancy pour me consulter sur sa maladie; elle souffroit des douleurs lancinantes dans la partie affectée, avec un écoulement de sérosité sanieuse. Après avoir examiné sérieusement l'état de sa tumeur, ma premiere indication fut de la faire purger avec un demi-gros de poudre *de tribus*, de faire ensuite sur la partie malade des embrocations avec le suc de la

plante *illécebra*, en appliquant en même temps sur l'ulcere le marc de ladite plante, & sur toute la circonférence où étoient les duretés, l'emplâtre *diachilum* avec les gommes, afin de ramollir & faire résoudre les carnosités, dont la tumeur carcinomateuse étoit environnée; je fis réitérer tous les huit jours la poudre purgative ci-dessus; dans l'espace de six semaines, la malade fut radicalement guérie sous mes yeux, & en état de retourner dans sa Ville.

Le 24 Avril 1755, dit M. Marquet dans une huitième Observation, M. ancien Officier, âgé de soixante & dix-huit ans, me fit appeller pour examiner une tumeur douloureuse qu'il avoit à côté de l'anus, d'où suintoient par une ouverture fort étroite, des sérosités sanieuses & purulentes, ce qui caractérisoit très-bien une fistule à l'anus. Je commençai à sonder la profondeur de la fistule; elle pouvoit avoir environ un pouce: pour parvenir à la cure de cette maladie, je purgeai le malade avec cinq onces de dissolution de pulpe de casse, & dix grains de scammonée d'Alep; j'ordonnai ensuite, matin & soir, des injections dans la partie fistuleuse, avec le suc de la plante *illécebra*, adouci par un peu de miel, après avoir dilaté l'ouverture par le moyen de l'éponge préparée: ce qui fut exécuté ponctuellement, & le malade se trouva totalement guéri dans la quinzaine; après quoi je le fis purger, ainsi qu'au commencement de la cure.

Le 3 Mai 1755, (c'est la neuvieme Observation) je fus consulté par la femme du sieur Maltête, Bourgeois de Nancy, âgée d'environ cinquante-cinq ans, à l'occasion d'une tumeur chancreuse qu'elle avoit dans l'intérieur de la bouche, qui l'incommodoit depuis plus de sept ans: cette tumeur étoit dure, orbiculaire, de la grosseur d'une aveline, & caufoit à la malade des douleurs très-vives. La malade avoit employé une infinité de remedes, mais toujours sans succès: ces remedes, loin de la soulager, avoient aigri & irrité son mal de plus en plus. Pour parvenir à une guérison radicale, je lui conseillai d'abord de se purger avec trente grains de ma poudre pentagoue, (*la formule de cette poudre est rapportée, Monsieur, dans une des Observations précédentes*) & une once de manne, que je lui fis prendre le matin dans un bouillon, en lui conseillant de réitérer cette purgation de huitaine en huitaine. Pendant les jours d'intervalle, je lui prescrivis intérieurement, tous les matins, un demi-verre du suc de la plante *illécébra*, adouci avec un peu de miel ou de sirop de capillaires; je lui faisois en même temps gargariser la bouche trois ou quatre fois le jour, avec le suc ou la décoction de ladite plante, en appliquant aussi tous les soirs, le marc sur la partie malade: insensiblement la tumeur chancreuse disparut, de même que tous les symptômes qui l'accompagnoient.

Vous avez pu remarquer, Monsieur, par toutes ces Observations, de quelle utilité est l'illécébra pour les ulcères & tumeurs chancreuses : cette plante n'est pas moins utile dans le scorbut, comme vous le verrez dans l'Observation suivante, c'est par elle que je finis ma Lettre : cette Observation est encore du Docteur Marquet.

Le 7 Juin 1751, la femme du sieur Paquis, Menuisier à Nancy, & deux autres personnes de la même famille, s'étant trouvé incommodées de différents ulcères à la bouche & aux gencives, avec puanteur, noirceur, hémorragie, & des douleurs dans tous les membres, sur-tout à la tête, me prièrent de leur donner du secours : tous les symptômes dénotoient une affection scorbutique, causée par une sérosité âcre, salée & fort caustique : pour appaiser tous ces accidents, je commençai par faire prendre aux malades une once de la décoction anti-scorbutique, & de leur faire gargariser la bouche avec une décoction miellée d'illécébra ; & sur la fin de leur guérison, je les purgeai avec de l'eau de casse. Après de pareilles Observations, quelle estime ne devons-nous pas faire d'une plante aussi miraculeuse que l'illécébra : il seroit à souhaiter qu'on en introduisît l'usage dans tous les Hôpitaux ; on obviendroit par-là à une infinité d'amputations de bras & de jambes qui s'y font journellement.

I I.

*Observations nouvelles sur la Plante Illécébra ,
extraites des Lettres périodiques sur la mé-
thode , &c. Tome III. Lettre XLI. Année
1769.*

LES vertus de l'illécébra font , Monsieur ,
si merveilleuses , que si je n'en avois pas moi-
même fait usage , j'aurois peine à en croire
la réalité. Vous avez dû voir dans le Numéro
précédent , des Observations sur cette plante ,
qui ne peuvent être nullement marquées au
coin de la suspension , puisque dans ces Obser-
vations les personnes sont citées , leurs mala-
dies sont décrites , & la méthode qu'on a
employée pour leur cure , y est détaillée
tout au long. D'ailleurs ces Observations ont
été faites par un ancien Médecin , connu
tant par ses Ouvrages , que par sa probité &
par sa pratique heureuse dans la Médecine.
Pour vous démontrer de plus en plus les
propriétés de l'illécébra , je vais encore vous
exposer dans cette Lettre , quelques Obser-
vations qui confirment celles dont je vous ai
déjà fait part : elles ont été faites par d'autres
personnes , en différents temps , & en dif-
férents lieux ; ce qui doit leur donner plus
d'authenticité.

La premiere est de M. Doron, Médecin de Saint-Diez & de la Principauté de Salm. Une fille de 24 ans, dit ce Médecin, d'une complexion fort délicate, qui étoit presque dans l'étiſie, & qui, au lieu d'un flux menſtruel ordinaire & périodique, ſe trouvoit continuellement affectée d'un écoulement connu en Médecine ſous le nom de fleurs-blanches, portoit aux aînes, aux aiſſelles & au col, des tumeurs ſcrophuleuſes, ſuppurantes, & qui avoient ſuccédé à une gale répercutée : par conſéquent la cauſe de cette maladie ſcrophuleuſe me parut, continue ce Médecin, devoir dater du jour que cette fille avoit eu la gale. Voici, ſelon M. Doron, la théorie de cette maladie : c'eſt d'après lui, & même en ſes propres termes, que je vous la rapporte, Monſieur, dans cette Lettre. La quantité d'aliments qu'un appétit vorace & même ſupérieur aux forces de l'enfance, prend ſans ménagement & ſans choix, énerve les reſſorts encore foibles des organes qui ſervent à la diſteſtion. Cette préparation laborieuſe des aliments ne peut fournir par-là qu'un chyle mal-élaboré à la maſſe du ſang : celui-ci à ſon tour en recevant un pareil chyle, ne peut pareillement communiquer à la lympe qu'une matiere viſqueuſe, âcre & épaiſſe ; mais la lympe ne peut être de cette nature, que ſa circulation n'en ſoit ſouvent interceptée ; d'où ſ'enſuivent néceſſairement les tumeurs aux glandes. Quant à l'écoulement utérin, on

n'en peut attribuer dans le cas présent la cause qu'à l'âcreté de cette même humeur lymphatique.

Les indications les plus naturelles à remplir pour lors, sont de rétablir le mécanisme de la digestion, en donnant du ton aux viscères; & de faciliter aux humeurs une libre circulation, en les rendant plus bénignes, & en leur ôtant toute leur âcreté. Je commençai en conséquence la cure de cette maladie par une saignée du bras, que je fis suivre dès le lendemain d'un minoratif approprié: je mis ensuite la malade à l'usage, pendant un mois tous les matins, de deux bouillons à prendre à deux heures de distance l'un de l'autre: ces bouillons étoient composés d'un quarteron de rouelle de veau, ou de la moitié d'un poulet maigre & de cinq ou six écrevisses de rivière lavées & concassées: sur la fin de la cuisson, j'y faisois mettre des feuilles de chicorée sauvage, de pimprenelle, d'aigremoine, de cresson de fontaine, de chacune une poignée; je faisois ensuite fondre dans la colature environ un scrupule de sel de glauber: après l'usage de ces bouillons, la malade fut purgée avec son minoratif; après quoi je lui fis encore prendre pendant trois semaines, deux verres de petit-lait clarifié, à deux heures de distance l'un de l'autre, le matin, & autant dans l'après-midi, à pareil intervalle de temps; je faisois ajouter à chaque verre de petit-lait, une cuillerée de suc de fumeterre.

L'usage du petit-lait fini , cette fille but pendant quinze jours les eaux minérales de Buffang , dans lesquelles je faisois fondre de temps en temps les eaux de Sedlitz : la quinzaine passée , je fis couper chaque verre d'eau de Buffang , avec une bonne cuillerée de lait de vache chaud , ce que je fis encore continuer pendant un mois ; après quoi la malade fut de nouveau purgée : j'eus en outre soin qu'un régime convenable secondât l'efficacité des remèdes internes que j'indiquois ; & pendant tout le temps de la cure , je fis laver cinq à six fois par jour les tumeurs suppurantes avec la décoction de la plante *illécebra* : cette plante , avec les autres secours , triompha heureusement d'une maladie , qu'on croyoit d'autant plus incurable , qu'elle s'étoit joué de tous les autres remèdes.

Une jeune Payfanne (c'est encore une Observation de M. Doron) pour avoir abusé des faveurs de Vénus , fut attaquée d'une maladie scyphillitique ; les symptômes de cette maladie étoient devenus d'autant plus terribles , qu'on avoit employé plus de temps à y apporter du remède ; ses narines , sa bouche , ses aînes & les parties du corps , que la pudeur ne permet pas de nommer , étoient totalement couvertes d'ulceres rongeurs : je fis prendre à la malade , dit M. Doron , & c'est par où je commençai , une tisane purgative , adoucissante & délayante ; après quoi je

je la mis à l'usage des bains domestiques , en lui faisant prendre en même temps intérieure-ment des bouillons propres à adoucir l'acrimonie des humeurs ; elle ne prenoit pour toute boisson que de l'eau de poulet. Après l'usage des bains , je lui prescrivis pendant trois semaines , le lait de chevre coupé avec une légère décoction de sassafras : à ces remedes préparatoires , propres à favoriser l'efficacité de la plante *illécébra* , je fis succéder de légères frictions mercurielles , dont j'empêchai la trop grande activité par un mino-ratif ; & je faisois prendre à la malade , à l'heure du sommeil , tantôt une émulsion , tantôt un julep anodin ; je n'épargnois pas en même temps les lotions & les injections de notre plante , dans tous les endroits où se trouvoient les ulceres. Par ce traitement tant interne qu'externe , la malade fut guérie en moins de trois mois. J'ai encore opéré , ajoute ce Médecin , une infinité de cures des plus heureuses , avec cette plante , sur des enfants teigneux , à qui tous les remedes n'avoient pu procurer aucune guérison. Je faisois prendre une poignée ou deux de cette plante , je la faisois piler , & j'y ajoutois en même temps à-peu-près autant de beurre fondu : j'en faisois faire une espece d'emplâtre , qu'on étendoit sur du papier gris , & qu'on appliquoit soir & matin , en forme de calotte , sur la tête infectée de la gale : en peu de temps les malades étoient guéris , pourvu néanmoins

qu'on eût attention de faire prendre en même temps intérieurement des remèdes propres à purifier la masse du sang, de peur qu'il ne succédât à cette maladie guérie, d'autres infiniment plus dangereuses. Je ne peux assez exalter, continue ce Médecin, la méthode toujours sûre, que j'ai apprise de M. Marquet, pour guérir par le moyen de l'illécébra, la teigne, maladie si commune, si dégoûtante & si opiniâtre. Que cette méthode est douce ! & combien n'est-elle pas préférable à la façon barbare dont on s'est servi jusqu'à présent pour la traiter ! les Tyrans les plus cruels ne condamnoient que rarement à des supplices aussi grands que ceux qu'occasionne la méthode usitée pour le traitement de la teigne : on prend du vitriol gris, du précipité rouge, de la poix & mille autres ingrédients de pareille nature, qu'on amalgame tous ensemble ; on en fait un emplâtre ; on l'applique sur la tête teigneuse ; & pour l'en retirer, on est obligé d'arracher la peau avec l'emplâtre, ce qui ne se peut faire sans la douleur la plus cuisante ; encore en confie-t-on souvent le soin à des personnes ignorantes, peu expertes, & qui n'épargnent ni forces, ni bras, pour enlever d'une façon barbare, la partie affectée avec le mal même. Vous pouvez voir, Monsieur, (je le répète après M. Doron) quel dérangement un pareil traitement peut procurer à un enfant, dont les parties du corps sont encore si tendres, principalement la tête,

qui renferme un cerveau si précieux, d'où dépendent la plus grande partie de nos mouvements, & même notre propre existence?

Une troisieme Observation de M. Doron, concerne la guérison d'une fille âgé de 18 ans, du Village de Vissemboch : cette fille avoit à la partie intérieure de la jambe droite, un ulcere chancreux, depuis trois ans : on la purgea avec une suffisante quantité de pilules mercurielles : je lui fis ensuite prendre, dit M. Doron, pendant trois jours, deux verres le matin, à deux heures de distance l'un de l'autre, & un troisieme après midi, d'une légère eau de boule, pour lui exciter les regles qu'elle n'avoit pas encore; ce qui lui réussit à souhait : ensuite je lui fis boire, dans la même dose & à la même heure, du petit-lait ; j'y faisois ajouter pour chaque gobelet, une cuillerée de suc de fumeterre, & un peu de suc de cresson de fontaine. Ce régime fut continué pendant un mois, ayant soin en outre de faire laver cinq ou six fois le jour, la plaie ulcérée & chancreuse, avec une légère décoction de la plante illécébra & d'aristoloche ronde, adoucie avec un peu de miel rosat : cinq semaines après le commencement de la cure, l'ulcere chancreux fut radicalement guéri.

J'essayai la même chose (c'est une quatrième Observation de M. Doron) sur une fille de même âge, & qui n'avoit pas eu ses regles; je les lui procurai par le remede rap-

porté dans la troisieme Observation. Cette fille avoit à l'orteil du pied gauche un ulcere chancreux bien caractérisé, lequel lui avoit rongé horizontalement la moitié de ce doigt : les Chirurgiens n'en attendoient aucune guérison, & ils opinoient pour l'amputation : cependant par le moyen de l'*illécébra*, au bout d'un mois l'ulcere fut bien nettoyé, & les chairs revinrent chaque jour.

Un homme de la campagne, (cinquieme Observation du Docteur Doron) pour s'être fait rentrer une gale, eut une fièvre continue : au cinquieme jour sa fièvre fut calmée par les remedes que je lui indiquai ; mais il se forma à sa jambe un dépôt d'humeurs, qui étant tombées en suppuration, fournit environ une pinte de pus sanguinolent : l'ouverture en étoit si petite, qu'à peine une aiguille à tricoter pouvoit y entrer : je m'en servis cependant pour la sonder ; je la trouvai profonde de quatre travers de doigt : je conseillai pour lors au malade, d'y injecter avec une petite seringue, cinq ou six fois par jour, une légère décoction faite avec partie égale de la plante *illécébra* & d'*aristoloche* ronde ; cette décoction étoit adoucie par du miel rosat, ainsi que je vous l'avois conseillé. Au bout de quatre jours le malade fut entièrement guéri ; l'ouverture s'est fermée, & il n'a plus ressenti aucun sentiment de douleur ; on ne voyoit même aucune marque de dépôt. Il lui en survint encore en d'autres parties du corps,

qui furent guéries de la même façon. M. Doron a encore fait plusieurs autres Observations sur les autres vertus de cette plante ; je les passe sous silence , pour en venir à la cure qu'a opérée avec cette même plante, M. d'Arbois, Chirurgien à Rethel, suivant qu'il le rapporte lui-même, dans une Lettre adressée au Docteur Marquet. J'ai fait, dit M d'Arbois, dans sa Lettre, l'expérience de l'illécébra sur un Particulier de cette Ville, âgé d'environ cinquante ans, qui, par une chute arrivée il y a six ans, (cette Lettre a été écrite en 1755) s'étoit fait une blessure assez légère sur la partie moyenne du tibia de la jambe droite : ce Particulier s'étant contenté d'appliquer sur cette blessure un peu d'eau-de-vie, & ensuite l'ayant négligée, il s'y étoit formé une croûte, qui a dégénéré dans un petit dépôt avec suppuration. Ce malade s'est servi pour cet accident, pendant long-temps, des onguents & des emplâtres que différentes personnes lui ont donnés, ce qui lui a occasionné un grand ulcere avec une enflure considérable de toute la jambe ; de là d'autres ulceres sont encore survenus par les inflammations & les dépôts réitérés, enforte que sa jambe, depuis environ trois travers de doigt au-dessous du genou jusqu'aux malléoles, n'étoit qu'un ulcere, qui en formoit néanmoins cinq ou six, par les gros bords, relevés de la largeur & de l'épaisseur au moins du doigt, qui les séparoit : il y avoit de plus une

enflure œdémateuse très-considérable, non seulement de la jambe, qui étoit au moins trois fois plus grosse qu'à l'ordinaire, mais encore accompagnée du même côté, d'une grosseur comme le poing, tant à l'aîne qu'au-dessous de l'aisselle, ce qui annonçoit pleinement les scrophules & le cancer ulcérés. Les choses en cet état, le malade ayant été saigné & purgé le 26 Novembre 1754, je lui ai fait appliquer, pour la première fois, sur la jambe malade, un grand & épais cataplasme du spécifique bien pilé avec le miel; ce qui lui a occasionné, environ une heure après, une évacuation très-considérable de haut & de bas, pendant l'espace de six heures consécutives; mais l'eau tiède qu'il prenoit de temps en temps, l'a beaucoup aidé & soulagé. Le second appareil appliqué de même au bout de vingt-quatre heures, a encore fait le même effet, mais seulement pendant quatre heures de temps: le vomissement a cessé tout-à-fait le dixième jour, & le malade a cependant encore ressenti pendant plus d'un mois une espèce de stupeur, ou tremblement involontaire de toutes les parties du corps.

Revenons sur l'effet des pansements. Vers le dix-huitième ou vingtième jour, on a commencé à voir les grosseurs de l'aîne & de l'aisselle dissipées, la jambe considérablement diminuée; les bords des ulcères & des chairs, par une louable & copieuse suppura-

tion, se détacher & prendre un bon train; ensuite les chairs devenir vives, bien grainées, insensiblement on les vit former une bonne cicatrice: dans l'espace des deux premiers mois, à compter dudit jour 26 Novembre 1754, toute la jambe a été bien guérie, cicatrisée, excepté de la largeur d'un liard, sur la partie moyenne du tibia, (ce qui étoit l'endroit de la blessure) qui n'a pu acquérir qu'au cinquième mois une cicatrice parfaite; le malade qui se porte très-bien, & qui travaille à présent, a exactement suivi & exécuté le régime que je lui ai prescrit pendant tout le cours de ses pansements, pendant lesquels il a été saigné & purgé six fois, en différents intervalles. Je ne fais, Monsieur, (& c'est par où finit la Lettre de M. d'Arbois à M. Marquet) qu'admirer votre découverte pour les propriétés & effets opérés par cette plante divine: du moins j'ai l'honneur de vous faire un rapport fidele d'une guérison que je n'avois pas lieu d'espérer de tous les autres remedes ordinaires; l'amputation même de la jambe n'auroit pas eu grand succès, vu les circonstances de complication dans la maladie; il auroit été téméraire de l'entreprendre.

Vous pouvez remarquer, Monsieur, par cette Lettre de M. d'Arbois, & par les Observations de M. Doron, de quelle utilité peut être pour nous la plante *illécébra*; plante qui a passé jusqu'à présent pour si vile & si

abjecte, qu'on ne daigne pas même la regarder en marchant dessus : cependant, combien de cures n'a pas opéré par son moyen le Docteur Marquet ! Combien d'amputations de jambes & de bras n'a-t-il pas ménagés par son moyen ! Il seroit à souhaiter pour le bien de l'humanité, qu'on y eût plus souvent recours dans les ulcères, les cancers, le charbon & la gangrene ; toutes maladies dans lesquelles on a éprouvé son efficacité. M. Kennens, Médecin de Nancy, m'a dit avoir oui dire par M. Flosse, Médecin de l'Hôpital militaire de Sare-Louis, que ce dernier employoit avec le plus grand succès cette plante dans son Hôpital. M. Sauvages, Apothicaire à Namur, s'est servi aussi très-efficacement de l'illécébra ; mais il a remarqué, suivant qu'il l'a écrit au Docteur Marquet, que malgré qu'elle soit appliquée extérieurement sur les plaies, elle agissoit néanmoins par métastase, ainsi que vous l'avez pu remarquer dans l'Observation de M. d'Arbois. M. Thoumin, premier Chirurgien du feu Duc Léopold, & ensuite de l'Empereur, a assuré dans le temps avoir guéri par le moyen du suc de l'illécébra, plusieurs ulcères fistuleux. M. Robert, Chirurgien de Nancy, dit encore avoir guéri par son secours, une infinité de vieux ulcères de toutes espèces, plus promptement & plus sûrement qu'avec les onguents & les emplâtres dont on se sert communément en Chirurgie. Feu M. Pierrot, autre Chirurgien

de Nancy, Chirurgien-Major des Hôpitaux, Bourgeois de cette Ville, nous a encore dit s'être servi de cette plante plusieurs fois, avec succès; je m'en suis aussi, Monsieur, très-bien trouvé dans différentes occasions, pour lesquelles j'ai été obligé d'y avoir recours.

L'illécébra s'appelle en François petite joubarbe, pain de moineaux; & chez les Botanistes, *sedum minus acre flore luteo*; Joan. Bauhin, pag. 269. Tome IV. 262. *Illecebra*; N. l'Emery. *Semper vivum minus vermiculatum acre*, Pin. 363. Cette plante croît sans culture aux lieux pierreux, sablonneux & sur les vieilles murailles.

I I I.

OBSERVATION sur le Cancer, par M. Marquet, extraite du Manuel médical & usuel des Plantes, Tome II.

LE 25 Mai 1748, dit M. Marquet, Marie Didier, femme du sieur Freno, Maître Charpentier à Nancy, étant dans sa quarante-septième année & dans son temps critique, me vint consulter sur une tumeur survenue au sein droit, dure, livide, plombée, raboteuse, de la grosseur du poing, ayant dans sa circonférence plusieurs veines noirâtres,

symptômes qui dénotoient un cancer occulte, qui n'ayant pu être filtré, ni évacué par les glandes de la matrice dans le temps ordinaire, s'étoit arrêté dans le sein du côté droit, & avoit produit cette tumeur; ainsi, pour la faire dissoudre, je prescrivis à la malade l'opiat suivant :

Prenez safran de Mars apéritif une demi-once ; extrait d'aloès, de rhubarbe & sel végétal, de chacun deux gros ; mercure doux, diaphorétique minéral, sel de tartre de Mars soluble, de chacun demi-gros ; résine de jalap, 30 grains ; crème de tartre, sel de tamarisc, cloportes en poudre, sagapénium, gomme ammoniac, de chacun deux scrupules, avec une suffisante quantité de sirop des cinq racines apéritives : faites un opiat, dont la dose sera d'un gros, à prendre tous les matins, & par-dessus un bouillon altéré avec les feuilles d'aigremoine & de scolopendre. Pendant tout le temps que la malade fit usage de cet opiat, je fis appliquer sur la partie chancreuse, un grand emplâtre *diachilum* avec les gommes.

Ces remèdes ne tarderent pas à faire leur effet ; la tumeur se dissipa entièrement, & s'évacua par les voies utérines, de manière qu'il ne parut plus aucun vestige au sein, qui puisse faire voir qu'il a été autrefois attaqué d'un cancer. Le mari & la femme ont attesté par écrit la vérité de ce fait.

CHAPITRE VII.

*Remedes contre les Vers , notamment contre le
Tænia , ou Ver Solitaire.*

I.

LETTRE sur le Spigelia , surnommé Anthelmia , extraite des Lettres sur la méthode de s'enrichir promptement , &c. Lettre XX, Année 1768.

LE bois de quassi , l'acmelle , ont été jugés , Monsieur , à votre avis , dignes d'être admis dans les classes des nouveaux médicaments ; la plante dont je veux vous entretenir ici , ne mérite pas moins cette prérogative : c'est un vrai spécifique contre les vers. Vous n'ignorez pas à combien de maladies nous sommes exposés par l'existence de ces petits animaux dans nos intestins ; ils donnent souvent la mort à ceux dont ils tirent leur nourriture. Je laisse à des Physiciens plus habiles que moi , l'explication de la génération des vers dans le corps humain ; je suis cependant persuadé qu'ils se reproduisent de même que tous les autres animaux , & qu'ils ne proviennent pas des œufs des mouches , qui sont des insectes totalement différents des vers ; ils ne

sont pas non plus engendrés par des substances douces, elles ne leur servent que de nourriture. Ce ne sont que des anciens Philosophes, peu versés dans les secrets de la nature, qui ont osé avancer que les insectes devoient leur naissance à la putréfaction, & les vers aux choses douceâtres. Les vers ne sont pas des insectes, ni même des larves d'insectes; mais ce sont des animaux tout-à-fait distincts, qui se multiplient par le même mécanisme, que tous les autres animaux qui habitent la surface de ce globe. Il est probable qu'ils parviennent à notre estomac & à nos intestins, par le moyen de l'eau que nous buvons, ou des aliments que nous prenons, sur-tout lorsqu'ils sont encore petits, & ils prennent insensiblement de l'accroissement, quand ils y trouvent des aliments qui leur sont homologues.

Il y a, dans les différentes parties du corps humain, différentes sortes de vers qui s'y nourrissent, les plus communs sont les ascarides; ils sont très-petits, & fixent ordinairement leur séjour dans les gros intestins: on en trouve de la même espèce dans les endroits marécageux. Les lombrics se plaisent aussi dans nos intestins, ils sont du même genre & de la même espèce que ceux qu'on trouve dans la terre, quoique les lombrics des intestins paroissent plus blancs que les vers de terre, & que leurs anneaux ne soient pas si apparents; ce qui a induit quelques

Naturalistes dans l'erreur, en pensant qu'ils étoient, par cette raison, totalement distincts des vers terrestres; mais ils ont les uns & les autres environ cent incisures, & une espece de pointe renversée aux trois côtés de chaque incisure ou anneau.

Le ver qu'on nomme solitaire, & qui occupe tout le tube intestinal, reçoit tous les jours de nouveaux accroissements; en sorte qu'il parvient à la longue à acquérir une grandeur qui paroît surprenante: on a cru remarquer dans ces vers une espece de tête; mais en l'examinant de près, on est convaincu du contraire.

Il y a encore une autre espece de vers, qui s'engendre, ou plutôt qui se nourrit dans le corps humain, à qui on a donné le nom d'ascarides lombricoïdes, parce qu'il a la grandeur des lombrics & la forme de l'ascaride.

Les enfants, sur-tout ceux qui sont délicats, & qui ont une espece de faim canine, sont sujets aux vers: on en est d'autant plus sûr, que leur mouvement perpétuel le dénote. Les adultes y sont moins sujets, sur-tout ceux qui mènent une vie laborieuse, & qui font souvent usage du vin, d'ail, d'aliments âcres & de difficile digestion. Le vin est sans contredit le plus grand ennemi des vers; qu'on en verse sur la terre où ils ont leur retraite, aussi-tôt on les en voit sortir & abandonner le lieu qu'on en a humecté. Les Russiens & les Turcs, tant les adultes que les enfants,

n'ont jamais de fievres vermineuses, à cause des ails dont ils font leur régal.

On a cru anciennement que le sucre favorisoit la génération des vers ; cependant on en a des preuves contraires, puisqu'un peu de sucre pulvérisé, jeté sur un ver, le fait mourir aussi-tôt : on remarque que les vers de terre sont plus agiles, & paroissent davantage dans les temps de pluie, d'orage & dans l'arrière-saison. Les vers du corps humain se font aussi plus ressentir dans ces temps. On prétend, Monsieur, mais je ne vous l'assure pas, que dans les pleines-lunes & dans les nouvelles, les enfants qui ont des vers, ont pour lors des paroxismes plus violents ; si cela est, la raison n'en est pas aisée à donner ; les ascariides qui sont en un mouvement continuel, & qui picotent les membranes des gros intestins, sur-tout le rectum, ne peuvent le faire sans y occasionner de vives douleurs. Les lombrics par leurs petites pointes recourbées, allant continuellement du haut en bas, & *vice versâ*, dans le canal intestinal, y occasionnent aussi des picotements ; ils en lacerent les membranes qui sont si délicates ; ils percent même les intestins. Le ver solitaire dévore la plupart des aliments que nous prenons, & par ses pointes, qui sortent de chacune de ses articulations, il chatouille vivement, pique & racle en quelque façon la tunique interne des intestins, d'où s'ensuivent les plus terribles symptômes : c'est par toutes ces

causes que les vers donnent lieu à une infinité de maladies ; non seulement ils occasionnent des tranchées, des convulsions, l'épilepsie, la faim canine, la folie, la diarrhée, mais encore la passion hystérique, la cardialgie, l'hypocondriacé, les fièvres, & quantité d'autres affections ; ainsi, quoique les vers ne soient pas proprement dits une maladie, on peut dire qu'ils en sont souvent la cause. On ne s'apperçoit jamais mieux de l'existence des vers, que lorsqu'on est à jeûn : ces animalcules ne trouvant aucune nourriture, par leur agitation, donnent lieu à des symptômes les plus frappants, qu'on voit diminuer insensiblement, lorsque les personnes qui en sont affectées, prennent des aliments : c'est pour cette raison que les Médecins, lorsqu'ils prescrivent aux malades les vermifuges, ont grand soin de les leur prescrire à l'heure accoutumée pour leur repas ; ils leur interdisent pour lors les aliments, & ils enveloppent ces vermifuges dans du lait, afin de mieux attirer au piège ces animalcules voraces.

La multitude des animaux auxquels les vers ont donné lieu, ont porté les Médecins à s'appliquer avec plus de soin à connoître des remedes capables de les détruire, &, malgré la quantité dont ils ont enrichi la matiere médicale, ils n'en ont encore trouvé aucun de vraiment efficace.

Ils ont employé, parmi les végétaux, les amers, tels que la semence du contrever,

celle de tanaïsie, son sirop & sa conserve, l'huile d'aurone, le chardon bénit, la petite centaurée, la gentiane, les amandes amères, la myrrhe, la serpentaire de Virginie, la racine d'aristoloche, celle de dictamne blanc, d'absynthe, le ményanthe : ces remèdes, dit Boerhaave, agissent plutôt en fortifiant, & donnant du ton aux intestins, qu'en tuant les vers. Le fiel du taureau épaissi, est aussi un amer contre les vers fort vanté.

Les purgatifs n'expulsent pas seulement les vers, mais aussi ils les affaiblissent ; la rhubarbe, l'aloès, la gratiole, les semences de nielle, les feuilles d'ellébore, l'huile cuite d'hieble, la poudre de coloquinte avec le fiel de bœuf & l'huile d'absynthe, la poudre de cornachine à la dose de deux scrupules, font très-bien dans ces cas.

On recommande aussi, comme vermifuges, les médicaments qui ont une odeur puante, tels que l'ail, le scordium, l'assa foetida, la rhue, le castoreum, le galbanum, le camphre, la liqueur de corne-de-cerf, l'écorce de citron, la semence du *chenopodium anthelminticum*, prise à la dose d'une once ; celle de scrophulaire, à la dose d'un gros. Le règne minéral n'est pas moins fécond en vermifuges ; les cendres calcinées d'étain d'Angleterre, le mercure cuit avec l'eau & le vin, le mercure doux, l'œthiops minéral, le plomb éteint huit fois dans l'eau de pourpier, la limaille de fer, le vitriol de Mars, à la dose de

de huit grains; l'eau martial, la saumure liquide de viandes salées, à la dose d'une ou de deux cuillerées, la coraline pulvérisée, la corne de cerf brûlée, le sel de sedlitz, sont autant de remedes que la Médecine a employés pour détruire cette dangereuse famille.

Si on cherche dans les Auteurs, combien de spécifiques n'y trouve-t-on point! Tous ces spécifiques, malgré les précautions qu'on prend pour les donner à jeûn, en les associant avec des purgatifs & des laiteux, deviennent souvent inefficaces; les vers se retirent dans les plis & les anfractuosités des intestins, & quand les remedes, à force de détours, parviennent à ces endroits, ils n'ont presque plus de vertu.

M. de Browne nous indique, Monsieur, dans son Histoire de la Jamaïque, un remede plus sûr que tous ceux-là: on en a fait plusieurs fois l'expérience, & jamais elle n'a ratée; c'est une plante qu'on cultive, à cause de ses vertus, dans tous les jardins de la Jamaïque. Il seroit à desirer qu'on pût la trouver dans nos Pharmacies. M. Linnæus dit l'avoir cultivée dans le jardin d'Upsal; elle demande une terre grasse & tant de soin de la part du cultivateur, qu'il seroit plus aisé & plus sûr de la tirer pour nos Pharmacies de la Jamaïque même ou des Isles de Saint-Domingue, de la Martinique & du Brésil, où elle croît naturellement; elle se nomme *spigelia anthelmia*. Linn. nom qui a rapport aux vertus de cette plante.

Pour mieux vous la faire connoître, je vais Monsieur, vous la décrire d'après M. Linnæus ; sa racine est fibreuse, traçante, petite, annuelle ; sa tige est herbacée, droite, branchue, palmée, cylindrique, supérieurement un peu plus épaisse ; les feuilles inférieures sont opposées deux à deux, prenant naissance des lobes de la plante ; elles sont lancéolées, obtuses, lisses, subpétiolées ; elles se flétrissent pour l'ordinaire : les feuilles intermédiaires sont aussi opposées deux à deux au second nœud de la tige ; elles sont ovales, lancéolées, subpétiolées, très-entières, ayant des nervures alternes, lisses, & qui sont plus grandes que les inférieures ; les supérieures sont rangées au nombre de quatre, en forme de croix ; elles sont sessiles, ouvertes, ovales, oblongues, très-entières, pareillement lisses, se terminant insensiblement en pointe, ayant supérieurement des nervures ; les deux intérieures opposées de ces feuilles sont plus grandes que les intermédiaires ; les rameaux opposés de ces plantes naissent des aîles inférieures & intermédiaires ; ils sont solitaires, n'ayant qu'une seule articulation de la longueur de la tige ; ils sont nuds, ils s'étendent, & sont terminés comme les tiges par quatre feuilles & par la fructification ; les fleurs de cette plante sont rangées en forme d'épi, au haut de la tige ; l'épi est court & simple, les fleurs en sont droites, sessiles, accompagnées de feuilles florales ; leur calice

est un périanthé divisé en cinq, linéaire, droit, trois fois plus grand que la corole ; celle-ci est monopétale, en forme d'entonnoir, blanche, ayant un lymbe très-court, fendu en cinq, ouvert, dont les lobes sont ovales, les intérieurs ayant trois stries pourpres ; la corole ne s'ouvre point, dit Linnæus, dans la Suede ; ses étamines sont au nombre de cinq, formées par des filaments capillaires, inférés dans le tube, & plus courts que ce dernier, surmontés d'antheres droites, oblongs & jaunes, le pistil a un embryon composé de deux globes, d'un stile simple en forme de filets, de la longueur du tube, & d'un stigmate pareillement simple ; le péricarpe du fruit est formé par deux capsules globuleuses, rassemblées entr'elles & à quatre battants, renfermant une quantité de semences petites & ob rondes. Cette plante est de la classe de la pentandrie monogynie de Linnæus.

Elle vient naturellement dans toutes les Provinces de l'Amérique méridionale ; c'est un excellent vermifuge. Les Negres & les Indiens sont les premiers qui ont découvert ses vertus. Browne rapporte avoir vu & expérimenté l'effet de cette plante si souvent & avec tant d'efficacité, qu'il croit être obligé de dire que parmi les drogues simples, on auroit de la peine à trouver un médicament qui puisse la remplacer.

Voici, Monsieur, comme on la prescrit ;
prenez deux poignées de cette herbe, soit fraîche,

soit sèche, cela est indifférent ; faites-les cuire dans deux livres d'eau jusqu'à réduction de moitié, ajoutez à la colature un peu de sucre ou de jus de limon ; cette décoction, quoiqu'on la clarifie, & qu'on l'édulcore, n'en est pas moins efficace : ainsi on pourra y associer du sirop.

On donne une livre de ce remède aux adultes, une heure avant le coucher, ce qu'on diminue quant à la dose, proportionnellement à la délicatesse & à la jeunesse du sujet : on répétera ce remède chaque vingt-quatre heures, pendant deux ou trois jours ; mais si la dose en est trop forte, & qu'on craigne que l'effet en soit trop violent, on en donnera environ quatre onces pour la première fois à un adulte, & deux ou trois autres onces, ou environ, de six heures en six heures ; ce qu'on continuera pendant l'espace de trente-six ou quarante-huit heures : cela équivaudra à deux doses, telles qu'on les donne ordinairement. Après l'effet de ce remède, on prescrira un purgatif léger, tel qu'une infusion de féné ou de rhubarbe, avec la manne. Ce remède provoque un sommeil à-peu-près pareil à celui qu'on a, quand on a pris de l'opium ; mais après le réveil, les yeux du malade sont distendus, brillants & étincelants, comme ils ont coutume d'être avant l'éruption de la petite vérole. On n'en a pas plutôt pris une première dose, que le pouls devient plus régulier ; la fièvre tombe, les convulsions, s'il y en a, diminuent, & la

violence de tous les symptômes s'adoucit, le malade jette des vers en quantité, si ce n'est pas avant le purgatif, du moins c'est après : on a vu même des malades qui en ont jeté jusqu'à cent à la fois ; quand on en rend une petite quantité, & que les vers se trouvent encore en vie, pour lors il faut réitérer la dose, & on est sûr de la réussite.

I I.

SUR un Tœnia que M. Buchoz a rendu. Lettre extraite de la Nature considérée, &c. Tome III.
1772.

QUAND je vous ai rapporté, Monsieur, les dissertations précédentes sur le Tœnia, je ne pensois pas devoir être un jour dans ce cas ; cependant, pour mon malheur, je ne suis que trop infecté d'un pareil animal, qui sans contredit exerce depuis fort long-temps son empire sur mon misérable individu, sans que j'en aie eu même le moindre soupçon ; j'en peux bien rappeler la date à l'année 1757, j'étois pour lors à Pont-à-Mousson, j'y étudiois en Médecine. Après quelques chagrins domestiques, dont je fus alors affecté, il me survint une maladie considérable, sans néanmoins aucune apparence de fièvre ; j'avois à chaque instant des convulsions, des crispa-

tions, un dérangement dans le cerveau, des vertiges & même des transports; les Médecins de cette Faculté me traitèrent, ils me firent prendre une infinité de remèdes, souvent opposés les uns aux autres, & ils furent à la fin obligés d'annoncer qu'ils n'entendoient rien à ma maladie; après m'avoir néanmoins épuisé par tous les médicaments qu'ils me prescrivirent, ma convalescence fut de près de six mois; sans doute, & j'ai lieu de le présumer actuellement, c'étoit pour la première fois que le tœnia devenoit assez fort pour pouvoir annoncer son existence dans mes intestins, quoique néanmoins bien des années auparavant, j'étois souvent sujet à des convulsions & à des mouvements de crispation considérables, auxquels succédoit pour l'ordinaire la syncope; mais j'étois pour lors jeune, je n'avois qu'environ vingt ans, & malgré que je dormois souvent d'un sommeil fort interrompu, & que pendant la nuit j'avois des paveurs nocturnes & des treffaillements de tendons, je n'y prenois pas garde; je n'ai eu depuis 1757 aucune maladie notable jusqu'à cette année, à l'exception seulement de quelques rhumes, qui me survenoient de temps en temps, & de deux fausses pleurésies pour lesquelles je n'employois que les saignées, n'ayant pas même fait usage d'aucune purgation depuis ce temps; je suis au surplus d'un tempérament mélancolique, tantôt d'une tristesse à être abattu entièrement, tantôt d'une

trop grande joie, & je suis de la plus grande sensibilité au moindre accident fâcheux qui peut m'arriver. J'ai toujours aimé une vie ambulante; c'est ce qui m'avoit fait jeter dans la partie de la Botanique, & m'avoit engagé à parcourir toutes les Provinces du Royaume pour faire la recherche des productions naturelles & économiques qui s'y trouvent. Il est bon de vous observer ici, que je n'ai jamais eu ces passions ordinaires qui regnent parmi le commun des hommes: mon unique goût a toujours été l'étude & des occupations sérieuses; je n'ai mené, pour ainsi dire, une vie fixe, que depuis quatre ans & demi que je me suis établi dans cette Capitale, & pour m'y fixer, j'ai été même obligé de former avec vous ce commerce épistolaire, & de me lier par des conventions avec des tiers pour publier l'Histoire économique & naturelle de la France. Les différents Dictionnaire que j'ai publiés, & qui la composent, m'ont donné souvent de l'humeur, tant par les ennemis qu'ils m'ont suggérés, que par le peu de récompense que j'en ai reçu, ayant toujours eu jusqu'à présent le déplaisir de voir mes adversaires recevoir la récompense de mes travaux, joint aux désagréments qu'on a souvent à essuyer de la part des Artistes & des Ouvriers. Oh! qu'on est malheureux, quand on sacrifie tout, comme j'ai fait, pour sa patrie! biens, jeunesse, étude & état! peuples futurs; vous gémirez peut-être un jour sur mon sort,

mais que je serve au moins d'exemple à ceux d'entre vous, qui voudront embrasser la même carrière que moi ! Que n'ai je pas eu à essuyer de l'envie, ou pour me servir de termes plus expressifs, de la rage de mes ennemis ? Il ne falloit rien moins que cela pour me rendre colérique, comme je l'ai été quelquefois, & même souvent insupportable à moi-même ; car je fais ici ma confession publique. Mais je reviens à ma maladie ; tous ces détails ne sont pas inutiles à mon observation ; il est même très-essentiel d'observer, qu'après avoir mené une vie ambulante, presque pendant toute ma vie, ou pour mieux dire, depuis que j'ai j'ai eu terminé mes études, je me suis trouvé tout-à-coup obligé d'en mener une sédentaire dans cette Capitale ; j'y ai néanmoins vu plusieurs malades, notamment ceux affectés de maladies de poitrine ; ce qui a été la seule dissipation que je m'y suis donné, n'allant à aucun Spectacle, pas même aux promenades, & étant renfermé dans un cabinet au milieu d'un tas de livres, que je n'ai peut-être que trop augmentés pour ma propre santé, par ceux que j'ai moi-même fait imprimer, tant de ma composition que de celle de M. Marquet, mon beau-pere.

Au mois de Juin dernier, je tombai tout-à-coup dans la mélancolie la plus affreuse ; ne sachant que faire de ma personne, je me déterminai à voyager ; mais au retour de mon voyage, ma mélancolie recommença ; le

24 Novembre dernier, je tombai tout-à-coup dans une tristesse affreuse, dans un abattement total de mes forces, & j'étois tourmenté de vertiges; cependant le lendemain je tâchai de me traîner au Jardin Royal des Plantes, pour me dissiper; mais à peine ai-je pu en revenir. Quand je fus un peu remis de ma fatigue, & que je me fus réchauffé, j'envoyai chercher M. Puifard, Chirurgien, pour me saigner; il me fit une saignée du bras, mais il ne me tira que très-peu de sang: l'ayant prié de venir réitérer le lendemain cette saignée, loin de produire en moi l'effet auquel je m'attendois, ne contribua qu'à augmenter mon mal; je ressentais dans la bouche un goût de bile; j'avois la langue extrêmement chargée; j'étois affecté d'une grande douleur de tête avec un léger mouvement fébril: je me déterminai en conséquence, au lieu de me faire resaigner, (c'étoit le 26 Novembre) de prendre un vomitif; je pris donc du tartre émétique en lavage; j'en délayai cinq grains dans trois gobelets d'eau tiède; je pris le premier vers les neuf heures du matin; il me fit vomir environ un verre de matiere glaireuse mêlée de sang; je bus ensuite de l'eau tiède; mais comme le premier gobelet ne parut pas plus actif, je pris le second, vers les dix heures, & ensuite beaucoup d'eau tiède: je ne rendis de ce gobelet & de toute l'eau que

je bus , qu'environ un gobelet de substance liquide , & précisément de la même couleur & du même goût que celle que j'avois prise sans aucune apparence de bile ; je me déterminai en conséquence à prendre le troisieme gobelet d'eau minéralisée , toujours accompagnée de beaucoup d'eau tiede ; je ne rendis de ce gobelet & de toute l'eau que je bus , qu'environ un gobelet de substance liquide , & précisément de la même couleur & du même goût que celle que j'avois prise sans aucune apparence de bile : je me déterminai en conséquence à prendre le troisieme gobelet d'eau tiede ; mais ce gobelet d'eau minéralisée ne produisit aucun effet par le vomissement ; il n'agit que par les selles ; la premiere selle que je rendis , fut une portion considérable de *Tænia* , autrement de Ver solitaire , de la longueur d'environ quinze pieds , dans laquelle on remarquoit très-bien la queue , qui avoit la figure d'une queue de scorpion ; mais il ne se trouvoit dans cette portion aucune apparence de tête. Ma maladie ne pouvoit pour lors être mieux déclarée ; depuis trois jours je gardai une diete des plus séveres , & je résolus de la continuer , ne prenant que du liquide , sans aucun aliment solide , même sans potage.

Je rendis dans le même jour , & pendant la nuit suivante , plusieurs autres selles , dans lesquelles on remarquoit toujours quelques

parcelles de *Tænia* : le lendemain je me mis à l'usage d'une potion vermifuge ; en voici, Monsieur, la formule : Prenez eau de pourpier & de laitue, de chacune une once & demie ; confection alkermès, un gros ; poudre contre-vers, un scrupule ; huile d'amandes-douces & sirop de limon, de chacun une once, pour une potion à prendre à la cuillerée, de deux heures en deux heures ; & pendant l'intervalle, je pris de l'infusion théiforme de scabieuse, & des bouillons. Le 28 je me purgeai avec de la casse, de l'infusion de chicorée, de la poudre contre-vers, & du sirop de fleurs de pêcher : ce léger cathartique me fit rendre par les selles un lombric encore en vie, & fort long, & toujours quelques parcelles du Solitaire : je me contentai le 29 de la potion ci-dessus, gardant toujours la diète : le 30 je réitérai la purgation ; mais je me la prescrivis différemment : j'y fis entrer deux gros de rhubarbe, un gros de séné, pareille quantité de sel de tartre, qu'on fit cuire avec de la racine de fougere dans de l'eau de Seine ; je fis ajouter à la colature deux onces de manne, un scrupule de poudre contre-vers, & un grain de tartre stibié ; mais cette médecine ne me fit aucun effet : je conclus delà que je ne pouvois bien me purger dans pareil cas, qu'avec le sel mercuriel & les résineux : aussi me déterminai-je quelques jours après

d'y avoir recours ; mais je voulus auparavant tenter un remède que le Docteur Marquet donne pour spécifique contre le *Tænia*, par le moyen duquel il assure dans ses écrits, avoir guéri plusieurs personnes de cette maladie ; on prend à cet effet racines de fougere mâle, feuilles de fenouil, de rhue, de tanaisie ; semences de santoline mises en poudre, de chacune deux gros, æthiops minéral, un gros & demi, sel d'absynthe, un gros ; résine de jalap, deux scrupules, avec une suffisante quantité de sirop d'absynthe. On fait des pilules dont le malade prend le matin, de deux jours l'un, depuis deux scrupules jusqu'à un gros : j'en pris pendant deux ou trois jours de suite, un gros ; mais je ne m'aperçus pas de grands effets de ce remède ; toujours même douleur de tête, langue chargée, rapports & vents, mouvements convulsifs, insomnie, & généralement tous les symptômes qui dénotent encore la présence des vers : je résolus donc de me purger le lendemain avec du mercure doux, de la résine de jalap & de la diagrede, à la dose de chacun quinze grains incorporés avec du sirop de fleurs de pêchers, pour en faire des bols. Ces bols me firent rendre par les selles une quantité prodigieuse de férosités, avec environ un bassin de vers cucurbitains : je me trouvai mieux de cette médecine ; & c'est delà que je date ma convalescence.

Il est bon aussi, Monsieur, de vous observer que, quelque temps avant que ma maladie se déclarât, comme j'avois de grands maux de tête, & des insomnies continuelles, je prenois tous les jours des bains du pied; ce qui ne me procura aucun soulagement. Un jour me trouvant à souper, c'étoit précisément huit jours avant ma maladie, au premier morceau que j'avalai, je perdis la respiration: c'étoit sans doute le *Tœnia*, qui étoit remonté, & qui bouchoit le passage; je me trouvai dans l'état d'un homme agonisant; & sans les prompts secours qu'on m'apporta, j'aurois sans doute péri.

Comme ma purgation en bols a produit chez moi de bons effets, je me suis déterminé, Monsieur, à la répéter tous les huit jours, jusqu'à ce que je me voie entièrement délivré de cet ennemi furieux, que je porte toujours avec moi, si néanmoins je peux entièrement m'en débarrasser un jour; car vous savez que dès qu'il en reste une parcelle, il n'en faut pas davantage pour donner naissance à un autre. Vous devez, Monsieur, conclure de cette Observation, que la diète, le tartre stibié, les mercuriaux, les résineux, sont les vrais remedes contre le *Tœnia*; on vante aussi beaucoup pour ces cas le sel d'étain.



I V.

Observations de M. Marquet sur le Ver Solitaire, extraites du second volume du Manuel médical & usuel des Plantes.

PREMIERE Observation. Le 18 Juillet 1734, je fus consulté par le nommé Boudot, Manœuvre, demeurant près la porte S. Georges de Nancy : il se plaignoit de cardialgies, de langueurs, de foibleffes, de fièvre lente, avec des picotements dans l'estomac, & dans différentes parties de l'abdomen, & il rendoit souvent par le bas de petits vers plats, de la longueur de sept ou huit lignes, sur deux ou trois de large, faits comme des semences de courges ; symptômes qui me firent croire que le malade étoit tourmenté du Ver Solitaire, d'autant plus que je n'en ai jamais vu aucun rendre des cucurbitains, qu'ils n'aient ensuite mis bas le Solitaire, ou en tout, ou en partie ; ce qui me détermina à faire prendre au consultant la potion purgative & contre-vers, suivante : Prenez cinq onces d'infusion purgative & contre-vers, dans laquelle on délaiera une once & demie de manne, un gros de poudre à vers, un scrupule de jalap en poudre, & une once de sirop de fleurs de pêchers,

pour une médecine dont le malade fut très-bien purgé; j'ordonnai ensuite les pilules suivantes:

Prenez racines de fougere mâle, feuilles de fenouil, de rhue, de tanaïsie; semences de fantoline mises en poudre, de chacune deux gros; œthiops minéral, un gros & demi; sel d'absynthe, un gros; résine de jalap, deux scrupules, avec une suffisante quantité de sirop d'absynthe; faites des pilules, dont le malade prendra le matin, de deux jours l'un, depuis deux scrupules jusqu'à un gros. L'usage de ce remède fit rendre par le bas, quantité de vers cucurbitains, & plusieurs aunes du Solitaire.

Seconde Observation. Le 2 Août 1736, le sieur Henri, Aubergiste, rue S. Dizier, à Nancy, se plaignoit de fréquentes coliques d'estomac & du bas-ventre, particulièrement le matin, lorsqu'il étoit à jeûn; de nausées, de cardialgies, de foiblesses; disant qu'il rendoit de temps en temps par le bas, de petits vers plats, de la longueur de l'ongle, ayant la figure de la semence d'une courge: ce sont les vers que l'on appelle cucurbitains; c'est selon toute apparence, de cette espèce que s'engendre le Solitaire; & ce qui me confirma dans ce sentiment, c'est que je n'ai jamais vu rendre le Solitaire, que l'on n'ait rendu précédemment quelques cucurbitains. Quoi qu'il en soit, ayant averti le

malade qu'il avoit le Solitaire dans le corps, j'ordonnai les remedes suivants:

Prenez rhubarbe choisie, un demi-gros; semences de rhue, racines de fougere mâle, de chacune un scrupule; *aquila alba*, vingt grains; diagrede, dix grains: faites avec une suffisante quantité de sirop magistral, un bol qui sera avalé le matin à jeûn.

Le malade prit ce remede le lendemain matin, qui lui fit évacuer par le bas un ver plat, de la longueur de cinq ou six aunes de Paris. Quelque temps après, il réitéra le même remede, qui lui fit jeter un second Ver Solitaire de la longueur du bras; ce dernier étoit entier: on y distinguoit la tête & la queue; la tête étoit faite comme celle d'une vipere, & la queue se terminoit en pointe, comme celle d'un scorpion.

J'ai fait jeter, ajoute le Docteur Marquet, de pareils Vers Solitaires à plus de quarante personnes de tout âge & de tout sexe, sans distinction.

Troisième Observation. Le 6 Novembre 1744, la femme du nommé Pannetier, demeurant à la porte Saint-Jean, se plaignant de grandes douleurs d'estomac, surtout le matin, avec foiblesses & langueurs, me fit prier de lui procurer du soulagement: la malade me déclara qu'elle rendoit de temps en temps de gros vers plats & courts, faits comme la semence d'une courge, ou d'une

d'une citrouille ; on appelle ces sortes de vers cucurbitains , à cause de leur ressemblance.

Ayant remarqué par une longue expérience , que ceux qui rendoient de ces sortes de vers cucurbitains , étoient sujets au Solitaire , je conclus que le Ver long ou solitaire , étoit la cause prochaine & immédiate des foiblesses , des langueurs & des douleurs d'estomac , qui tourmentoient journellement la malade , notamment le matin , lorsqu'elle étoit à jeûn ; c'est pourquoi je lui fis prendre le remede suivant :

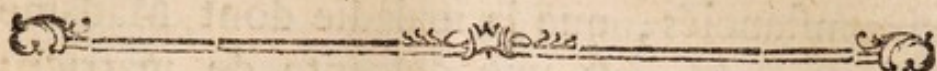
Prenez rhubarbe choisie en poudre , un demi-gros ; semence de rhue , un scrupule ; *aquila alba* , vingt grains : faites avec une suffisante quantité de sirop de fleurs de pêcher , un bol qui sera pris le matin.

Ce bol purgea plusieurs fois la malade , & lui fit rendre quelques cucurbitains ; mais comme il falloit un plus puissant remede pour le Solitaire , que pour les cucurbitains , je lui ordonnai la potion purgative suivante :

Prenez rhubarbe choisie , un gros ; semences contre vers , séné mondé , de chacun deux gros ; racines de fougere mâle , trois gros : faites infuser dans cinq onces d'eau de fontaine , & dissoudre dans la colature , manne de Calabre , une once ; poudre à vers , un demi-gros ; tartre stibié , cinq grains : mêlez & faites une potion qui sera prise le matin. Cette médecine fit un si bon effet , qu'outre

la quantité de bile que la malade vomit, elle jeta par le bas, plus des trois quarts du Solitaire, dont elle se trouva fort soulagée : je lui fis prendre ensuite tous les mois, sur la fin de chaque lune, (*superstition pour le temps de la lune*) vingt-cinq grains d'œthiops minéral, incorporé avec un peu de pulpe de casse.





C H A P I T R E VIII.

REMEDES contre les maladies de la Matrice.

I.

LETTRE sur une nouvelle Machine pour les fumigations végétales , dans les maladies de la Matrice , & même dans la Passion hystérique , extraite des Lettres périodiques sur la méthode de s'enrichir promptement , &c. Lettre XXVII. Année 1769.

U E m'empresse , Monsieur , de répondre à la vôtre , au moment de sa réception : il suffit qu'il y soit question de la santé de Madame , pour ne pas différer d'un seul instant : j'abandonne dès-à-présent tout autre sujet , quelque intéressant qu'il puisse être , pour m'occuper uniquement , mon cher ami , du rétablissement de votre chère épouse : je fais treve avec les végétaux ; mais je me trompe , c'est dans les végétaux que je veux encore trouver un remede pour la cure de sa maladie.

Il paroît par le Mémoire que vous avez joint à votre Lettre , & qui est des mieux

circonftanciés, que la maladie dont Madame eft attaquée, eft une defcente de matrice; on en diftingue en Médecine de trois fortes; la commençante, la complete & l'incomplete: la complete eft bien difficile à guérir; & quand on ne peut parvenir à fa réduction, elle n'eft pas exempte de danger; elle peut donner lieu à une inflammation, à une exulcération, à une gangrene; elle dégénere même quelquefois en fquirrhe ou cancer; elle devient pour lors très-dangereufe, & eft pour l'ordinaire, mortelle: il n'en eft pas de même de la defcente de matrice, commençante & de l'incomplete, on peut y apporter remede, & il y a apparence de guérifon, fur-tout lorsque la malade eft jeune, bien conftituée, & qu'elle n'eft pas cacochyme. Or, comme fuivant le Mémoire à confulter, il n'y a pas lieu de douter que la maladie dont Madame eft attaquée, ne foit une defcente commençante & incomplete, & que d'ailleurs la malade eft d'une bonne conftitution & dans la fleur de fon âge, il y a tout lieu, Monsieur, d'en eférer une guérifon prompte & fûre, pourvu que Madame veuille s'afteindre à fuivre les avis que je prendrai la liberté de vous donner pour elle.

Je ne vous rapporterai pas ici les caufes qui donnent lieu à cette maladie, elles font trop nombreuses pour pouvoir les développer fuffifamment dans une fimple Lettre; je ne dirai rien non plus des fymptômes de la

descente de matrice, ils sont fort aisés à connoître; ce seroit d'ailleurs vous répéter ce qui est détaillé avec méthode & précision, dans l'exposé de la maladie, en forme de Mémoire: je me hâte d'en venir à la cure, comme la partie la plus essentielle.

La vraie indication à remplir dans les descentes commençantes de la matrice, est de chercher à resserrer le fond du vagin, pour le mettre en état de résister à la descente de ce viscere; rien n'est plus capable de remplir cette indication, que les astringents, soit qu'on les applique extérieurement, soit qu'on les prenne intérieurement; quoique cependant ils agissent plus efficacement à l'extérieur qu'à l'intérieur. Il y a trois façons différentes de les employer à l'extérieur, l'injection, la fomentation & la fumigation; la dernière méthode est celle qu'on doit préférer aux deux autres, & que je conseille très-fort à Madame: mais pour ne rien laisser à desirer, Monsieur, sur les différents moyens dont la Médecine-pratique fait usage dans ces cas; je vais d'abord indiquer à Madame la décoc-tion qui convient pour les injections & les fomentations de la matrice.

Vous prenez racines de tormentille, de bistorte & de grande consoude, de chacune une once & demie; des feuilles de tabouret ou bourse à Pasteur, de verveine, de queue de cheval, de millefeuilles, de vermiculaire ou illécébra, de sauge, de romarin, de chacune une

demi-poignée ; des roses rouges & des ba-laustes, de chacune trois pincées ; une grappe ou deux de fruits de fumach, deux noix de cyprès & cinq ou six capsules de glands ; vous ferez cuire le tout dans une suffisante quantité de bon vin rouge : vous passez cette décoction, & vous vous servez de la colature un peu tiède, pour faire des injections dans le vagin, que vous réitérerez deux ou trois fois par jour, ayant soin de placer la malade de façon à pouvoir retenir les injections le plus long-temps que faire se pourra. Cette même décoction peut s'employer pour les fomentations, & c'est la seconde méthode usitée pour l'application extérieure des remèdes dans cette maladie : vous imbibe de cette décoction une éponge fine, ou une espèce de pelotte de linge ; on introduit cette éponge dans le fond du vagin ; les remèdes par ce moyen, restent plus long-temps appliqués sur la partie qu'il s'agit de resserrer.

On peut encore faire usage de cette décoction astringente, pour la fumigation ; la malade recevra dans le vagin, par le moyen d'une chaise percée, & à la faveur d'un entonnoir, la fumée de cette décoction, ce qui lui procurera beaucoup de soulagement, pourvu que cette fumée ne soit pas trop chaude. Vous voyez, Monsieur, par l'exposé que je viens de faire, quels sont les remèdes les plus usités pour cette maladie ; je veux cependant vous en indiquer un autre plus

efficace : c'est en considération de notre ancienne amitié, & en faveur d'une Dame aussi respectable que la vôtre, que je me fais un vrai plaisir de vous l'annoncer : il consiste dans une fumigation seche, qu'on introduit par le moyen d'une machine faite exprès, dans l'intérieur même de la matrice : je viens de commander pour Madame cette machine, que je vous enverrai aussi-tôt qu'elle sera faite ; en voici la description & l'usage :

Cette machine est composée de cinq pieces : la premiere, qui en est le corps & la partie principale, est en forme d'un cylindre ovale & creux, elle a dix pouces de haut, neuf de large dans son plus grand diametre, & cinq & demi dans son plus petit ; l'un de ses plus larges côtés a deux ouvertures placées l'une au-dessus de l'autre, dont chacune a six pouces de largeur sur deux de hauteur ; chaque ouverture est destinée à recevoir deux tiroirs de tôle, dont celui d'en-bas est en forme de réchaud, & celui d'en-haut a un fonds percé de petits trous ronds ; ces deux tiroirs ont chacun un anneau pour les tirer plus facilement, & sont appuyés horizontalement dans le creux de la machine, par le moyen de petites plaques de fer-blanc, qui leur servent en quelque sorte de liteaux : on a pratiqué dans le circuit de cette machine, depuis l'ouverture du tiroir d'en-haut jusqu'au bas, plusieurs trous ronds, d'un quart de pouce de diametre, afin de donner passage

à l'air ; au bout de la machine , qui est en fer-blanc , est aussi une ouverture de la largeur de deux pouces , sur laquelle est attaché artistement , & même soudé , un petit tuyau percé , aussi de fer-blanc , plus étroit par sa partie supérieure que par son inférieure : ce tuyau a deux pouces & demi de haut ; à ce tuyau en est adapté un autre en forme d'ajoutoir , d'environ six pouces de haut , sur vingt-&-une lignes de large dans sa partie inférieure , & quinze lignes dans sa partie supérieure : à la partie supérieure de cet ajoutoir , est soudé une espece de réceptacle en forme d'écuelle , d'environ cinq pouces & demi de diametre : on remplace cet ajoutoir par un autre , suivant qu'on le juge à propos & que la malade le desire : cet ajoutoir est composé d'un tuyau courbé , aussi de fer-blanc , dont la ligne courbe a six pouces de longueur , & dont l'embouchure inférieure enveloppe exactement la partie supérieure du canal de la machine ; la partie supérieure de ce canal est garnie d'une large embouchure en forme de gueule , dont la levre inférieure est plus grande que la supérieure , & dont la largeur dans son plus grand diametre est de six pouces , sur quatre dans son plus petit.

La machine décrite , je passe actuellement à son usage : on mettra du feu dans le tiroir d'en-bas , & lorsque par le moyen de ce feu , le fonds du tiroir qui est au-dessus fera presque rouge ,

on mettra dans le second tiroir une poignée des plantes, gommes & résines, dont je vais indiquer ci-après le mélange; ces gommes, résines & plantes seches se consumeront & formeront une fumée qui se portera vers le canal supérieur de la machine, & qu'on conduira immédiatement dans la substance même de la matrice, par le moyen de l'ajoutoir, en forme de gueule, qui enveloppera entièrement le vagin: si la malade se trouve gênée par cette embouchure, elle pourra se servir de l'autre ajoutoir; elle aura une chaise percée, sur laquelle elle s'assera à nu, après avoir fait préalablement placer la machine dessous la chaise, elle en recevra pour lors la fumée par le moyen de l'ajoutoir à écuelle: quand la fumigation sera trop chaude, elle fera retirer à l'instant le tiroir ou réchaud qui contient le feu. Le mélange qu'on emploie pour cette fumigation, contient les drogues suivantes: on prend du benjoin, du storax calamite, de l'encens, du sandaraque, du mastic, de la myrrhe, de l'assa fœtida, de l'aloès, du succin, de chacun un gros; du romarin, de la sauge, de l'absynthe, du calament, du népéta, du thym, du serpolet, de la matricaire, de la camomille froide, du marrube noir, du basilic, des roses rouges & des baies de genievre, de chacun une demi-once; on concasse les gommes & les résines, on les pulvérise même grossièrement, & on hache les feuilles & les herbes,

après les avoir fait bien sécher ; on mêle pour lors le tout ensemble , & on s'en sert ainsi que je l'ai dit plus haut.

Cette fumigation pénètre , par le moyen de la machine , jusques dans la propre substance de la matrice ; elle donne un ton aux fibres de ce viscere , en les resserrant ; elle arrête encore les fleurs-blanches , qui accompagnent ordinairement ; elle a de plus la vertu de déterger & de cicatrifer les ulceres qui ne se trouvent souvent que trop communément dans ce viscere , & qui résistent presque toujours aux remedes qu'on emploie pour cette indication. Quelques injections de la décoction d'illécébra , jointes à ces fumigations , feroient très-bien dans ces cas d'ulceres : peut - être de tous les remedes dont on fait usage pour la passion hystérique , aucun ne réussit mieux que cette fumigation sèche : aussi l'ai-je prescrite souvent avec succès , dans les paroxismes violents. Je vous conseille , Monsieur , de faire faire usage de ces fumigations à Madame votre épouse ; elle ne les aura pas réitérées trois ou quatre fois , qu'elle se trouvera beaucoup foulagée ; on les fait durer au plus un quart d'heure : les fleurs-blanches auxquelles elle est si sujette , & qui souvent reconnoissent en elle pour cause la descente de matrice , disparoîtront insensiblement , & elle se garantira aussi par-là des vapeurs qui lui sont si fréquentes : on peut même encore regarder ces fumigations comme

un très-grand remede dans les maladies de la tête & des nerfs.

La machine , dont je vous ai donné , Monsieur , la description , ne sera pas seulement utile à Madame , mais vous pourrez encore en faire usage pour vous ; vous êtes sujet aux hémorroïdes ; quel meilleur remede peut-on trouver pour cette maladie , que la fumée des fleurs de soufre , conduite immédiatement sur la partie affectée ? Vous y parviendrez par le moyen de l'ajoutoir fait en forme d'écuelle : ainsi , Monsieur , à tous égards , j'ai cru qu'en vrai ami je ne pouvois me dispenser de vous procurer une machine aussi intéressante.

Les remedes intérieurs dont Madame pourra faire usage pendant le temps de ces fumigations , seront , tous les matins , des infusions théiformes de sauge ou d'argentine , de décoction de squine & de falsepareille ; le cachou , le mastic , le sang de dragon , la cascarille , pulvérisés & incorporés avec le sirop de roses seches ou de stœchas , pour en faire des bols , sont conseillés intérieurement par les plus grands Praticiens , dans cette maladie. Cependant je vous avoue que , quant à moi , j'ajoute peu de foi aux remedes intérieurs dans pareil cas ; la fumigation l'emporte infiniment , elle agit immédiatement sur la partie affectée : je ne peux mieux faire pour vous en convaincre , que de mettre cette maladie en parallele avec les plaies &

ulceres extérieurs du corps : un malade prendroit en vain tous les remedes intérieurs, il ne parviendroit jamais à leur réunion, à leur cicatrisation & à leur consolidation, à moins qu'on n'appliquât immédiatement à l'extérieur les remedes convenables : il en est de même des maladies de la matrice ; il faut attaquer immédiatement la partie affectée : ces remedes intérieurs dispersés dans toute la masse du sang, n'ont presque aucune vertu quand ils y parviennent ; & ils sont tellement divisés avec d'autres substances hétérogenes, qu'il y auroit même de l'ignorance de penser qu'ils puissent encore agir. Si la saison étoit favorable, j'aurois encore pu conseiller à Madame les eaux thermales : elles sont très-bien indiquées pour fortifier & raffermir les fibres du vagin & de la matrice, dont le relâchement donne lieu à cette maladie ; elle auroit pu en user en injections, en douches sur les reins, & en bains ; elle auroit même encore pu recevoir en fumigation les vapeurs qui s'élèvent de leur source : mais comme la saison est contraire, elle ne peut mieux faire que de s'en tenir à la fumigation sèche que je lui ai conseillée. Si nonobstant cette fumigation, la descente faisoit encore quelque progrès, ce que je n'ai pas même lieu de soupçonner ; si Madame se trouvoit plus gênée dans sa marche, à l'occasion de cette maladie ; si elle ressentoit quelques douleurs à la matrice, je lui conseillerois très-

fort d'avoir recours à l'usage du cercle utérin; c'est le seul moyen, après les fumigations, de prévenir sûrement les progrès de la maladie, & de garantir Madame de tout danger.

Si la matrice descend peu-à-peu dans le vagin, & même jusqu'à son orifice, pour avoir négligé de la part de la malade, tous les moyens que j'ai indiqués, (car il faut prévoir tous les cas, pour y apporter remede incontinent) ou si quelque effort imprévu l'y précipite tout d'un coup, c'est-à-dire, si la descente devient incomplète, la premiere attention qu'on doit avoir, c'est de remettre au plus vite la matrice dans sa place.

On fera coucher la malade dans le lit, à la renverse, les fesses plus élevées que le ventre, & on repoussera doucement la matrice avec un ou deux doigts de la main droite, qu'on aura auparavant graissée, ou même plutôt par le moyen d'un pessaire de linge roulé, ferré avec un fil, & imbibé d'une décoction émolliente de racines de guimauve; cette opération n'est pas difficile, la malade elle-même peut aisément la pratiquer, sans avoir besoin d'autre personne: la réduction faite, il faut qu'elle croise les jambes, & qu'elle continue de garder pendant quelque temps la même situation dans le lit, pour empêcher la matrice de retomber; on prépare pendant ce temps un cercle utérin, en cas qu'on n'en

ait point ; ce cercle est une espece de tourteau ovale , fait avec du liege percé au milieu d'un trou assez large, plat ou convexe d'un côté, & légèrement concave de l'autre : pour tailler ce cercle , il faut proportionner sa largeur à la grandeur du vagin , & sa longueur à l'écartement des hanches , sans quoi , ou il seroit trop petit , & deviendroit pour lors inutile ; ou il seroit trop long , & par conséquent nuisible. Ce cercle utérin étant fait , on fond à un feu doux de la cire blanche , on y associe de la thérébentine de Venise , & même un peu de gomme ou mastic en poudre ; on y trempe ce cercle pour en couvrir toutes les inégalités , & les rendre unies : ce cercle ainsi préparé , on l'introduit dans le vagin par sa longueur , jusqu'à la hauteur de la matrice ; on le retourne alors , & on le met dans une position horizontale , qui le fait porter par les deux bouts sur les hanches à droite & à gauche , ayant attention de tourner le côté concave en haut , vers la matrice , qui doit s'y appuyer : ce cercle ainsi placé ne peut descendre , & empêche pareillement de descendre la matrice qu'il soutient ; il ne sauroit pas non plus pousser le rectum ni la vessie , parce qu'il est plus étroit pour sa largeur.

La malade pourra se lever & marcher sans aucun risque , elle n'a plus besoin alors d'autre remede. Quoique je vous aie expliqué tout

au long ce mécanisme , je suis sûr, Monsieur, que Madame n'aura pas besoin d'y avoir recours ; mais comme vous êtes dans un endroit éloigné des Villes , & conséquemment de tout secours , cette connoissance peut vous être utile pour d'autres personnes attaquées de cette maladie , qui peuvent se trouver dans vos campagnes : je souhaite d'apprendre par votre première , le rétablissement de Madame ; je l'attends avec impatience.

I I.

OBSERVATION sur les Ulceres de Matrice , extraite des Lettres périodiques sur la méthode , &c. Tom. V. Lettre LII. Année 1770

N^o 171. Nizet de Varenne rapporte une observation qu'il a faite sur les fumigations seches , pour guérir les ulceres de la matrice : je vais , Monsieur , vous la communiquer.

Au mois de Mai de l'année 1769 , dit M. Nizet , Madame de***. vint me consulter sur les douleurs excessives qu'elle ressentoit dans l'utérus ; après plusieurs questions , elle m'avoua qu'elle supportoit depuis plus de deux ans , un écoulement qui la fatiguoit

beaucoup , & que l'ayant négligé , elle ressentait des picottements & des cuissens insupportables dans cette partie. Après bien des réflexions , je jugeai & je ne doutai point qu'il ne se fût formé dans l'utérus un ulcere ; tous les symptômes l'annonçoient ; mais comment détruire dans une partie aussi délicate , un mal si pressant , si tous les remèdes internes , disposés dans toute la masse du sang , sont tellement divisés avec d'autres substances hétérogènes , qu'il y auroit de l'absurdité à croire qu'ils pussent encore agir sur la partie affectée ; je ne balançai donc plus à lui donner les fumigations seches & vulnéraires , pour déterger & cicatrifer ses ulcères ; je les lui faisois recevoir plusieurs fois le jour , pour adoucir l'âcreté du sang ; je la mis pendant quelques jours à la diete blanche : au bout de quinze jours les cuissens commencerent à diminuer , les douleurs furent moins vives , & elle se trouva beaucoup mieux ; mais pour achever sa guérison , je lui conseillai de se faire elle-même des injections astringentes & vulnéraires : ce qui réussit si bien , conjointement avec les fumigations , que j'eus la satisfaction de la voir en très-peu de temps guérir ; & depuis elle a mis au jour un fils qui se porte très-bien. La cure de cette maladie a été dirigée , Monsieur , précisément selon les principes que j'ai établis

établis dans une Lettre concernant les fumigations seches dans les maladies de matrice : j'ose avancer que toutes les Dames qui se trouveront dans le cas ci dessus rapporté, & qui se conduiront suivant les moyens que j'ai indiqués, s'en trouveront très-bien : j'en ai différentes preuves.



CHAPITRE IX

SUR la petite Verole.

I.

LETTRE sur l'Inoculation, extraite des Lettres périodiques, curieuses, utiles & intéressantes, sur les avantages que la Société économique peut retirer de la connoissance des Animaux; par M. Buchoz. Lettre VIII. Tome I. Année 1769.

L'INOCULATION de la petite Vérole est un sujet, Monsieur, sur lequel se sont exercés dans les derniers temps, la plupart des Savants : les uns préconisent les avantages de cette méthode ; & ils le font avec tant d'éloquence, qu'ils paroissent entraîner dans leur sentiment une infinité de Sectateurs : d'autres, peut-être trop susceptibles, la rejettent totalement. Vous me demandez, Monsieur, mon sentiment ; je ne peux vous satisfaire à ce sujet ; je me suis fait une loi de garder la neutralité dans cette matière : je me contenterai seulement, en ma qualité de Médecin & de Botaniste, de faire ici un parallèle de cette méthode avec la greffe, qui lui a donné

son nom : ce parallele pourra peut-être vous guider dans la marche que vous vous déterminerez de prendre , pour faire inoculer MM. vos fils.

Il y a , comme vous savez , Monsieur , plusieurs manieres de greffer : on greffe en fente , en écusson & à œil dormant : je passe ici les autres méthodes , comme moins usitées. Pour greffer en fente , on fait une incision dans la substance ligneuse de l'arbre ; on y infere la branche du sujet qu'on y veut avoir : quant à la greffe en écusson & à œil dormant , l'incision se fait simplement dans l'écorce , sans toucher à la partie ligneuse de l'arbre. On a pareillement introduit trois différentes méthodes d'inoculer la petite vérole , connues sous les noms de méthode à l'Hosty , à la Gaty , à la Suttonne : ces trois méthodes different entr'elles par l'incision ; ou elle se fait profondément ou légèrement , ou on ne pratique même qu'une simple égratignure.

Dans les arbres , la greffe à œil dormant & en écusson , est souvent celle qui réussit le mieux : de même aussi dans l'inoculation de la petite vérole , moins l'incision est profonde , moins il y a d'accidents à craindre : c'est par cette raison que la méthode à la Suttonne est actuellement celle qu'on préfere.

Quand on veut greffer un arbre , quelquefois on le prépare , on ameuble la terre qui environne son pied ; on lui donne des labours , on le rapproche même souvent , afin qu'il jette.

de jeunes branches plus vigoureuses, & propres à mieux recevoir la greffe: la même chose se pratique dans l'inoculation de la petite vérole; plusieurs Médecins préparent leurs malades par des remèdes généraux: mais comme la préparation n'est pas toujours nécessaire pour la greffe, par la même raison, quelques Inoculateurs prétendent qu'il est inutile de préparer les malades avant de les inoculer.

Si on greffe un arbre trop vieux, ou languissant, la greffe réussit rarement, elle le fait même quelquefois mourir; la même chose est à craindre dans l'inoculation; il est dangereux d'inoculer des vieillards, des personnes languissantes & trop délicates; elles périssent souvent dans l'effet de l'inoculation.

Quand les arbres sont trop vigoureux, il arrive quelquefois que la greffe ne réussit pas; pareille chose arrive dans l'inoculation; on a vu plusieurs personnes bien constituées, sur lesquelles l'inoculation n'a pu avoir lieu, malgré même les plus grandes précautions de l'Inoculateur: mais il arrive que ce qui ne peut réussir dans un temps, réussit quelquefois dans l'autre; il y a des années malheureuses pour la greffe, & d'autres plus heureuses: il n'y a en cela encore aucune différence avec l'inoculation: tous les jours on voit des personnes sur lesquelles l'inoculation n'a pu avoir prise une première fois, tandis qu'elle réussit une seconde.

Par la greffe on se procure de meilleurs es-

pees de fruits , mais quelquefois aussi de pires ; on trouve encore la même chose dans l'inoculation ; souvent elle nous procure de grands avantages , souvent elle nous est aussi très-désavantageuse par ses suites , telles que des dépôts , des abcès , & même la paralysie.

On a observé que les arbres , après être greffés , sont souvent étouffés par des jets sauvageons , ce qui oblige à regreffer les jets , ou à les sapper : on en peut dire autant de l'inoculation ; il arrive qu'une personne inoculée peut encore avoir une petite vérole naturelle. Les arbres , avant d'être greffés , sont plus vigoureux qu'après la greffe , ils poussent plus vite & vivent plus long-temps ; le parallèle subsiste encore pour l'inoculation , si on ajoute foi aux observations modernes. Quelques Auteurs Anglois prétendent que les personnes inoculées ne vivent pas aussi long-temps que les autres. Il s'est trouvé des Jardiniers , & c'est par où je finis mon parallèle , qui , pour s'accréditer dans l'art de la greffe , n'ont pas même ménagé les meilleurs arbres de leurs jardins ; ils les ont sacrifiés pour y greffer des arbres inconnus ; aussi , souvent ont-ils eu le déplaisir de les voir périr : pareille chose peut encore arriver dans l'inoculation ; plutôt au Ciel qu'elle n'arrive jamais !



I I.

LETTRE sur l'Inoculation admise en Lorraine , extraite des Lettres périodiques , curieuses & intéressantes , sur les avantages que la Société économique peut retirer de la connoissance des Animaux. Tome II. Lettre XXVII. Année 1769.

VOUS avez , Monsieur , pris dans un sens diamétralement opposé à mes idées , celle que je vous adressai dans le temps , sur l'inoculation : vous prétendez que par cette Lettre , en voulant garder la neutralité , je me déclare contre cette méthode , qui est approuvée généralement par toutes les personnes , dites-vous , dévouées au bien de l'humanité. Vous vous trompez , Monsieur , permettez-moi de vous l'observer. Si je vous y ai peint l'inoculation avec tous ses avantages & ses désavantages ; si j'ai paru même insister sur ces derniers , c'est que sachant l'envie que vous aviez de faire inoculer MM. vos fils , & craignant d'ailleurs de votre part , les reproches que vous auriez pu , & que vous n'auriez pas manqué de me faire , j'en suis très-sûr , s'il leur étoit arrivé quelque accident , j'ai mieux aimé vous grossir les désavantages de l'inocula-

tion , que de vous en faire valoir les avantages : à présent que MM. vos fils ont été inoculés , & même fort heureusement , je ferai plus libre de vous exposer mon sentiment. En vérité , Monsieur , comment avez-vous pu seulement penser que j'étois anti-Inoculateur , tandis que vous devez vous rappeler qu'en 1758 , je soutins en votre présence , une These en faveur de l'insertion de la petite vérole , & que je fus obligé de défendre , même théologiquement , cette assertion dans l'Université de Lorraine , contre les Professeurs de cette même Université , qui me proposerent sur cette question les arguments les plus forts ? Comment cette idée vous a-t-elle pu même venir à l'esprit , vous qui savez que je suis Membre d'une Compagnie , qui dans une de ses délibérations , portée même jusqu'au pied du Trône , a approuvé unanimement cette méthode ; vous qui n'ignorez pas quel intérêt je prends à tout ce qui peut contribuer à la conservation de mes compatriotes (l'inoculation est , sans contredit , dans ce cas) ; vous qui êtes intimement persuadé de la droiture de mes intentions dans toutes mes démarches ? Et quand je n'aurois pas été aussi convaincu que je l'étois des prérogatives de cette méthode , aurois-je pu résister aux preuves les plus convaincantes & les plus palpables , qui se trouvent rapportées dans un Discours sur l'Inoculation , qui vient d'être tout récemment

imprimé à Nancy , & qui a été lu à S. M. le Roi de Pologne , de glorieuse mémoire , par M. Bagard , premier Protecteur de l'inoculation en Lorraine ? Aurois-je pu me refuser aux raisons & aux motifs qui se trouvent détaillés tout au long dans un autre Discours prononcé au College Royal de Médecine de Nancy , par M. François , un de ses Membres , aussi ingénieux dans ses Ecrits , qu'heureux dans sa pratique médicale ? Aurois-je pu , je ne peux assez le répéter , ne pas approuver l'inoculation , après avoir lu l'excellent Traité pratique que M. Gandoger a publié l'année dernière sur cette matiere ? Mais quand je n'aurois pas lu tous ces différents Ouvrages , quand même encore j'aurois été prévenu contre la méthode de l'insertion de la petite vérole , les différentes inoculations auxquelles j'ai assisté , & dont j'ai eu occasion de remarquer les heureux succès , auroient été plus que suffisants pour me faire revenir de cette erreur.

M. Gatty est le premier qui ait inoculé ouvertement en Lorraine : M. de la Galaisiere , Intendant de cette Province , uniquement occupé du soin de conserver les habitants de sa Généralité , voulut donner l'exemple de cette pratique salutaire , en faisant inoculer M. son fils : ce fut pour cette inoculation que M. Gatty fut appelé dans la Province ; j'eus l'honneur de l'y voir , & de suivre en partie

cette inoculation , qui fut des plus heureuses. M. Gatty formoit dans sa méthode d'inoculer , M. Roquille , Chirurgien-Major des Grenadiers de France , pour lors en garnison à Nancy : ce dernier ne tarda pas à trouver des sujets propres à exercer ses talents ; les personnes les plus qualifiées de Nancy se présentèrent pour être inoculées , elles & leurs enfants. Parmi les différentes inoculations que ce Chirurgien-Major fit dans cette Capitale de la Lorraine , il n'y en eut qu'une à laquelle j'assistai , & que je suivis exactement ; ce fut celle du fils de M. Harman , Médecin célèbre de cette Ville. La petite vérole procurée à ce jeune homme , fut accompagnée à-peu-près des mêmes symptômes que la petite vérole naturelle , quoique néanmoins dans un degré inférieur ; on y remarqua les mêmes périodes , il fut traité par conséquent à-peu-près de la même manière qu'on auroit fait pour une petite vérole naturelle ; & il fut parfaitement rétabli. Si ce jeune homme avoit eu une petite vérole naturelle , il l'auroit eue des plus confluentes & des plus dangereuses ; il est probable même qu'il est redevable de la conservation de sa vie à l'inoculation.

Le Régiment des Grenadiers de France partit l'année suivante de Nancy , & conséquemment M. Roquille fut obligé de le suivre & d'abandonner l'inoculation dans la Lor-

raine. Ce Régiment fut remplacé par celui du Roi : M. Dezoteux , qui étoit Chirurgien-Major de ce Régiment , continua d'inoculer à Nancy : j'assistai plusieurs fois à ses inoculations , & je fus toujours témoin de ses heureux succès.

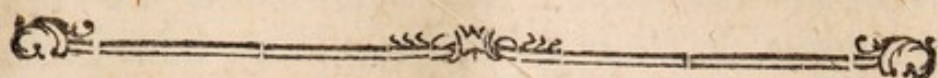
De toutes les Provinces de la France , la Lorraine est , sans contredit , celle où l'inoculation a pris plus de faveur ; elle y est protégée des Grands , elle est autorisée des Médecins de la Capitale , elle est admise par l'Académie ; le Sanctuaire des Muses Lorraines ne retentit que de ses apologies ; elle y est enfin pratiquée ; & s'il lui est arrivé dans cette première quelque échec , il est démontré que c'est moins à l'inoculation & aux différents Inoculateurs , qu'on doit s'en prendre , qu'à d'autres accidents que nous voyons survenir journellement aux personnes mêmes qui jouissent de la meilleure santé , sans être inoculées ; dans de pareilles circonstances , après des faits qui accréditent si fort l'inoculation , & qui se sont passés , pour la plupart , sous mes yeux , me croyez-vous , Monsieur , assez insensé pour rejeter une méthode aussi salutaire ? Si j'ai quelque chose à me reprocher sur l'inoculation de Lorraine , c'est d'oser me flatter , peut-être trop imprudemment , d'être un des premiers qui aient travaillé à l'introduire.

Après avoir démontré , dans la Thèse que

j'ai soutenue à ce sujet, que l'inoculation est moins dangereuse que la petite vérole naturelle, qu'elle conserve un plus grand nombre de Citoyens à l'Etat; qu'elle nous donne pour la suite, au moins la même sécurité; qu'elle n'est pas contraire à la Religion; qu'elle est une vraie petite vérole; pourquoi ai-je dit, & c'est par où j'ai conclu, ce sont encore actuellement mes sentiments; pourquoi retardons-nous plus long-temps d'adopter une méthode si favorable au genre humain? Tous les peuples des différents climats, convaincus par une expérience constante, admettent l'inoculation; & nous, Lorrains, sans aucune raison, nous pourrions la rejeter! les Médecins les plus célèbres la vantent dans leurs Ecrits; & nous, Lorrains, nous ne voudrions pas l'admettre! les grands Seigneurs du Royaume de France (même *le Roi & la Famille Royale*, en 1774) ont expérimenté avec succès, les avantages de l'inoculation, & se félicitent par-là d'avoir été exempts des petites véroles naturelles; & nous, Lorrains, nous la craignons, nous l'avons en horreur! les petites véroles épidémiques dévasteront donc impunément nos villes & nos campagnes, occasionneront par-tout des ravages, nous rejetterons tout secours, nous ne ferons pas même attention aux moyens efficaces que nous suggere la divine Providence? Que dis-je? Recourons

plutôt à ces moyens , & adoptons par-là ce qui peut prolonger nos jours. On doit donc nécessairement admettre en Lorraine l'inoculation ; c'étoit dans le temps ma dernière conclusion : elle y est actuellement admise ; que peut-on de plus flatteur en faveur de l'Auteur d'une These ? Aussi, loin de me départir de cette proposition, j'insiste toujours pour son affirmatif.....





C H A P I T R E X.

REMEDES contre les Convulsions & autres affections vaporeuses, même l'Epilesie.

I.

LETTRE sur les feuilles d'oranger, propres contre ces maladies, extraite des Lettres périodiques sur la méthode de s'enrichir promptement, &c. Lettre XXIX. Tome II. Année 1769.

DANS le nombre infini de maladies qui attaquent le genre humain, les plus communes sont, Monsieur, les affections vaporeuses & convulsives; ce sont autant de Protées, qui se manifestent sous différentes formes; ils n'épargnent personne; les Grands du monde, au milieu de l'éclat & de la splendeur, n'en sont pas exempts: ils y sont même encore plus sujets que le pauvre dans sa cabane. La Médecine-pratique a cherché en vain jusqu'à présent des remedes propres à cette maladie: quelques Médecins modernes ont conseillé les eaux spiritueuses; d'autres ont eu recours aux bains; mais ni les uns, ni les autres n'ont pas encore pu parvenir à

remplir totalement les indications de ces maladies. Je vous offre, Monsieur, dans cette Lettre, un remède parmi les végétaux, qu'on peut regarder comme un vrai, & même comme le seul spécifique dans ces cas : il n'est pas uniquement bon pour les vapeurs, mais il fait encore merveille dans toutes les maladies qui reconnoissent pour cause un vice dans le genre nerveux ; il convient aussi dans l'épilepsie. Ce remède se prépare avec les feuilles d'oranger : les Médecins-Praticiens ont toujours regardé les fleurs, le fruit, tant l'écorce que la pulpe de cet arbre, comme un excellent médicament en plusieurs cas ; mais ils n'avoient pas encore mis au rang des remèdes internes, ses feuilles ; c'est aux célèbres Médecins de Vienne, que nous sommes redevables de la connoissance du spécifique que je vous indique.

Des personnes de la première distinction communiquèrent, il y a plusieurs années, à M. Wasteroff, habile Médecin à la Haye, un remède pour les maladies convulsives, en lui imposant la condition de ne le faire connoître à personne, qu'avec le consentement de l'Inventeur : ce Médecin en donna une petite quantité à M. de Haën, Médecin de Leurs Majestés Impériales & Royales, en l'assurant qu'il en avoit éprouvé d'excellents effets ; M. de Haën trouva, au mois de Janvier 1761, une occasion d'essayer ce nouveau remède, qui réussit au-delà de ses

espérances. Ce grand Praticien, si renommé par ses savantes Observations, apprit quelque temps après, par le moyen du célèbre Oculiste Wincel, & par la voie de M. Velle, Médecin & Conseiller à la Haye, que ce prétendu secret n'étoit autre chose que la feuille d'oranger : sur ces témoignages, M. le Baron Van-Swieten, premier Médecin de Leurs Majestés Impériales & Royales, en fit ramasser une quantité, & en envoya à tous les Hôpitaux, pour en faire des expériences. MM. de Haën & Locher ont publié leurs Observations. Je vais, Monsieur, vous les rapporter d'après leurs Ecrits ; vous remarquerez par-là de quelle utilité sont ces feuilles pour les convulsions, & même pour l'épilepsie ; & après ces Observations, je vous ferai part de quelques-unes des miennes, qui vous démontreront que si ces feuilles sont bonnes dans les convulsions & l'épilepsie, elles sont encore plus efficaces dans les affections vaporeuses, qui reconnoissent la même cause, mais à un degré de beaucoup inférieur.

Une fille de dix-huit ans, dit M. de Haën, avoit des convulsions si surprenantes & si terribles, qu'il y a très-peu d'exemples d'un pareil état ; il n'y a même point de genre de convulsions dont elle ne fût attaquée, aucune partie de son corps n'en étoit exempte, & des symptômes nerveux & extraordinaires changeoient presque tous les

jours cette nouvelle scène ; elle s'élevoit souvent en l'air , & faisoit des sauts aussi hauts, que si des hommes robustes l'eussent élevée. Pendant environ trois semaines , un célèbre Médecin de Vienne mit constamment en œuvre toutes les ressources que l'Art & sa pratique ont pu lui suggérer ; mais ce fut en vain : l'Impératrice-Reine m'ordonna de me joindre à ce Médecin , pour soulager cette fille qu'elle honoroit de sa protection. J'engageai mon Colleague de faire prendre à la malade de la poudre de Westerhoff , qui , loin de pouvoir lui être nuisible , avoit souvent produit des effets très-surprenants : nous lui en prescrivîmes d'abord un scrupule , que nous mêlâmes avec du chocolat ; dès le même jour ses convulsions , qui duroient ordinairement douze heures , se terminèrent en trois ; le second jour qu'elle en prit , leur durée fut uniquement d'une demi-heure ; à peine eut-elle , le troisième jour , un léger pressentiment de ses accidents précédents ; les jours suivans elle ne sentit plus rien du tout : bientôt après les forces lui revinrent , ainsi que la vivacité & la gaieté ; ce qui ne nous empêcha pas cependant , moi & mon Colleague , de lui faire continuer jusqu'au quatorzième cette poudre , à pareille dose : depuis ce temps , ajoute M. de Haën , elle a toujours été en bonne santé.

Une jeune fille fut aussi guérie entièrement

ment des restes de la danse de Saint-Vitt, dont elle étoit attaquée, après avoir pris intérieurement pendant dix jours, un scrupule de cette poudre. M. Wincel, continue M. de Haën, assure que le secret de cette poudre n'est autre chose que des feuilles d'oranger, ainsi que je l'ai déjà observé; qu'on pouvoit par conséquent, avec autant de fruit, délayer dans une boisson convenable, la poudre de ces feuilles: voici, Monsieur, comme s'en fait la décoction, lorsqu'on n'en veut pas faire usage en poudre, suivant M. Velse; c'est toujours d'après les Ecrits de M. de Haën que je parle.

On prend cent-vingt feuilles d'oranger, c'est-à-dire, environ une once, six gros; on les fait cuire dans vingt onces d'eau de pluie pendant l'espace de deux ou trois heures, dans un vaisseau fermé; on passe, on ajoute à la colature dix onces de vin rouge, & du sucre en suffisante quantité, pour rendre la boisson agréable: le malade en prend chaque jour, deux, trois ou quatre fois, suivant que le cas l'exige, à la dose de deux ou trois onces. Ce remede, suivant M. Velse, fortifie singulièrement les malades; quelquefois même il adoucit considérablement les douleurs de la colique de Poitou; il fait cesser les vomissements, qui sont un des symptômes de cette maladie: cette décoction opere même plus efficacement que les opiates & les purgatifs: M. Velse prétend

aussi qu'elle est très-bonne dans les convulsions hystériques.

Un enfant de deux ans, dit M. de Haën, d'après M. Velse, avoit depuis un an, tous les jours, de légères convulsions; depuis six mois il avoit même des attaques qui lui faisoient jeter des especes de cris convulsifs : il se ressentoit d'épilepsie & quelquefois même de catalepsie : cet enfant prit trois fois par jour, pendant l'espace de vingt jours, de la décoction de feuilles d'oranger, & ce sans soulagement sensible; mais dans la suite ce remede produisit un tel effet, qu'au bout d'un mois, il n'avoit pas la plus légère apparence de mal; il paroissoit gai, doux & dans l'état naturel.

J'ai éprouvé, continue M. de Haën, l'efficacité de cette décoction d'oranger. Un homme de cinquante ans, à la suite d'une migraine ou mal de tête, se trouvoit attaqué d'horribles convulsions au visage; elles se répétoient vingt & trente fois le jour : il avoit en outre tellement perdu la mémoire, que quoiqu'il connût tous les objets qui l'environnoient, il ne pouvoit se rappeler leur nom. Deux onces de cette décoction, données de deux heures en deux heures, changerent sensiblement son état, & dans l'espace de six jours, la maladie fut entièrement dissipée, ainsi que tous ses symptômes, & toutes ses fonctions se trouverent rétablies.

Une fille de seize ans , continue M. de Haën , ayant été attaquée d'une fièvre scalatine ou pourprée , au mois de Septembre 1760 , avec des convulsions le premier Octobre , devint paralytique du côté droit , & perdit entièrement la voix : les secours qu'on a coutume d'employer en pareils cas , n'ayant produit aucun soulagement , M. Van-Swieten me l'adresse pour être appliquée à ma machine électrique : ce remede ne produisit en elle qu'un très-petit changement : je me déterminai pour lors , à lui donner par jour trois fois , de la décoction de feuilles d'oranger , ensuite de la poudre : pendant ce temps elle étoit électrisée tous les jours exactement. Ce traitement a déjà duré un mois , dit M. de Haën , dans ses Ecrits ; la malade recouvre la voix d'une maniere qui étonne , de façon qu'il y a apparence que la voix reviendra entièrement , & que la paralysie se dissipera totalement : cette observation m'a déterminé , (& c'est par où finit M. de Haën) à donner des poudres de feuilles d'oranger à tous ceux que je fais électriser maintenant , pour voir si je pourrois recueillir un plus grand nombre de preuves , qu'au moyen des feuilles d'oranger , la vertu électrique peut avoir de plus heureux succès.

Des Observations de M. de Haën , je passe à celles de M. Locher , aussi Médecin de Vienne , qui constatent la vertu des feuilles d'oranger dans l'épilepsie. Avant de prescrire

ce remède aux épileptiques, M. Locher fait précéder une saignée du pied, pour opérer la révulsion des humeurs; ensuite il prescrit les feuilles d'oranger; il les ordonne sous deux formules différentes: ou en poudre à la dose d'un demi-gros, à prendre en une seule dose, matin & soir; ou en décoction, à la dose d'une poignée, qu'on hache & qu'on fait cuire dans une livre d'eau de fontaine, jusqu'à réduction de moitié: on en fait prendre la colature le matin à jeûn, dans une seule dose, au malade, & on n'en prend point le soir.

Le nommé***, âgé de quinze ans, dit M. Locher, étant tombé, il y a sept ans, au moment où il s'y attendoit le moins, dans un ruisseau profond & froid, en fut si fort épouvanté, qu'il fut à l'instant attaqué d'un accès d'épilepsie, & depuis cet accident, il avoit presque tous les jours un violent accès de ce mal, qui duroit plusieurs heures. J'ai commencé à lui faire prendre la feuille d'oranger, au commencement du mois d'Avril 1760; pendant tout le mois, ainsi que pendant les suivans, il n'a eu que trois, quatre ou cinq accès d'épilepsie; il n'en eut point pendant le mois de Décembre; & il n'en ressentit qu'en très-leger au mois de Janvier 1762.

Le nommé.... âgé de quinze ans, que l'effroi d'une chute inattendue avoit rendu épileptique six ans auparavant, avoit depuis

ce temps eu un accès de cette maladie, deux ou trois fois par semaine : comme je soupçonnois que ce jeune homme avoit des vers, je lui fis prendre une poudre anthelmentique ou vermifuge dans laquelle entroit l'*assa fœtida* : le malade alla plusieurs fois à la selle, & rendit des ascarides ; je lui fis continuer l'usage de cette poudre jusqu'à ce qu'il ne rendît plus de vers ; mais les accès d'épilepsie n'étoient point diminués. Le 15 Avril il commença l'usage de la poudre des feuilles d'oranger ; il eut des convulsions le 21 Avril & le 16 Mai : il y a maintenant dix mois qu'il prend ce remede ; il est entièrement guéri de sa maladie ; pendant les deux derniers mois, il n'a pris de la poudre d'oranger que trois jours de la semaine, & une seule fois ces jours-là.

Le nommé. . . . âgé de dix-sept ans, ayant vu un épileptique dans un accès, en eut un violent dès le même jour : les convulsions ayant ensuite augmenté de jour à autre, on l'apporta à mon Hôpital. Lorsqu'il eut commencé à faire usage de la poudre de feuilles d'oranger, il fut pendant dix-huit jours sans ressentir aucun accès d'épilepsie ; l'accès qui survint alors, fut beaucoup moins violent : je lui fis continuer le même remede pendant deux mois, & on ne remarqua pas davantage de symptômes d'épilepsie.

Le nommé. . . . âgé de dix-huit ans, qui avoit eu un accès épileptique presque tous

les jours, pendant une année entière, vint à mon Hôpital, le 9 Mai 1761; je lui fis prendre de la poudre de feuilles d'oranger; bientôt les convulsions cessèrent, & le remède ayant été continué l'espace de deux mois, elles ne reparurent pas davantage: le jeune homme se trouvant en bonne santé, quitta l'Hôpital.

Le nommé.... âgé de vingt-deux ans, qu'une peur avoit rendu épileptique, avoit des accès de ce mal tous les huit jours; il a commencé à faire usage du nouveau remède à la fin d'Avril 1761; & depuis ce temps il est tellement soulagé, qu'il est maintenant deux ou trois semaines sans accès; & quand il en a, ils sont toujours moins violents que les précédents; il y a aujourd'hui six semaines qu'il n'a eu d'accès, & toutes ses fonctions se font bien.

M. Locher rapporte encore plusieurs Observations que je passe sous silence, pour éviter la diffusion dans ma Lettre; peut-être, Monsieur, me suis-je déjà trop étendu sur ces objets. L'Auteur finit en concluant que les feuilles d'oranger, soit en poudre, soit en décoction, ont eu des effets merveilleux, même dans les fortes épilepsies; & elles sont, dit-il, si efficaces, que, dans plusieurs cas, elles ont diminué la violence de l'épilepsie, & ont rendu les intervalles entre les accès beaucoup plus longs que de coutume, & que dans certains cas, elles ont entièrement dissipé la ma-

ladié; enfin de tous les remedes connus précédemment comme usités dans l'épilepsie, & que j'ai éprouvés, ajouta-t-il, il n'y en a point qui ait produit un effet aussi constant que les feuilles d'oranger.

J'en ai prescrit moi-même, Monsieur, dans l'épilepsie, je m'en suis très-bien trouvé. Une fille âgée d'environ trente ans vint me consulter en 1765, pendant un de mes séjours à Metz; elle étoit fortement attaquée d'épilepsie; les paroxismes de cette maladie se succédoient presque les uns aux autres; je lui conseillai une saignée du pied, je lui fis ensuite prendre un vomitif, & je lui prescrivis un opiat avec le quinquina, le cinabre factice, la racine de valériane & de pivoine mâle, le gui de chêne & les feuilles d'oranger, de chacun parties égales, le tout préparé avec une suffisante quantité de sirop de capillaire; elle en prit tous les matins un gros, & par-dessus, une décoction de feuilles d'oranger; elle continua l'usage de cette décoction pendant environ cinq ou six mois; j'ai appris, il n'y a pas long-temps, qu'elle étoit totalement guérie.

Réfléchissant, Monsieur, sur les vertus des feuilles d'oranger dans les convulsions, & même dans l'épilepsie, je fus dès l'instant persuadé que ce remede seroit très-efficace dans la passion hystérique & les affections vaporeuses, dont le siege est dans le genre nerveux, ainsi & de même que les convulsions & l'épilepsie. Je me déterminai donc de pres-

crire la décoction de ces feuilles dans toutes les maladies qui reconnoissent pour cause quelque vice dans ce genre. De toutes les personnes auxquelles j'ai ordonné de ces feuilles, & qui en ont fait un usage ordinaire, il ne s'en est trouvé que fort peu qui n'aient pas été radicalement guéries ; je ne peux assez vous conseiller d'en faire usage, tant pour vous que pour Madame ; cette boisson a une amertume très-agréable, & que vous pouvez encore adoucir avec un peu de sucre.

I I.

*ÉPILEPSIE guérie par l'usage intérieur des
feuilles d'Oranger ; extrait de la Nature
considérée, &c. Année 1774. Tome II.*

*M*ADemoiselle de ***, âgée d'environ vingt-deux ans, se trouvant dans son temps périodique, eut une épouvante très-forte : à l'instant même son flux menstruel cessa ; elle eut des convulsions considérables, qui dégénérèrent en épilepsie. Ces mouvements épileptiques reparoissoient chaque deux ou trois jours, & ils étoient encore plus fréquents dans le temps où devoient reparoître ses regles ; depuis trois mois elle se trouvoit dans cet état, lorsqu'on consulta pour elle M. Buchoz ;

ce Médecin lui conseilla d'abord une saignée du pied, ensuite une prise d'émétique en lavage, après quoi il la fit mettre à l'usage interne de la décoction de feuilles d'oranger, dont il avoit déjà expérimenté le succès sur plusieurs épileptiques. La malade en fait usage depuis plus de six mois; les paroxismes épileptiques ont diminué insensiblement, les regles lui sont revenues au bout de deux mois, & à présent elle ne se ressent en aucune façon de ces accidents.

I I I.

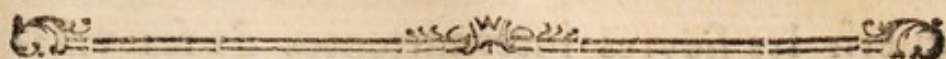
OBSERVATION sur l'Epilepsie, par M. Buchoz; extraite du second Volume du Manuel médical & usuel des Plantes.

AU mois de Novembre 1766, étant pour lors à Metz, je fus consulté par une personne du sexe attaquée d'épilepsie; elle étoit pour lors âgée d'environ trente-quatre ans, les paroxismes se succédoient presque les uns aux autres; le flux menstruel étoit totalement supprimé chez elle; je lui conseillai d'abord une saignée du pied, ensuite je lui prescrivis un vomitif, & je lui ordonnai l'opiate suivant à prendre après les remedes généraux, tous les jours le matin, à la dose d'un gros.

Prenez quinquina, cinabre factice, racines de valériane, de pivoine, feuilles d'oran-

ger, de matricaire, de tanaïsie, de chacun un gros; mêlez & faites un opiat avec une suffisante quantité de sirop d'armoïse: la malade fit usage de ce remede pendant environ six semaines, & par dessus de la décoction de feuilles d'oranger; les paroxismes de la maladie diminuerent insensiblement; je lui conseillai de continuer l'usage de la décoction au moins pendant un an, elle s'en est très-bien trouvée; on m'a même appris depuis peu qu'elle étoit totalement guérie.





C H A P I T R E X I.

REMEDES contre les Fievres intermittentes.

I.

SUR les végétaux du Pays , qui peuvent remplacer le quinquina , contre les fievres intermittentes ; extrait des Lettres périodiques sur la méthode de s'enrichir promptement , &c. Lettre XXXV. Tome II. Année 1769.

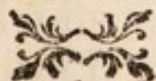
A quoi bon chercher bien loin des remedes fébrifuges ? n'en trouvons-nous pas dans nos plantes indigenes ? Peut-on disputer cette qualité à la petite centaurée ? Combien de fievres n'a-t-elle pas guéries , qui avoient même résisté au quinquina ! La germandrée peut être mise aussi dans la classe des fébrifuges , l'expérience l'a démontré , & son amertume le dénote assez ; la camomille mérite encore d'être substituée au quinquina. M. Eloy, Médecin de Mons , m'a assuré qu'on s'en servoit communément en Flandres pour les fievres intermittentes. M. Copin, Curé de Noirmont, Diocèse de Basle, m'a écrit qu'il s'étoit servi , avec succès , de la racine de gentiane , pour

guérir les fievres intermittentes de ses villageois ; il fait mettre cette racine en poudre médiocrement fine ; il en fait , dit-il , cuire deux onces dans un pot de vin rouge ; il y ajoute du sucre , & fait réduire le tout en consistance de sirop ; il en fait prendre de deux heures en deux heures une cuillerée au malade. On lit dans une Dissertation de M. Gerard , Médecin de Ramberviller , que ce Médecin se sert de l'écorce de putier pulvérisée pour guérir les fievres intermittentes ; il y a quelques années qu'on publia en Angleterre un remede fébrifuge , c'étoit la seconde écorce de faule qu'on prenoit pulvérisée , & en substance délayée dans du vin de la même maniere que le quinquina ; je me suis servi de ce remede avec efficacité , pour un payfan des environs de Metz. La Gazette salutaire vient de rapporter une observation qui prouve que l'écorce de maronnier d'Inde , est aussi douée d'une vertu fébrifuge ; la seconde écorce de cerisier , de frêne , font aussi très-bien dans les fievres intermittentes : ainsi vous voyez , Monsieur , qu'à tous égards , nous pouvons nous passer en France de quinquina , puisque nous avons parmi nos végétaux indigenes , tant de plantes qu'on peut lui substituer ; je crois cependant , que nonobstant ces plantes , vous ne ferez pas mal de faire revenir du bois de quassi , dont il est parlé au chapitre II.

I I.

REMEDE de M. Bagard , célèbre Médecin
de Nancy, contre les Fievres intermittentes ;
extrait des Lettres periodiques sur la méthode,
&c. Lettre XXXV. Tome II. Année 1769.

PRENEZ un gros de quinquina en poudre,
un gros de cloportes aussi pulvérisé, & un
gros de petite centaurée; mêlez le tout en-
semble, délayez ce mélange dans un bon go-
belet de vin, & faites prendre cette boisson
au malade au moment de l'accès, après l'avoir
préalablement préparé par la saignée, le vo-
mitif & le purgatif. Ce remede est si efficace,
qu'il revient rarement un second accès ; on
réitere en ce cas le même remede à pareille
dose ; on est sûr d'une guérison radicale. C'est
pour cette raison que ce Médecin avoit cou-
tume d'appeller son remede *la bombe*. J'ai été
témoin plusieurs fois de son efficacité, lorsque
je suivois M. Bagard dans ses visites de l'Hô-
pital militaire de Nancy.



III.

REMEDE de M. Buchoz, pere, contre la même maladie; extrait du même Ouvrage. Tome II. Lettre XXXIX. Année 1769.

DÉFUNT mon pere, qui, par amour pour les pauvres de la campagne, où il résidoit le plus communément, s'appliquoit à les soulager dans leurs maladies, leur faisoit prendre avec succès le quinquina dans les fievres intermittentes de la maniere suivante :

Prenez quinquina une once, petite centaurée, cabaret, gentiane, germandrée, rhubarbe, sel ammoniac, yeux d'écrevisse de chacun un gros; sel d'absynthe, poudre contre-vers, de chacun un scrupule; pulvérisez bien le tout & délayez dans un demi-setier d'eau de chardon bénit, & autant d'eau de mélisse. Le malade prendra trois fois par jour de ce remede, à la dose d'un verre, ayant soin auparavant de bien remuer la bouteille.

J'ai la méthode, quand je prescis le quinquina au malade, de lui faire prendre sous la forme d'opiat; je lui associe ordinairement de la petite centaurée. Lorsque la fièvre paroît rebelle, & quand il y a tout lieu de craindre quelqu'obstruction, j'y ajoute des martiaux, tels, par exemple, que l'œthiops martial de

Lemery.... J'ai guéri un campagnard d'une fièvre intermittente, en lui faisant prendre quatre ou cinq tasses de café sans sucre ni lait; l'amertume de cette boisson a sans doute opéré sur le malade, qui n'étoit pas habitué de prendre du café, le même effet que le quinquina.



CHAPITRE XII

SUR la Musique.

LETTRE sur l'utilité de la Musique , tant dans l'état de santé , que dans celui de maladie ; extraite des Lettres périodiques , curieuses , utiles & intéressantes , sur les avantages que la Société peut retirer de la connoissance des animaux. Lettre XVI. Tome I. Année 1769.

ON est dans l'habitude, Monsieur, de parler par-tout de musique, & peu de monde connoît son utilité; dans son origine, on ne s'en servoit que pour chanter les ouvrages admirables du Créateur, pour implorer sa miséricorde, & pour en obtenir des graces; on l'a, dans la suite des temps, employée pour célébrer les victoires des Conquérants, & pour immortaliser les vrais Citoyens; la musique étoit pour lors majestueuse: mais dans les derniers temps, elle a beaucoup perdu de son ancienne splendeur, par l'abus que les hommes en ont fait, en l'employant souvent pour les choses les plus viles & les plus obscenes; n'attendez pas, Monsieur, que je vous fasse dans cette lettre une histoire complete de

de cet art libéral ; je me contenterai seulement de vous présenter la musique sous l'aspect qui convient le mieux pour un Médecin ; je tâcherai de vous prouver combien elle est avantageuse , non seulement pour la santé de l'homme , mais aussi pour ses infirmités ; j'irai encore plus loin , je vous ferai voir de quel secours elle est pour un Médecin dans les différents diagnostics & pronostics qu'il est obligé de porter sur les maladies. Voilà en deux mots , Monsieur , le but que je me propose en vous écrivant.

La musique est un don du Ciel utile à tous les hommes ; elle convient à tout âge & dans toutes les conditions ; elle impose le silence dans les assemblées , elle égale la solitude , elle réjouit les mortels , elle dissipe les nuages qui souvent éclipsent leurs esprits , elle éloigne les soins rongeurs ; c'est elle qui est l'avant-coureur de toutes les fêtes , elle en bannit les chagrins & les ennuis , elle métamorphose la tristesse dans la joie , la crainte dans la confiance , le désespoir dans l'espérance , la férocité enfin dans la clémence ; elle seule désarme les plus intrépides & les plus orgueilleux ; au milieu des adversités , elle fait conserver la tranquillité de l'esprit & la sérénité du visage ; elle est l'ornement des jeunes gens , & adoucit souvent en eux les douleurs cuisantes de l'amour. Elle est d'un secours puissant dans nos peines & nos fatigues ; aussi voyons-nous , pour l'ordinaire , la plupart des ouvriers s'animer , pour

ainfi dire , au travail par les chanfons ; ce font pour eux comme des rames pour voguer dans cette mer orageufe ; dans les batailles , elle efface même jufqu'au fouvernir de la mort ; c'eft elle qui exhorte les foldats , & qui allume en eux la fureur martiale ; le cheval frémit , & s'anime avec courage au combat , lorsqu'il entend le fon des trompettes ; les animaux les plus féroces , lorsqu'ils reffentent quelques mouvements de douleur ou de plaifir , ont une efpece de chants qui leur font propres , & on ne connoît la barbarie des peuples , que par le mépris qu'ils font de la mufique. Le détail dans lequel je viens d'entrer démontre , Monsieur , invinciblement l'utilité de la mufique pour la fanté , car elle nous procure la joie , & la joie eft l'amie de la fanté & fa compagne inféparable. En bon Logicien , vous pouvez tirer les conféquences de ces deux propositions ; dans une perfonne gaie le corps fe fortifie , les fibres fe meuvent facilement , la chaleur eft toujours tempérée , la digeftion fe fait fans peine , le cœur ne reçoit pas plutôt le fang des veines , qu'il le repouffe avec force dans les arteres , & enfuite dans les plus petits vaiffeaux : de-là les fécérations des humeurs , une tranfpiration libre , une circulation de la lympe & des efprits animaux , enfin un teint fleuri , & conféquemment la fanté.

La mufique eft donc néceffaire à la fanté ; mais elle eft encore utile dans la cure des

malades ; la mélancolie & le tarentisme vous en serviront de preuve convaincante.

Pour guérir la mélancolie, un Médecin a différentes indications à remplir. 1°. Il faut réveiller les nerfs languissans. 2°. Il faut leur restituer un ton égal & flexible. 3°. Il faut diviser les fluides, & les rendre plus obéissans aux solides. 4°. Enfin il faut faire en sorte que les fluides parcourent doucement leurs conduits accoutumés. Pour remplir ces différentes indications, il est inutile de recourir à la Pharmacie, aux médicaments, qui souvent ne servent de rien ; mais il faut avoir recours à quelque chose de meilleur & de plus efficace : c'est de la musique dont je veux parler, elle adoucit nos maux, & en efface ou diminue au moins le souvenir. La musique, suivant sa définition, est une position des sons graves & aigus, qui s'accordent parfaitement ensemble, & qui par intervalle se désunissent, par le moyen desquels les sens & la raison se délectent. Cette musique, soit vocale, soit instrumentale, est ou diatonique, la plus ancienne de toutes, qui monte ou qui descend par différents tons ; ou chromatique, qui ne diffère de la diatonique, que par les semitons dont elle est ornée ; ou enfin aussi harmonique, ornée de diezes & d'inflexions les plus douces des sons. Ces trois genres de musique donnent lieu à une infinité de modes, par le moyen desquels on peut passer d'une passion à une autre ; ce changement subit &

les effets admirables de la musique seront faciles à expliquer, si on examine attentivement la construction de l'organe de l'ouïe, & si on réfléchit sur l'efficacité des sons. Je pourrois ici vous donner, Monsieur, l'anatomie de l'oreille, mais elle est trop étendue pour une lettre; je passe en conséquence aux sons, qui sont, suivant les Physiciens, des mouvements tremblants & prompts de l'air, occasionnés par le frémissement des parties insensibles du corps frappé, ou frappant les corps sonores, produisent dans l'air différentes modifications de sons. Si vous frappez, Monsieur, les cordes d'un instrument, vous vous appercevrez du choc que les cordes impriment aux atômes qui les environnent, en les examinant aux rayons du soleil : le choc d'un corps sonore produit donc dans l'air des mouvements tremblants, qu'on nomme vibrations, & même si fréquents, que dans l'espace d'une seconde, ils parcourent cent quatre-vingt toises. Ces vibrations se répandent à la circonférence de leurs sphares par des lignes droites, & impriment leurs mouvements aux corps qui les environnent; car les tourbillons de l'air, en vertu de leur élasticité, étant aplatis par les corps sonores, se rétablissent, & en se rétablissant, ils compriment les autres tourbillons qui se rencontrent, & qui, en se rétablissant pareillement, en compriment d'autres, & ainsi de suite. La propagation du son se fait donc très-vîte, &

parvient à l'instant à l'oreille : ensuite, par un mécanisme admirable , dont a si bien parlé M. Duverney, il frappe le nerf auditif, par le moyen duquel il est porté jusqu'au *sensorium commune* , & là se forme l'idée du son. Or, le choc du nerf auditif est plus fort ou plus foible , plus fréquent ou plus tardif, selon que les vibrations sont plus ou moins fortes, plus ou moins fréquentes: de-là naissent différents tons qu'on exprime ordinairement par des notes , des rapports mutuels des sons , ou des modifications ; de-là aussi la longueur des corps sonores , l'épaisseur , la tension, l'élasticité , la figure , la légèreté, la solidité , la sécheresse , la mollesse diversifient les tons , modifient différemment l'air , & le frappent, ou plus vite , ou plus lentement ; ou plus foiblement , ou plus fortement. Je suppose, par exemple , deux cordes homogenes , de la même longueur , épaisseur , tension , solidité , sécheresse ; si on les frappe ensemble, elles donneront un unisson ; mais si on en suppose une de la moitié plus longue que l'autre, elles formeront un diason. La fréquence des vibrations rend un son aigu ; la lenteur , dans le même espace de temps , un son grave. Les cordes plus courtes , mais plus tendues , forment un son aigu ; les plus longues & les moins tendues , un son grave. Or ces différentes dispositions de tons forment une quantité de modifications de sons , qui , suivant qu'ils sont plus ou moins sonores , plus ou

moins agréables , excitent dans l'ame une sensation plus ou moins douce : & en effet l'organe de l'ouïe est une espece de tact ; plus son choc est rude , plus il est offensé ; plus il est doux , plus on ressent de plaisir : car de même qu'une tension trop forte des fibres , ou un déchirement occasionne de la douleur , & un simple chatouillement du plaisir ; de même aussi la dureté , la discordance des corps sonores déchirent & offensent les fibres du nerf auditif : & au contraire la douceur de leurs accords les chatouille , & réjouit l'ame.

On peut donc conclure de quelle utilité est la musique , pour soulager les affections mélancoliques : on fait que le Roi Saül n'en étoit délivré que par la guitarre de David. Il est à propos de varier la musique , suivant les différentes especes de mélancolie ; car on en distingue ordinairement de deux fortes : la mélancolie seche , & la mélancolie humide. La musique qu'on doit employer pour la guérison des tempéraments mélancoliques secs , se doit commencer par les tons les plus bas , & s'élever ensuite insensiblement aux plus hauts : c'est par cette gradation harmonique , que les fibres roides , substituées aux différents degrés de vibrations , se laissent insensiblement fléchir. Ceux au contraire qui ont un tempérament mélancolique & humide , demandent une musique gaie , forte , vive & variée , parce qu'elle est plus propre à remuer les fibres , & à les roidir.

Si donc les nerfs languissent & sont abatus, si les liquides sont épais & incapables de mouvement, si l'ame & le corps sont fortement attaqués, il faut recourir à une musique simple, variée, sonore, agréable: cette musique chatouille le nerf auditif & les autres nerfs sympatiques, qui, étant frappés agréablement, aiguillonnent la lymphe spiritueuse, dissolvent & divisent les liquides, les rendent plus propres aux mouvements, fortifient, réjouissent le cœur, & rendent les sécrétions plus faciles: de-là viennent des idées douces & agréables, de-là les membres sont plus dispos, l'esprit plus gai, & les fonctions animales se font mieux.

Le tarentisme est aussi une maladie qui n'exige aucun médicament; ce n'est que par la musique qu'on peut parvenir à sa guérison. Les Tarentules sont des especes d'araignées, qui, semblables aux abeilles, piquent l'épiderme, & y distillent un venin pestilentiel; au même moment la peau se roidit, elle s'enfle avec douleur, le cœur languit, le pouls s'affoiblit, les actions vitales & animales diminuent, & cessent presque enfin de faire leurs fonctions; les membres s'engourdissent, les yeux s'obscurcissent, l'esprit est plongé dans un état affreux de mélancolie & de tristesse. Cette maladie a, comme vous voyez, Monsieur, beaucoup de rapport avec la mélancolie dont je viens de vous entretenir.

Nul autre antidote que la musique ; elle ne se fait pas plutôt entendre , qu'à l'instant le malade commence à s'agiter , ses membres se dégoûdissent , il crie , il chante , il danse , il saute pendant deux ou trois heures , suivant le temps que dure la musique : vous le mettez ensuite dans un lit préparé , où il sue abondamment : la sueur dissipée , vous recourez de nouveau à la symphonie ; pour lors le malade recommence ses chants , ses sauts & ses danses ; & bientôt après , il se trouve parfaitement guéri. Il faut cependant observer de varier la musique , suivant les différentes Tarentules & les divers tempéraments. Vous voyez , Monsieur , par la cure de ces deux maladies , de quelle utilité est la musique dans la Médecine : je pourrois encore vous rapporter , pour le prouver , la guérison de plusieurs femmes Italiennes attaquées de pâles couleurs , que la seule musique a pu opérer. On lit dans les Mémoires de l'Académie , qu'un Maître de chant de la Ville d'Aleth , & un fameux Musicien , ont été guéris par la musique , du délire & de la fièvre maligne. Il y a encore une infinité d'exemples que je passe sous silence , & qui nous démontrent l'effet de la musique dans les maladies. Je vous ai prouvé plus haut qu'elle convient aussi pour la santé : il ne me reste donc plus à présent que de vous dire un mot sur son usage dans les diagnostics & les pronostics des maladies : cette principale propriété de la

musique a été ignorée jusqu'à nos jours, & elle le seroit encore, si le Docteur Marquet ne l'avoit fait connoître par des Observations plusieurs fois réitérées: ce Médecin Lorrain nous apprend les différentes variations du pouls par une méthode facile & curieuse, tirée des notes de la musique; & par ce diagnostic il prédit les différents degrés de santé & de maladie: il a établi ingénieusement un parallélisme entre les pulsations du cœur & les notes de la musique: vous pouvez, Monsieur, consulter sur cet objet le Traité qu'il nous a donné, intitulé: *Nouvelle Méthode facile & curieuse, pour connoître le pouls par les notes de la Musique*, imprimé à Nancy, chez la Veuve Baltazar, & orné de planches, que l'Auteur a gravées lui-même: il vient de paroître tout récemment une seconde édition de cet Ouvrage singulier, in-12. Cette seconde édition est considérablement augmentée; j'ai veillé à son impression, & j'y ai fait ajouter tout ce qui a été pour & contre ce système curieux: je vais vous rapporter succinctement l'analyse de cet Ouvrage, & c'est par où je finis cette Lettre.

L'Auteur l'a divisé en trois parties: la premiere traite des mouvements du cœur & des différentes especes de pouls: sa théorie sur le mouvement du cœur n'est pas tout-à-fait conforme aux observations anatomiques: je vous prie en conséquence de ne pas vous attacher à cette partie. Les distinctions des

différentes especes de pouls méritent encore d'être réformées ; ne nous y arrêtons pas , passons à l'essentiel de l'Ouvrage.

La seconde partie nous indique la connoissance du pouls par la musique : le Docteur Marquet prétend que le pouls naturel bat la même cadence que le menuet : c'est là le point d'où il part pour la connoissance des pouls irréguliers : plus le pouls s'éloigne de la cadence du menuet , plus il approche , suivant cet Auteur , de l'état de maladie. Ce système n'est pas si déplacé que plusieurs personnes l'ont cru d'abord ; car si vous tâtez d'une main le pouls d'un homme en santé , & que de l'autre vous battiez la mesure d'un menuet , vous observerez les mêmes temps dans l'un que dans l'autre. Le comparaiso n ne peut donc pas être plus juste : le pouls fiévreux , qui bat plus fréquemment , pourra par conséquent , suivant les observations que j'ai faites , très-bien s'accorder avec la mesure des contredanses : le pouls lent est assez semblable , quant à la cadence , à l'air d'une musette ; & le pouls intermittent à celui d'une gigue.

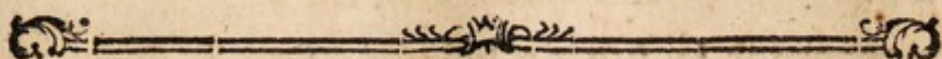
La troisieme partie de ce Traité , qui paroît être confondue par l'Auteur avec la seconde , & qui en est néanmoins bien différente , comprend tous les signes & notes de musique , par lesquels on peut exprimer les différentes fortes de pouls ; c'est une espece d'alphabet caractéristique ; c'est la clef , en quelque façon ,

de l'écriture du pouls : mais ce n'est pas là la méthode de le connoître , c'est uniquement celle de le désigner. Le pouls réglé est désigné dans cet alphabet par une note noire , posée entre deux lignes paralleles après chaque cadence ; cette dernière est marquée par des lignes perpendiculaires , semblables à celles qui servent à diviser les mesures dans la musique : la note blanche marque le pouls grand ; la croche , le pouls petit ; & la double croche liée , le pouls vermiculaire : si la note est passée au-dessous de la premiere ligne , elle signifie un pouls concentré ; sur la premiere ligne , un pouls profond ; entre les deux lignes , un pouls naturel ; sur la seconde ligne , un pouls élevé ; & au-dessus de la seconde ligne , un pouls superficiel : mais les cinq espaces que l'Auteur laisse entre les cinq barres de chaque cadence , signifient les cinq temps qu'on regarde entre chaque pulsation. Si l'on compte plus ou moins de ces espaces entre chaque battement , le pouls sera irrégulier , ou inégal en mouvements : si la note n'est pas posée entre les deux lignes , il sera non naturel dans sa force , de même que si elle étoit blanche , ou croche , ou double croche.

Voilà , Monsieur , le précis de tout l'Ouvrage. Il est sûr que les Musiciens ont le tact beaucoup plus fin que les autres hommes ; que la musique agit sur nous , & que nous trouvons souvent dans elle , ainsi que je vous l'ai prouvé , ce que nous ne trouvons pas

dans les meilleurs remèdes , pour la guérison des maladies ; elle nous est d'ailleurs innée , & par conséquent aussi naturelle que le mouvement du pouls. Qui ne fait si au commencement de la création , il n'y a pas eu une certaine affinité établie par le Créateur , entre le mouvement du pouls & la musique ? Tout paroît nous l'indiquer : de savants Auteurs , entr'autres Hermophile , s'en sont aperçu ; le Docteur Marquet en a démontré le mécanisme pour le pouls naturel. Je vous ai pareillement fait voir dans cette Lettre , qu'on pouvoit étendre ce mécanisme à tous les pouls irréguliers. Vous voyez , Monsieur , par-là , de quelle utilité est la musique pour la connoissance du pouls ; elle n'est pas moins utile , comme vous l'avez pu remarquer , pour la santé & les maladies. Je pense donc que cette Lettre deviendra pour vous un motif de plus pour vous adonner à cet Art libéral.





CHAPITRE XIII.

REMEDES contre la Dyssenterie.

I.

VÉGÉTAUX propres à remplacer l'Ipécacuana dans la Dyssenterie ; extrait des Lettres sur la méthode de s'enrichir promptement, &c. Lettre XXXIX. Tome II. Année 1769.

Il n'est pas nécessaire de faire venir à grands frais du Pérou, une racine (l'*Ipécacuana*) qui peut être remplacée, & même très-efficacement, par nos plantes, après avoir fait précéder la saignée, les lavements & les évacuants. On peut donc avoir recours à une infinité de végétaux, qu'on doit regarder pour lors comme de vrais spécifiques dans la dyssenterie : on peut tirer, par exemple, des prunelles, avant leur maturité, un suc par expression, qu'on fait épaisir en forme d'extrait ; cet extrait peut convenir dans la dyssenterie, à la dose d'un gros : on donne aussi avec succès dans cette maladie, du rob de sureau, qui est un suc épaisi, fait avec ses baies. Quand on prescrit ce rob, c'est, pour l'ordinaire, à la dose d'une once : rien

n'est si commun en campagne que de voir incorporer le suc de baies de sureau avec de la farine de seigle ; on en fait de petits pains qu'on met au four ; on pile ensuite ces petits pains ; on les imbibe de nouveau suc ; après quoi on les donne à manger aux personnes attaquées de la dyssenterie , depuis la dose d'un demi-gros , jusqu'à une demi-once ; ce remede réussit presque toujours.

Les Anciens se servoient du suc de feuilles de vigne , pour arrêter la dyssenterie & le cours de ventre : parmi les Médecins modernes , il y en a encore qui donnent la poudre de feuilles vertes de cette plante , séchées à l'ombre , à la dose d'un gros , pour cette maladie. Rien ne l'emporte sur les raisins pour la dyssenterie , ainsi que le rapporte M. Tissot , dans une de ses Observations. La poudre de la racine de filipendule , le pied-de-chat en infusion , la décoction de nummulaire , les tisanes & les apozêmes faits avec les feuilles & fleurs de bugle , sont autant de remedes éprouvés pour cette maladie : l'huile d'amandes douces est un grand calmant pour appaiser les tranchées qui l'accompagnent ordinairement. La gomme d'amandier , prise en dissolution dans une décoction ou infusion de pervenche , mêlée avec partie égale de lait écrémée , est aussi très-bonne dans ce cas.

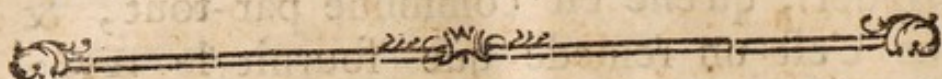
Personne ne peut disputer une vertu anti-dyssenterique à l'extrait de la racine de be-

noitte, à la poudre de l'éponge de l'églantier, au suc du *bursa-pastoris*, à l'infusion de l'aigremoine, à la décoction de la piloselle, à la tisane faite avec le plantain: on a éprouvé de grands effets pour la cure de cette maladie, en faisant bouillir les feuilles de renouée dans du lait, & en les prenant en guise de lavement. La racine de quinquifolium n'est pas moins efficace dans la dyssenterie; c'est même un remede assuré. On peut mettre encore au nombre des remedes anti-dyssenteriques, la racine de bistorte, les différentes especes de bec-de-grue, les fruits d'airelle, les fleurs de grenadier; on les conseille pour lors, ou en infusion, ou en décoction. Tragus assure que le vin que l'on fait avec l'épine-vinette, arrête la dyssenterie; les feuilles & fruits de fumach pris en décoction, ont aussi cette vertu, ainsi que je l'ai expérimenté plusieurs fois. La petite peau qui est sous l'écorce de la châtaigne, mise en poudre, & prise à la dose de deux gros, a produit quelquefois de bons effets dans cette maladie. On prépare avec la pulpe du fruit de cornouillier, passé par un tamis, un électuaire qu'on dit très-propre dans la dyssenterie: quand on le conseille, c'est depuis la dose de deux gros, jusqu'à une demi-once: on en fait aussi une marmelade, ou une conserve, en y ajoutant du sucre; la dose en doit pour lors être double. Je passe sous silence les autres plantes qui conviennent dans cette

maladie, telles que la racine de la reine-des-prés, le suc de l'*arum*, celui d'ortie, la décoction d'orpin, l'infusion de brunelle, de persicaire, celle de l'écorce & des feuilles de saule, & plusieurs autres, dont l'énumération seroit trop longue pour en venir à la lysimachie, ce remède qu'on regarde depuis peu comme un spécifique dans toutes sortes de flux, même le dyssenterique. M. Mioley, ancien Médecin des Armées de Leurs Majestés Impériales, s'en est servi avec grand succès dans les diarrhées produites par un relâchement des intestins. M. de Haën a fait l'essai de cette plante sur plusieurs personnes; il la leur donnoit en poudre, à la dose d'un gros ou de quatre scrupules, deux fois le jour, après avoir fait prendre un purgatif: les malades auxquels il en a prescrit, ont été guéris, dit-il, en trois ou quatre jours. Le Docteur Thral-keld, Médecin Anglois, dit avoir guéri par l'infusion des feuilles de lysimachie, un flux de ventre qu'on n'avoit pu arrêter depuis plusieurs années: le nom botanique de cette plante est celui de *salicaria purpurea*. Tourn. ou *lysimachia vulgaris flore purpureo*. L'Auteur de la Gazette salutaire, en parlant de la lysimachie, dans la trente-septième feuille de l'année 1764, dit en avoir fait l'essai, & s'en être trouvé très-bien. Je ne peux mieux finir, qu'en vous rapportant les termes dont il se sert à l'occasion de cette plante. Il y a d'autant plus de raison, dit-il, de la recom-mander

mander ; qu'elle est commune par-tout , & que c'est un remede que fournit le regne végétal. Or, ces fortes de remedes ont ce grand avantage au-dessus des productions chymiques tirées des minéraux , que s'ils ne remplissent pas leur objet , du moins ils ne font jamais de mal ; & que , quand ils guérissent , ils le font d'une maniere simple & sûre. Combien n'avez-vous pas d'exemples de leurs excellents effets ! Parmi toutes les personnes qui en ont fait usage , on n'en trouvera pas une qui se plaigne que ces remedes aient altéré sa constitution , ni qu'il lui en soit résulté aucune incommodité par la suite. Ces réflexions doivent donc mettre en grand crédit les remedes que l'on tire des plantes ; & dans le nombre , je ne crois pas qu'il y en ait de plus précieuse & de plus souveraine que la lysimachie , surnommée la *salicaire*.





CHAPITRE XIV.

OBSERVATIONS sur l'Hydropisie de poitrine.

I.

GUÉRISON d'une Hydropisie de poitrine, par M. Marquet; extraite des Lettres périodiques, curieuses, utiles & intéressantes, sur les avantages que la Société économique peut retirer de la connoissance des Animaux. Tome II. Lettre XLVI. Année 1769.

LE 15 Novembre 1722, je fus prié, dit M. Marquet, de visiter le sieur Urlin, Huissier à la Cour & au Conseil de Son Altesse Royale, âgé de trente-six ans: j'observai d'abord que le malade étoit fort oppressé, qu'il avoit le ventre tendu, le pouls petit, concentré & intermittent, accompagné de fièvre lente, de crachement de sang, & d'une toux sèche; que ses jambes s'enfloient tous les soirs, & se désenfloient le matin: il étoit si souvent attaqué de foiblesses, de cardialgies & de syncopes, qu'on le croyoit à chaque instant au dernier soupir; il ne pouvoit rester dans son lit, sans un danger évident de suf-

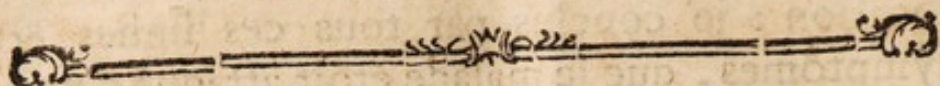
focation : je conclus par tous ces signes & symptômes, que le malade étoit attaqué d'une hydropisie de poitrine.

L'indication que j'eus à remplir pour lors, fut d'empêcher les progrès de l'épanchement, & de détruire les obstacles qui le produisoient. Pour y parvenir, & tâcher d'évacuer par les selles & les urines, ce qui étoit épanché, je mis le malade à l'usage de la poudre hydragogue suivante :

Prenez turbith, méchoacam, hermodattes, jalap, de chacun deux gros ; ajoutez diagrede, pareille quantité ; crème de tartre, une once ; faites du tout une poudre très-fine, dont la dose sera depuis un demi-gros jusqu'à sept scrupules : je fis prendre au malade un gros de cette poudre avec une once de manne dans un bouillon ; le lendemain, il commença l'usage de l'opiate suivant :

Prenez safran de Mars apéritif, six gros ; extrait de féné, de rhubarbe, de chacun deux gros ; jalap en poudre, aussi deux gros ; crème de tartre, poudre de cloportes, de chacune quatre scrupules : faites avec la térebenthine de Venise dissoute, un opiate, dont la dose sera d'un gros tous les matins, avalant un bouillon par-dessus : le malade, quoique bien désespéré au commencement, fut guéri radicalement par ces remedes.





C H A P I T R E X V.

PROPRIÉTÉS de l'Arnica dans la Médecine.

I.

LETTRE sur l'Arnica, connu plus communément en Lorraine, sous le nom de tabac des Vosges ; extraite des Lettres sur la méthode de s'enrichir promptement, &c. Tom. III. Lettre LXII. Année 1769.

J'AI appris, Monsieur, depuis peu, du malade même, la guérison d'une hémophthysie par le moyen de l'arnica : j'avois oui vanter plusieurs fois les vertus de cette plante, sur-tout à Strasbourg, où j'ai suivi pendant près de six mois les Hôpitaux militaires ; mais je n'en avois jamais fait usage, ni vu faire ; je ne la connoissois même que fort superficiellement, sur-tout quant à ses propriétés, lorsque M. Morat, Directeur des Pompes de cette Ville, me fit l'honneur de venir chez moi, accompagné de M. Marcandier, ce Citoyen zélé : le motif de la visite de M. Morat, étoit pour me charger, comme ayant habité long-temps la Lorraine, de lui faire venir des montagnes des Vosges quelques

livres de fleurs d'*arnica* : je pris à l'instant la liberté de demander à ce Monsieur ce qu'il vouloit faire d'une aussi grande quantité de fleurs de cette plante ? Il me répondit qu'il en faisoit journellement usage en infusion théiforme ; qu'il lui étoit en façon redevable de la conservation de sa vie ; & qu'il tâcheroit toujours d'en avoir chez lui , tant pour sa personne , que pour celles qui sont à ses ordres. Je réitérai mes instances auprès de ce Monsieur , pour savoir la maladie dont il avoit été attaqué. Je crachois , me dit-il , presque continuellement du sang , & même un sang pur , vermeil & écumeux : une fois entr'autres , ajouta-t-il , j'eus un crachement de sang si abondant , qu'on fut obligé de me saigner plusieurs fois ; & au lieu de diminuer par des saignées réitérées , il augmentoit encore ; il fut même accompagné d'une grande fièvre , & ce ne fut qu'avec peine , que le Médecin à qui je confiai pour lors le soin de ma santé , put parvenir à faire passer cette fièvre , & à appaiser le crachement de sang , qui ne fut pas long-temps sans reparoître.

On me conseilla pour lors l'usage théiforme de l'*arnica* ; je ne différâi pas d'un instant de me rendre à cet avis , & depuis que j'ai usé de cette plante , mon crachement de sang s'est arrêté totalement ; il n'a plus reparu , & je me porte à présent assez bien , ainsi que vous pouvez en juger en me voyant. Effectivement M. Morat paroît actuellement

jouir d'une très-bonne santé, & même d'une constitution la plus saine.

Sa maladie, Monsieur, ainsi que vous pouvez le remarquer par ses symptômes, étoit une vraie hémophthysie : vous pouvez donc ajouter l'usage de l'*arnica* aux différents remèdes indiqués pour cette maladie ; la dose doit être d'une bonne pincée de ses fleurs pour un demi-setier d'eau, mesure de Paris, à prendre soir & matin. Ce remède est des plus simples, des plus faciles, & en même temps des plus efficaces. J'ai prié M. Morat de me permettre, en faveur de l'humanité, de vous en faire part, afin de le rendre public, comme vous avez coutume de faire de toutes les Observations que je vous communique. Quelle estime ne devons-nous donc pas avoir pour l'*arnica* après de pareilles cures ! Nous voyons souvent, dit le Docteur Jean-Michel Fehr, en parlant de cette plante, que tandis que nous recherchons avec trop de soin la nomenclature de certaines plantes, ou nous perdons presque de vue la plante elle-même, avec ses vertus les plus vantées, ou nous les laissons à discuter & à juger aux Parfumeurs & aux femmelettes ; c'est ce qui est arrivé au sujet de l'*arnica*, plante si utile & si salutaire ; Dodoëns, ce fameux Botaniste, n'en connoissoit pas le véritable nom, & la croyoit très-rare ; & après lui, Jean Bauhin. Cependant elle étoit déjà connue du vulgaire, principalement des Mariniers ; l'usage de cette

plante étoit chez eux même plus fréquent que chez quelques Médecins & Botanistes. Il est fâcheux, continue ce Docteur, qu'on fasse quelquefois de grandes dépenses, & qu'on emploie beaucoup de temps & de travaux pour tirer des entrailles de la terre, même au danger de sa vie, quelque remede, qu'on prépare ensuite selon l'art, & qu'on purifie par la force du feu, pour le vendre simple, ou en faire un composé informe, que l'on distribue en grains & par petits paquets, souvent même avec ostentation, tandis que l'on néglige des remedes domestiques, & qui se trouvent par-tout. Ne vaudroit-il pas bien mieux, à l'imitation des premiers Inventeurs de la Médecine, & des Modernes qui la pratiquent heureusement à la Chine, dans le Japon, dans les autres parties des Indes, & même dans notre Continent, où l'on trouve souvent dans les plantes de très-bons remedes, & même des spécifiques; ne vaudroit-il pas bien mieux, dis-je, se servir contre ces maladies, de remedes sûrs, simples & éprouvés, que de formuler de grandes ordonnances, qui souvent se contredisent par les remedes qu'on y fait entrer? Combien de plaies n'a point guéries avec son seul *chironium* le Médecin Chiron! Combien d'ulceres Telephe, Roi de Mysie, avec son *telephium*! Combien de coliques & de passions hystrériques Arthémise, Reine de Carie, n'a-t-elle point apaisées, assoupies, guéries radicalement

avec la seule *artemisia* ? Le remède appelé *moxa*, si célèbre chez les Chinois & les Japonois pour guérir la goutte, se fait uniquement avec une herbe desséchée, qui porte le même nom, & qu'on enveloppe de coton en forme de cylindre ou de pyramide.

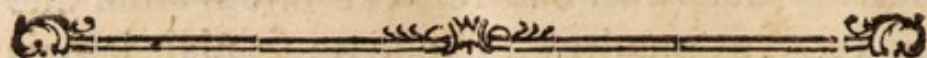
Mais revenons à l'arnica : il convient dans l'asthme & le catharre, dit le Savant que je viens de citer ; il fait éternuer, provoque puissamment les regles & les urines ; il apaise les coliques & les douleurs hystériques, consolide les vaisseaux rompus : il est encore excellent pour chasser les graviers & le calcul ; il excite facilement la sueur, & quelquefois le vomissement ; c'est pourquoi il est très-bien indiqué dans les maladies chroniques & les fièvres continues ; mais dans les contusions & les chûtes, il est d'une si grande vertu, & passe pour si efficace pour dissoudre les grumeaux de sang arrêtés, qui gênent le mouvement & la respiration, qu'à peine trouveroit-on dans les trois regnes un remède simple aussi salutaire dans ces cas. On peut donc regarder cette plante comme un spécifique dans les chûtes ; car aussi-tôt qu'on en a pris, elle se porte avec tant d'impétuosité vers le lieu affecté, & pénètre si fort les grumeaux de sang, qu'on a observé qu'elle y avoit excité de violentes douleurs, & quelquefois une grande difficulté de respirer, sur-tout lorsque la dose est trop forte, & que le mal est opiniâtre & invétéré ; on calme

bientôt ces accidents, ou par un vomissement spontané, ou par l'ouverture de la veine. On fait usage de sa racine, de ses feuilles & de ses fleurs; la dose ne doit pas excéder deux bonnes pincées pour les personnes les plus robustes; elle est ordinairement d'une, ainsi que je vous l'ai observé: on l'emploie communément en décoction dans de la biere, ou en infusion dans de l'eau ordinaire; on peut aussi la faire infuser dans un vin médicinal avec d'autres drogues, pour plusieurs maladies du bas-ventre, de la matrice, de la ratte & de la vessie. On prépare encore une poudre sternutatoire excellente, avec ses feuilles & sa racine; mais sa principale vertu consiste à dissoudre le sang: c'est ce que prouve très-bien le Docteur Jean-Michel Fehr, par plusieurs Observations, que je pourrois rapporter ici avec des Observations d'autres Médecins; mais je me contenterai de vous faire part ici de l'Extrait d'une Lettre de M. Morand, Médecin de Paris, adressée de Plombieres, où il étoit pour lors, à M. le Camus, aussi Médecin de cette même Faculté, à l'occasion de l'arnica: c'est une plante, dit M. Morand, qui se trouve très-abondamment aux environs de cette petite Ville, & principalement dans les plus hautes montagnes des Vosges: elle est aussi connue dans le pays sous la dénomination de tabac des Capucins, ou de fleur de tabac. A Nancy & dans toute la Lorraine, on

n'en fait pas seulement usage comme d'un sternutatoire, mais on la prescrit aussi comme alexitere, pour rétablir & augmenter dans toute l'habitude du corps, le mouvement du sang & des esprits ralentis par leur épaisissement, ou par leur stagnation dans quelque partie : on s'en sert encore dans les fièvres malignes. Feu M. Kast, premier Médecin de feu la Reine de Pologne, s'en servoit dans quelques maladies de poitrine, lorsqu'il étoit question de recourir aux incisifs ; la dose est de six grains, ou pour les sujets foibles, d'une petite pincée sur laquelle on verse quatre verres d'eau chaude. On m'a assuré dans ce pays-ci, que cette plante produit un effet singulier sur ceux qui en prennent, soit qu'on doive l'attribuer à une forte dose, soit qu'elle agisse de cette manière ; elle cause d'abord un petit étourdissement, quelquefois même une espece de catalepsie légère & momentanée ; elle est connue non seulement dans les montagnes des Vosges, mais elle croît encore plus abondamment dans les Alpes, sur la montagne de la Lance, auprès de Reveils, dans plusieurs endroits de la Forêt d'Orléans ; elle se trouve sur-tout en abondance dans la Sologne : les Solognois & les Bucherons de la forêt d'Orléans, l'appellent grande bétoine, & la prennent en guise de tabac : c'est dans ces endroits qu'un Botaniste doit chercher cette plante en fleurs, pour la voir dans son

beau & dans son naturel; car elle n'aime que les terrains incultes, & elle ne se plaît jamais dans les jardins; elle n'y vient qu'avec peine. Défunt M. Salerne, Médecin d'Orléans, faisoit accommoder ses feuilles en carotte comme du tabac, & s'en servoit avec succès dans les maux de tête invétérés, pour les fujets pituiteux.





CHAPITRE XVI.

PROPRIÉTÉS du Trefle aquatique dans la Médecine.

I.

LETTRE sur les vertus constatées du Trefle d'eau , pour la guérison de plusieurs maladies , & principalement du Scorbut ; extraite des Lettres périodiques sur la méthode de s'enrichir promptement , &c. Tome III. Lettre LXXI. Année 1769.

LA plante sur laquelle vous me demandez des explications, mérite sans contredit mon attention. Dès l'année 1682, M. Duclos, Membre de l'Académie Royale des Sciences de cette Ville, a fait part à sa savante Compagnie, des vertus de sa décoction pour guérir le scorbut; & en 1675, J. V. Willius, Danois de Nation, a publié les expériences qu'il a faites à son occasion pour la cure de plusieurs maladies; ce sont ses expériences que je veux, Monsieur, actuellement vous rapporter; le trefle aquatique ne devrait pas être aussi négligé qu'il a coutume de l'être;

c'est une conséquence que vous ne manquerez pas de tirer du contenu de cette lettre.

La premiere maladie pour laquelle le Docteur Willius s'en est servi, est le scorbut ; plusieurs personnes qui en étoient attaquées, de l'un & de l'autre sexe, se sont déjà présentées à moi pour être traitées : elles avoient les jambes ulcérées & si douloureuses, que malgré l'inclination naturelle que nous avons pour la vie, à peine s'en soucioient-elles ; le trefle aquatique fut le seul remede auquel j'eus alors recours ; ce qui m'y engagea surtout, étoit l'éloge qu'en faisoit le Docteur Simon Pauli ; je faisois en conséquence bouillir dans de la petite biere un peu vieille, quelques poignées de ses feuilles, quand c'étoit la saison de l'été ou de l'automne ; & seulement de ses tiges, quand c'étoit au printemps ou en hiver ; je prescrivois à mes malades, trois fois par jour, un verre de cette décoction ; un le matin, l'autre à midi, & le troisieme en se couchant ; je leur faisois en même temps laver leurs jambes avec une décoction tiede de toute la plante dans l'eau de mer, en cas néanmoins qu'il ne se trouve pas pour lors trop d'inflammation ; je leur conseillois en outre d'appliquer sur leurs ulceres des feuilles vertes de cette même plante, & à défaut de fraîches, d'employer des seches, après néanmoins les avoir laissé revenir pendant deux jours dans l'eau distillée aussi de la même plante. De tous les scorbutiques

que j'ai traités avec cette seule méthode, il ne s'en est trouvé aucun qui n'ait été guéri, les uns dans l'espace de huit jours, & les autres un peu plus tard.

La servante du Meûnier de Drabye (c'est toujours notre Auteur qui parle) avoit depuis un an & demi toute la jambe droite rongée d'un ulcere : elle me consulta sur son état ; je ne lui prescrivis pour tout remede intérieur, que la décoction de trefle aquatique dans la biere , & je lui dis en même temps d'appliquer sur l'ulcere, qui se trouvoit être de la grandeur de la main , des feuilles pilées de la même plante , avec celle de plantain , d'alliaire , & de millepertuis. Le malade récupéra, par ces seuls remedes, une santé parfaite.

Le domestique du Pasteur de Schudelaud portoit depuis fort long-temps dans l'aîne, une tumeur considérable, qui s'étoit ouverte, & avoit formé un ulcere scorbutique de très-mauvais caractère ; il fit usage de la décoction du trefle aquatique, s'en bafina l'ulcere, & se procura en même temps une sueur abondante, par le moyen de quinze gouttes d'esprit de corne-de-cerf, qu'il associa à une once & demie d'eau distillée de la plante dont il s'agit ; en peu de temps il se trouva parfaitement rétabli.

Vous pensez peut-être, Monsieur, que le trefle aquatique n'est bon que pour le scorbut : vous vous trompez ; il n'est pas moins

salutaire dans l'hydropisie, quelque invétérée qu'elle soit; c'est ce que nous apprend le Docteur Willius.

Un domestique de Drabye, dit cet Auteur, qui avoit eu, trois ans auparavant, une hydropisie ascite, dont il avoit été guéri, est tombé dans la même maladie au commencement de l'hiver 1674: insensiblement ses jambes s'enflèrent, son ventre se remplit, il perdit l'appétit, il lui survint des anxiétés dans toute la région précordiale, la difficulté de respirer augmenta, tout son corps s'exténua, & ses forces manquerent au point qu'il fut obligé de garder le lit aux approches du printemps. Ce fut au mois d'Avril que je fus appelé pour le traiter; je lui prescrivis pour remede l'infusion suivante:

Prenez trefle d'eau trois poignées, racines d'aulnée & de raifort sauvage, de chacune une poignée; des feuilles de dompte-venin & des fleurs de buglosse aussi de chacune une poignée; après avoir coupé, haché, & lavé toutes ces plantes, faites-les infuser à chaud dans cinq pots de petit-lait, & donnez-en par jour au malade trois bons verres environ de sept à huit onces. Quinze jours après que le malade eut commencé l'usage de ce remede, je le trouvai dans les champs, continue notre Auteur; il travailloit avec ses camarades aux différents ouvrages de la campagne, de même que s'il n'eût pas été malade. Après m'avoir fait mille remerciements, il m'assura

que, dès la première prise de l'infusion susdite, il s'étoit apperçu d'un changement total; que depuis ce temps, il n'avoit cessé de rendre de l'urine abondamment; qu'actuellement il respiroit avec toute liberté, & ne sentoît nulle incommodité, ayant pour tout mal un appétit dévorant: cependant je lui conseillai beaucoup de ménagement, & la continuation de l'usage de l'infusion seulement à la dose de deux verres par jour; c'est ainsi que ce malade parvint à récupérer son état de santé. Le trefle d'eau est encore un remède excellent pour les fièvres intermittentes, suivant Willius.

Il régnoit en 1674, je vous parle toujours, Monsieur, d'après l'Auteur cité, des fièvres intermittentes de différents caractères, tant simples que composées, qui attaquoient indistinctement toute personne de quelque sexe & de quelque âge qu'elle fût: je faisois prendre à mes malades, le jour de l'intermission, un grand verre de petite bière, dans laquelle j'avois fait bouillir précédemment quelques poignées de trefle d'eau, & de jeunes pousses de sureau, ou même de l'écorce moyenne de cet arbre; par le moyen de cette décoction, je purgeois copieusement la plupart de mes malades; quelques-uns même vomissoient plusieurs fois; étant ainsi purgés, je leur prescrivois, aux approches de l'accès, la poudre suivante, ayant sur-tout attention d'en varier la dose, suivant les différents âges.

Prenez

Prenez du trefle d'eau pulvérisé un demi-gros, du crystal minéral un scrupule ; mêlez & donnez au malade, un peu avant l'accès, dans un verre de décoction chaude de trefle d'eau ; par le moyen de ce traitement, je parvins à guérir plusieurs de mes malades, mais tous ne le furent pas ; j'éprouvai pour lors plus d'efficacité dans la lessive des cendres du trefle d'eau, que dans mon autre remède. De vingt-trois malades (continue toujours notre Auteur) auxquels je donnai de cette lessive pour leurs fièvres intermittentes, cinq seulement se trouverent obligés d'en prendre trois fois ; deux d'entr'eux furent guéris après deux prises, & tous les autres n'eurent besoin d'en faire usage qu'une seule fois. Pour préparer ce remède si efficace, je prenois deux poignées des cendres de la plante, je les faisois infuser pendant une nuit entière dans six onces de l'eau distillée de la même plante, à laquelle eau je donne le nom d'eau spiritueuse de trefle aquatique ; je filtrois ensuite cette lessive, & je la cohobois plusieurs fois de suite. Le jour de l'intermission, après avoir donné à mes malades un verre de la décoction, dont j'ai rapporté plus haut la préparation, je leur faisois prendre de cette lessive tiède, à la dose de deux ou trois onces pour un enfant, & de trois ou quatre pour un adulte. De tous ceux qui en prenoient, il n'y en avoit aucun qui ne suât

abondamment; quelques-uns rendirent même plus d'urine qu'à leur ordinaire; & tous en général eurent un accès plus court. J'ajouterai cependant ici (c'est toujours l'Auteur qui parle) que je permettois à mes malades de boire, pour se désaltérer, dans le chaud de la fièvre, mais uniquement de la décoction de trefle d'eau.

Outre les fièvres intermittentes bénignes, qui régnerent pendant le courant de l'année 1674, il y eut encore des fièvres malignes à la fin de l'hiver; & c'est aussi par le moyen du trefle d'eau que notre Auteur les a traitées: ce qui lui a pareillement réussi.

Voici, Monsieur, la façon avec laquelle il le préparoit pour ces maladies:

On prend, dit-il, à volonté de la rapure de corne-de-cerf; on verse par-dessus de la lessive de trefle d'eau, en quantité suffisante, pour que la rapure s'en trouve bien imbibée; on place ce mélange dans un endroit tempéré, pendant un jour; il se change pour lors dans un mucilage gélatineux; on coupe ce mucilage par petits morceaux; on étend ces morceaux sur du papier, & on les y fait sécher lentement; après quoi on les réduit en poudre; on imbibe de nouveau cette poudre de la lessive susdite, pour en former une pâte mucilagineuse, qu'on fait sécher, qu'on réduit encore en poudre, & qu'on humecte de nouveau; cette opération se recom-

menge jusqu'à trois fois : on a pour lors un excellent remede dans les fievres malignes : la dose est depuis un demi-gros jusqu'à un gros , & même quatre scrupules dans l'eau distillée de la même plante.

La paralysie est une maladie assez difficile à traiter ; cependant le Docteur Willius en a guéri plusieurs par le moyen du trefle d'eau : un seul exemple suffit pour vous prouver, Monsieur , les bons effets de cette plante dans cette maladie.

Un jeune homme de vingt-cinq ans , dit Willius , qui avoit passé tout l'été de 1674 , sans se ménager d'aucune maniere , fut saisi de froid sur la fin de Septembre , pour avoir eu l'imprudence de sortir par un mauvais temps , en habit d'été ; il perdit tout-à-coup le mouvement de toutes les parties du côté droit , qui devinrent froides , & il sentit dès l'instant de grandes douleurs dans l'épaule , dans le coude , dans le poignet , dans la hanche , dans le genou & sur le coudepied. (Cette Observation désigne , Monsieur , un rhumatisme plutôt qu'une paralysie.) Dès que le malade fut de retour chez lui , je lui fis garder le lit , & en même temps bassiner le côté malade avec la décoction suivante.

On prit pour cette décoction trois poignées de trefle d'eau & une poignée d'yvette ; on fit bouillir le tout dans environ quatre pintes d'eau de mer , & on ajouta à la colature

huit onces d'eau-de-vie de grains ; je lui prescrivis ensuite intérieurement une forte dose de décoction de trefle d'eau dans la bière : le malade fua en quantité pendant la nuit ; le lendemain ses douleurs furent entièrement calmées , & le mouvement lui étoit tellement revenu , qu'il pouvoit déjà se tenir un peu sur ses jambes , s'asseoir & écrire. Cependant il but encore le matin un verre de la décoction de la même plante dans l'eau , & se fit bassiner les parties affectées comme la veille ; le soir il s'exposa encore à l'air froid pendant quelques heures ; mais cependant le même accident ne lui revint pas.

Le même Auteur rapporte qu'il s'est encore servi pour lui-même du trefle d'eau dans les catarrhes ; il en fumoit pour lors les feuilles en guise de tabac , & elles lui réussissoient si bien , qu'après avoir expectoré beaucoup de phlegmes , sa tête en devenoit plus libre , plus légère , & plus propre à l'étude. Plusieurs personnes , ajoute-t-il , ont essayé , à mon exemple , de fumer de cette plante , & s'en sont si bien trouvées , qu'elles en faisoient même leurs délices. Willius prétend encore que l'eau distillée de trefle d'eau convient dans les maladies des yeux.

Un vieillard de soixante ans , qui étoit devenu un peu sourd depuis trois semaines , récupéra l'ouïe , tant par l'usage intérieur de la décoction de trefle d'eau , qu'en inférant

dans les oreilles un peu de coton imbibé de quelques gouttes d'huile essentielle de la même plante.

Un Menuisier âgé de trente ans, vers la fin de Septembre 1674, sentit une légère douleur dans l'oreille droite; il en sortit aussitôt une grande quantité de matiere fanieuse & purulente: la douleur cessa pour lors; mais il n'entendit plus du tout de cette même oreille; le seul soulagement qu'il put trouver à cette surdité, fut de fumer souvent du trefle d'eau en guise de tabac: il mettoit cependant en même temps dans son oreille de l'huile essentielle de cette plante, mêlée avec celle de corne-de-cerf, & prenoit aussi intérieurement de l'infusion de trefle aquatique dans de la bierre.

Outre les propriétés détaillées du trefle d'eau, il a encore celle d'être catartique; il purge souvent par haut & par bas. Willius en rapporte plusieurs exemples; il donne aussi cette plante comme un remede souverain pour faciliter l'accouchement; mais comme, par l'exemple que l'Auteur rapporte, il paroît qu'il a associé le trefle d'eau à d'autres remedes, dont les vertus sont universellement reconnues pour cette maladie, c'est plutôt à ces remedes qu'au trefle d'eau, que la femme proposée dans ce cas a dû être redevable de son soulagement.

Le détail dans lequel je suis entré à l'oc-

caſion du treſle aquatique , doit , Monſieur , vous convaincre de ſes vertus. Le Continuateur de la Matière médicale de M. Geoffroy , dit que cette plante contient du ſel ammoniac enveloppé de ſoufre & de parties terreſtres : c'eſt par cette raiſon qu'il prétend qu'elle eſt propre contre le ſcorbut , la goutte , la cachexie & l'hydropiſie. Dans le paroxiſme de la goutte , le malade boira , de quatre heures en quatre heures , un verre de ſa décoction , ayant en même temps la précaution d'en appliquer le marc ſur la partie affectée. Sa ſemence , ajoute cet Auteur , s'emploie contre la toux invétérée & l'aſthme humide ; elle incife puiffamment & détache les humeurs glaireuſes , qui ſarciſſent les bronches du poumon. Simon Pauli lui donne la préférence ſur le cochléaria pour guérir le ſcorbut ; il en donnoit ordinairement le ſuc mêlé avec le petit-lait dans cette maladie , de même que dans l'hydropiſie & la goutte. On tire encore de la même plante un extrait , un ſel , & l'on en fait auſſi un ſirop : toutes ces préparations ont les mêmes qualités , & ſe prennent commodément , ſans cauſer de dégoût aux malades.

Les Médecins d'Allemagne regardent le treſle d'eau comme une panacée dans preſque toutes les maladies deſeſpérées ; & ils emploient non ſeulement les feuilles & la tige , mais encore les racines : quand ils preſcrivent

les racines, c'est sous la formule suivante :

Prenez des racines de trefle d'eau lavées & ratiffées, une once; faites-les bouillir doucement dans trois livres d'eau, que vous réduirez à deux; ajoutez-y sur la fin, des feuilles de cette plante & de cresson de fontaine, de chacun une poignée; retirez le vaisseau du feu après quelques bouillons, & passez la liqueur par un linge, pour prendre tiede de quatre heures en quatre heures, à la dose d'un verre, dans le scorbut, la goutte & l'hydropisie.

Après vous avoir si fort vanté le trefle aquatique, il convient, Monsieur, de vous le faire connoître; vous êtes même en droit de l'exiger de moi. Sa racine est horizontale & articulée, sa tige grêle & cylindrique; elle s'élève du milieu des feuilles à la hauteur d'un pied & demi en se recourbant; ses feuilles sont radicales, dont les pétioles sont en maniere de gaine; elles sont en outre digitées trois à trois, ayant leurs folioles ovales & entieres: le trefle aquatique, ou ményanthe, a encore des feuilles florales, en forme de filets, & amplexicaules; ses fleurs sont rassemblées en bouquets, infundibuliformes, découpées profondément en cinq parties ovales, pointues, velues, recourbées & ouvertes; son fruit est une capsule ovale, entourée du calice, uniloculaire, renfermant plusieurs semences ovales & petites. Les Botanistes

nomment cette plante *menyanthes palustre*,
latifolium & *triphyllum*. Tourn. *Menyanthes*
trifoliata. Linn. Elle est perennelle, & se
trouve pour l'ordinaire dans les marais &
autres lieux aquatiques, en terre maigre.
Quand elle est hors de l'eau, elle ne dure
pas long-temps; vous en rencontrerez dans
plusieurs endroits des environs de cette
Capitale: le temps de sa fleur est en Mai
ou Juin.



CHAPITRE XVII.

Saxifrage.

I. ou hépatique doré

PROPRIÉTÉS du Cresson de roche, ou Cresson doré; extrait des Lettres périodiques sur la méthode de s'enrichir promptement. Tome IV. Lettre V. Année 1770.

UNE plante infiniment supérieure au thé, tant pour le goût, que pour les vertus, est, Monsieur, le cresson de roche, connu communément en Alsace sous le nom de *cresson doré*; & aux environs de Bourmont en Lorraine, sous celui de l'*herbe de l'Archamboucher*, parce qu'il s'y en trouve beaucoup dans un bois qui est ainsi nommé. Cette plante est du genre des saxifrages; elle ne porte qu'improprement le nom de cresson; aussi les Auteurs lui donnent-ils simplement celui de saxifrage, ou d'hépatique doré. Tournefort la désigne sous la phrase de *chrysoplenium foliis amplioribus auriculatis*; & Linnæus, sous celui de *chrysoplenium oppositifolium*. Sa racine est noueuse, blanchâtre, rampante, garnie de fibres capillaires; sa tige part de sa racine; elle est herbacée, rameuse & écaillée; ses feuilles sont opposées, pétiolées,

arrondies en forme d'oreilles, semblables à celles du lierre terrestre, mais plus petites, dentelées en leurs bords, un peu velues, pleines d'un suc d'un goût un peu stiptique & amer; aux extrémités de ses tiges & de ses rameaux naissent de petites fleurs sans corolle, dont le calice est divisé en cinq parties garnies de huit étamines très-courtes, à sommités simples. Quand les fleurs sont passées, il leur succede des capsules à deux cornes bivalves, qui renferment des semences menues d'un rouge brun. On a soutenu, il y a quelques années, une These sur le cresson de roche, dans les Ecoles de Médecine de l'Université de Strasbourg. Les premiers paragraphes de cette These roulent sur l'étymologie des différents noms de la plante. Je ne m'étendrai pas, Monsieur, avec son Auteur, sur un pareil objet, qui tient plus du curieux que de l'utile; je vous observerai seulement dans cette Lettre, que le nom botanique de *chrysofplenium*, signifie plante à couleur d'or, & est propre en même temps pour les maladies de la rate; & en effet la couleur de la fleur de cette plante est d'un beau jaune doré, & on lui attribue une vertu pour guérir les obstructions de ce viscere. Le Continuateur de la Matière médicale de Geoffroy, prétend qu'elle a une qualité vulnéraire & apéritive; elle convient, dit-il, dans les obstructions du foie & des autres viscères; sa dose est d'une poignée dans les

bouillons apéritifs qu'on prescrit pour ces maladies. Le creffon de roche a le même goût & les mêmes vertus, ajoute cet Auteur, que l'hépatique commun; cette plante divise de même les humeurs épaissies, elle donne du ton aux solides, elle adoucit l'acrimonie du sang, & cicatrise souvent les plaies, pourvu néanmoins qu'elles ne soient pas trop considérables : elle n'est pas moins bonne, à ce qu'on prétend, dans l'étiisie des enfants, la phthysie, la jaunisse & les maladies de la peau : Bœcler la recommande dans le calcul, & lui attribue avec tous les autres, une propriété splénique & hépatique. Telles sont, Monsieur, la plupart des vertus que les Praticiens reconnoissent dans cette plante; mais elles se trouvent rapportées dans tous leurs Ouvrages, d'une maniere si vague, qu'à peine peut-on en déduire des notions certaines. L'Auteur de la fameuse These que je viens de vous annoncer sur le creffon de roche, l'examine sous tous ses différents aspects, & c'est d'après cet examen qu'il en pose les principes. Je vais vous faire part des différents procédés dont il a fait usage pour mieux en découvrir les propriétés. Les feuilles de creffon de roche ont, dit cet Auteur, une saveur légèrement âcre & un peu astringente, sans cependant aucune amertume; ses tiges sont d'une saveur plus douce : quand la plante est desséchée, & lorsqu'on la prend en infusion, on s'apperçoit beaucoup

mieux de sa faveur ; elle est pour lors même très-agréable , à un petit goût de moisi près , qui se dissipe à l'instant. Les habitants de Strasbourg font souvent usage de cette infusion , & même avec beaucoup de plaisir ; ils la préfèrent à celle de capillaire. Quant à l'odeur de cette plante , elle n'en a d'autre que celle d'herbacée. Pour m'assurer plus particulièrement de ses vertus , continue notre Auteur , je ne m'en suis pas tenu uniquement à son odeur & à sa faveur , mais j'ai encore fait sur elle diverses expériences.

J'ai d'abord commencé par en faire sécher seize onces ; quand elles l'ont été suffisamment , elles se sont trouvées réduites à deux & demie : cependant il s'en manquoit beaucoup que la plante fût desséchée au point de pouvoir se pulvériser : j'ai pris encore cent vingt onces de la même plante , j'en ai exprimé le suc , & j'en ai tiré soixante & douze onces ; ce suc étoit d'une faveur salée & néanmoins douceâtre : j'ai fait dessécher le marc , & je l'ai ensuite pesé ; il ne pesoit plus que seize onces : j'ai fait consumer par le feu le marc , & j'ai fait bouillir avec de l'eau les cendres que j'en ai tirées ; elles m'ont fourni par la lixiviation quatre scrupules de sel alkali fixe : ce qui m'est resté de tous ces différents procédés , n'étoit plus , suivant le langage des Chymistes , qu'une simple terre morte.

Par toutes ces différentes expériences , vous devez , Monsieur , nécessairement con-

clure avec l'Auteur de la These que j'analyse, que le cresson de roche contient beaucoup de terre & d'eau, & qu'il renferme pareillement un acide & un principe inflammable; car, de l'aveu de tous les Chymistes, c'est de ces deux derniers principes que se forme le sel alkali fixe : cette conséquence est d'autant plus vraie, qu'elle se trouve même confirmée par la distillation qui a été faite de la plante. J'ai pris pour cette distillation, (c'est toujours notre Auteur qui parle) douze onces du suc exprimé de cresson de roche; je n'ai augmenté le feu pour ce procédé, que par degrés; j'en ai tiré d'abord une assez grande quantité d'une eau insipide, qui n'avoit d'autre odeur que celle qui est commune à toutes les eaux qu'on tire des fucs par la distillation; il m'est ensuite venu une liqueur d'une saveur légère, à la quantité d'environ une once; cette liqueur étoit un peu empyreumatique; elle devint verdâtre par son mélange avec les fucs bleus des végétaux; & lorsque je l'eus associée avec de l'alkali fixe, elle exhala une odeur très-forte; mise en effervescence avec l'acide nitreux, elle répandit une fumée blanchâtre : à cette liqueur en succéda, par la distillation, une autre, qui étoit, on ne peut pas plus, empyreumatique, mais qui n'a pas changé par son mélange, la couleur du sirop de violettes; cette même liqueur n'est pas non plus entrée en effervescence avec l'acide nitreux : j'ai

seulement observé qu'il lui furnageoit quelques gouttes d'une huile brune très-épaisse : ce qui resta dans la cucurbite après la distillation, étoit évidemment salé; & par le moyen de la lixiviation, j'en obtins un gros & demi de sel alkali fixe. Vous êtes, Monsieur, assez versé dans la Chymie, pour connoître par le détail du procédé que je viens de vous rapporter, les divers principes qui constituent la substance du cresson de roche.

Après tous ces procédés chymiques, vous pourriez peut-être croire que ce sont les seuls qu'ait employés notre Auteur, pour découvrir la vraie nature de cette plante; ils paroissent effectivement plus que suffisants pour tout autre que pour lui; mais en vrai scrutateur de la nature, il ne s'en est pas contenté. J'ai, dit-il, versé sur quatre gros de cresson de roche, autant d'esprit-de-vin qu'il en faut pour en pouvoir extraire la teinture; celle que j'en ai obtenue par ce moyen, étoit on ne peut pas plus verte, & n'avoit cependant d'autre saveur, ni odeur que celle qui se trouve propre à l'esprit-de-vin : j'ai laissé évaporer cette teinture; il en est resté quarante-huit grains d'une résine verdâtre, qui étoit presque totalement dénuée de saveur, & susceptible de l'humidité de l'air. Quant au résidu de la plante, qui s'est trouvé après en avoir tiré la teinture à l'esprit-de-vin, j'ai versé de l'eau par-dessus, & je l'ai renouvelée en la faisant même bouillir autant

de fois qu'il fallut, pour qu'elle en fût plus teinte, & qu'elle n'eût plus aucune saveur. J'ai fait ensuite évaporer toutes ces différentes teintures aqueuses à un feu lent, ce qui m'a pour lors donné quarante-deux grains d'un extrait aqueux, connu en termes de l'art, sous le nom de *secondaire*. Ce procédé fini, j'ai passé à un autre; j'ai pris une demi-once de creffon de roche desséché, j'ai mis de l'eau par-dessus, de la même façon que précédemment, pour en tirer une teinture aqueuse; celle que j'en obtins pour lors, étoit d'une couleur brune, & d'une saveur spécialement propre à la plante; j'ai fait évaporer cette teinture en l'exposant sur le feu; il m'est resté cent cinq grains d'un extrait aqueux; j'ai versé sur le résidu de la plante qui a servi à la teinture, de l'esprit-de-vin, & l'extrait résineux que j'en ai pour lors obtenu, se trouva en plus petite quantité que dans le procédé précédent; ce qui démontre invinciblement que l'eau est la vraie menstree de cette plante.

J'ai encore réduit par la coction en consistance de gelée, seize onces exprimées du suc de creffon de roche; je l'ai ensuite mis en digestion avec de l'esprit-de-vin; j'en ai tiré dix grains de sel essentiel, & il restoit adhérent à ce sel une espee de substance résineuse, dont il étoit même teint; cette substance résineuse ne put jamais se dissoudre dans l'eau simple, ni même dans l'eau de chaux: d'où l'on peut conclure que l'acide se trouve dans

le creffon de roche , sous deux formes différentes ; une partie est unie avec l'huile , & prend la forme de résine ; l'autre est développée , & se trouve dispersée dans tout le suc de la plante.

Réunissons actuellement, Monsieur, avec l'Auteur, tous les résultats de ces procédés, pour en déduire les différentes propriétés du creffon de roche. L'extrait aqueux de cette plante est de beaucoup plus abondant que son extrait spiritueux ; ce premier est même le seul qui en conserve la saveur ; l'autre est conséquemment la vraie menstrue qui lui convienne. L'huile que contient le creffon de roche , devient résine par le moyen de l'acide avec lequel elle est unie : c'est ce qui résulte encore des procédés ci-dessus. L'extrait aqueux qu'on obtient par une première teinture, pèse beaucoup plus que l'extrait gommeux , qu'on ne se procure que secondairement : ce que vous avez dû encore remarquer dans les expériences précédentes ; il y a par conséquent dans le creffon de roche quelque substance favonneuse ; car on appelle *savon* ce qui rend la résine soluble dans l'eau : le savon peut, il est vrai, se dissoudre dans l'esprit-de-vin , mais en très-petite quantité. Le creffon de roche contient donc , suivant les différents procédés chymiques , une gomme-résine dissoute dans beaucoup de phlegme avec beaucoup de particules terrestres , & unies en même temps avec un peu de sel essentiel.

La nature de cette plante connue, il est facile d'en découvrir les vertus. Par l'abondance du phlegme qu'elle contient, elle est propre pour relâcher les solides, diviser les fluides, & faciliter les différentes excrétions aqueuses; l'expérience l'a aussi toujours démontré. Cependant ce ne sont pas là toutes ses propriétés: personne n'ignore que les gommes-résines sont les meilleurs savonneux; elles conviennent non seulement pour dissoudre les matieres visqueuses qui se trouvent adhérentes aux premières voies, mais même pour les évacuer: elles produisent aussi de grands effets dans les différentes maladies aiguës & chroniques; mais je vous ai fait voir, Monsieur, que le cresson de roche contient, suivant son analyse chymique, une gomme-résine: il est donc très-bien indiqué dans tous les cas où l'on prescrit ces especes de remedes; son usage est même pour lors beaucoup plus sûr que celui des différentes gommes-résines que nous tirons des Indes, & qui souvent, au lieu de produire l'effet que nous en attendons, ne font qu'augmenter la maladie. Le phlegme qui se trouve dans le cresson de roche, uni avec la résine, ne contribue pas peu à le rendre résolutif, atténuant, absterif & apéritif: les parties terrestres qui se rencontrent aussi dans cette plante, lui donnent encore d'autres vertus. Suivant les principes de l'art, toute substance terrestre qui s'introduit dans notre corps, &

qui s'incorpore à ses différentes parties solides, donne de la force à ces parties ; c'est donc par cette raison qu'on peut dire que le creffon de roche est doué d'une vertu roborative : la faveur même de la plante fait connoître assez cette qualité ; aussi la place-t-on dans la classe des remedes toniques & roboratifs : elle est par conséquent très-bien indiquée dans toutes les maladies où il faut employer les toniques ; & c'est en sa qualité de tonique qu'on lui a attribué une vertu apéritive.

Mais il ne suffit pas, Monsieur, de vous exposer les vertus du creffon de roche par la simple déduction des principes dont il est composé, il faut encore que l'expérience devienne notre guide ; c'est même la seule à laquelle nous devons nous rapporter, pourvu néanmoins qu'elle se trouve accompagnée de la raison ; or l'expérience journaliere nous confirme les vertus de cette plante : on l'emploie par toute l'Alsace avec succès, dans les différentes maladies que j'ai indiquées au commencement de cette Lettre ; la plupart des Praticiens la vantent sut-tout beaucoup dans le calcul ; & en effet qu'y a-t-il de meilleur pour cette maladie, qu'un médicament tout à la fois & absterfif & roboratif, propre à prévenir la formation de la matiere calculeuse, ou à empêcher que son volume augmente. Tous les Auteurs se réunissent pour conseiller cette plante dans les obstructions du foie, & dans les diffé-

rentes maladies qui en sont les suites. Et en effet, par les principes qu'elle contient, elle est très-propre pour donner de la fluidité aux humeurs qui sont trop épaisses, & en même temps pour donner du ton aux vaisseaux du bas-ventre ; & ce sont là les vraies indications qui conviennent dans les maladies susdites.

Mais on n'est pas seulement dans l'habitude en Alsace de prescrire cette plante dans les obstructions du foie ; on l'ordonne encore avec succès dans les différentes maladies de poitrine ; elle donne du ton aux poumons, elle divise la matière muqueuse, elle déterge les ulcères, les consolide ; elle convient même, suivant les habitants de cette Province, dans les pleurésies. Les Villageois des environs de Saverne, de Phalzburg, de la Marche, de Bourmont, ne se servent presque d'aucun autre remède dans la plupart de leurs maladies ; j'en ai été témoin plusieurs fois en herborisant dans ces cantons. Le simple usage de cette plante en infusion, guérit presque toutes les pleurésies qui regnent dans le pays, sans même recourir à la saignée. Errhard lui attribue une vertu vulnéraire ; elle convient, suivant lui, dans toutes les plaies légères, tant internes, qu'externes. Et en effet qui peut disputer cette qualité aux médicaments abstersifs & légèrement astringents, tels qu'est le cresson de roche ? Quelques Praticiens le recommandent encore dans la suppression

menstruelle : cette maladie n'est occasionnée que par l'épaississement des humeurs , ou par la foiblesse des vaisseaux de l'utérus , ou par un vice dans la circulation du sang par la veine-porte. Or , dans ces différents cas , quel meilleur remède peut-on trouver que cette plante ! elle n'a d'ailleurs aucune acrimonie , comme quelques personnes ont osé l'avancer imprudemment. La vraie façon d'en faire usage est en infusion théiforme ; la dose est d'une pincée par tasse : si vous souhaitez vous en procurer , il faut la tirer des environs de Phalzburg , de Saverne , de Blamont & de la Marche , où cette plante est des plus communes ; vous en trouverez encore sur les montagnes d'Auvergne , sur le mont Pilat , & enfin sur les Alpes & les Pyrénées ; on dit qu'il s'en trouve aussi en Normandie.



C H A P I T R E X V I I I .

SUR les Maladies Vénériennes.

I.

SUR les plantes qui peuvent servir dans les Maladies Vénériennes ; extrait des Lettres sur la méthode de s'enrichir promptement , &c. Tome IV. Lettre XXIV. Année 1770.

LES Sauvages de l'Amérique sont, Monsieur, fort sujets aux maladies vénériennes; mais ils ont, pour s'en débarrasser, des secrets beaucoup plus sûrs, & moins dangereux que les frictions mercurielles, ou que les préparations du mercure, dont on a coutume de faire usage pour la guérison de ces maux. M. Kalen, de l'Académie Royale de Suede, ayant voyagé dans cette partie du monde, est parvenu à découvrir le remede dont ces Peuples se servent, & qu'ils cachoient avec le plus grand soin aux Européens. Ils emploient pour cet effet la racine d'une plante que M. Linnæus a décrite sous le nom de *lobelia*, & que Tournefort appelle *rapuntium Americanum*, *flore dilutè cœruleo*, en françois, la cardinale bleue. On prend

cinq ou six de ces racines, soit fraîches, soit seches; on en fait une décoction, qu'on fait boire abondamment au malade, le matin & pendant le cours de la journée; cette boisson purge à proportion de la force de la décoction, que l'on fait moins forte, lorsqu'elle agit trop vivement. Le malade s'abstient pendant la cure, de liqueurs fortes & des aliments trop assaisonnés; lorsqu'il observe bien ce régime, il se trouve, pour l'ordinaire, guéri en quinze jours ou trois semaines. On se sert de la même décoction pour laver les ulcères vénériens, qui peuvent s'être formés sur les parties de la génération; les Sauvages dessèchent aussi les ulcères avec une racine salée & pulvérisée, que l'on répand sur les parties affligées. Cette racine est celle d'une plante, que M. Linnæus appelle *geum floribus nutantibus, fructu oblongo seminum caudâ molli plumosâ flor. suec. p. 424*. C'est la même que J. Bauhin désigne sous le nom de *caryophyllata aquatica, nutante flor. Pin. 321*. en françois, benoitte de riviere.

Lorsque le malade a fait usage pendant quelques jours de la décoction du *lobelia*, sans que l'on s'apperçoive d'aucun changement, on prend quelques racines d'une plante, que Grononius appelle *ranunculus, foliis radicalibus reniformibus, crenatis, caulinis, digitatis, petiolatis, flor. Virg. 166*. En françois, renoncule de Virginie. Après avoir lavé ces racines, on en met une petite

quantité dans la décoction de *lobelia* ; mais il faut en user avec précaution , de peur d'exciter des irritations , des purgations trop vives & des vomissements. Toutes ces plantes se trouvent en Europe , ou peuvent s'y multiplier avec facilité.

M. Kalm nous apprend que d'autres Sauvages d'Amérique se servent encore avec plus de succès , pour la même maladie , de la décoction d'une racine , désignée par M. Linnæus, sous le nom de *cænothus* , ou de *celastus inermis , foliis ovatis serratis trinerviis*. Hort. Cliff. 73. Gron. flor. Virg. 23. Cette plante est plus difficile à avoir que les autres ; cependant il y en a des pieds au Jardin Royal des Plantes de Paris. M. Bernard de Jussieu soupçonnoit que cette racine est la même qu'une racine inconnue , qui lui fut donnée il y a quelques années , & dont la décoction guérissoit en trois jours les gonorrhées les plus invétérées ; jamais il n'a pu découvrir le lieu naturel de cette plante si efficace , quelque peine qu'il se soit donnée pour cela. Ce savant Botaniste croit que le *cænothus* est la plante appelée *evonymus novi Belgii corni fæmineæ foliis*. Hort. Amst. 2 , p. 161 , tab. 86. M. Kalm dit que cette décoction est d'un beau rouge , & se fait de même que celle du *lobelia* ; il ajoute que lorsque le mal est fort enraciné , on joint à la décoction de *cænothus* , celle de *rubus caule aculeato , foliis Ternatis*. Linn. flor.

suec. 420 ; c'est le *rubus vulgaris fructu nigro*, de Gaspard Bauhin 479, en françois, ronce. M. Kalm assure, de la façon la plus positive, qu'il n'y a point d'exemple qu'un Sauvage n'ait point été soulagé & parfaitement guéri de la v. la plus invétérée, en faisant usage de ces remèdes.

Le premier remède tiré du regne végétal, dont on se servoit en France, pour guérir les maladies vénériennes, fut le bois de gayac ; on l'y apporta de l'Amérique, &, comme tout remède nouveau, il opéra alors des miracles, si l'on en doit juger par les récits des Médecins ou des Historiens de ce temps-là ; mais comme ce bois étoit d'une cherté excessive, on s'attacha à lui substituer d'autres bois du même pays, qui fussent plus communs ; on remarqua que la vertu du gayac étoit d'être sudorifique, on tourna en conséquence les vues du côté de nos plantes sudorifiques : c'est ce qui a donné lieu à différentes tisanes faites avec le bois de citronnier, de cyprès, de pin, de thérébinte, de cornouiller, de noisetier, de genievre, avec la racine de bardane, &c. on rapporta aussi en même temps de la Chine, la racine de squine ; du Mexique, du Brésil, la racine de falsépareille ; de la Floride, le bois de sassafras : toutes plantes qui ont eu leur vogue & leur réputation. Si vous voulez, Monsieur, traiter des malades avec les tisanes sudorifiques, c'est-à-dire, avec la décoction des

quatre bois, commencez d'abord par les faire saigner une ou deux fois, s'ils sont sanguins; ensuite purgez-les avec la médecine suivante:

Faites bouillir légèrement, à cet effet, dans six onces d'eau de riviere, deux gros de follicules de séné & deux gros de sel d'epsom. Faites ensuite fondre dans cette décoction deux onces de manne grasse, & retirez le pot du feu, passez par un linge avec expression. Vous ajouterez, si vous souhaitez, dans cette colature, deux cuillerées d'eau de fleurs d'orange double.

Vous pouvez substituer à cette potion cathartique, les pilules ci après spécifiées: Prenez des trochisques d'alhandal & de la scammonée pulvérisée, de chacun huit grains; incorporez dans suffisante quantité de confécion hamech, & partagez en deux bols, ou six pilules à prendre dans du pain à chanter.

Vous ferez réitérer l'un ou l'autre de ces remedes deux jours après; pendant ce temps, qui peut être appelé celui de la préparation, vos malades observeront un régime très-léger & peu nourrissant. Le soir même de la dernière médecine, après avoir fait coucher vos malades, & les avoir bien fait couvrir, vous leur ferez prendre le plus chaud qu'ils pourront, afin de provoquer les sueurs, en un ou deux verres, une chopine de tisane sudorifique, préparée de la façon suivante:

Prenez de la racine de squine, de celle de salsepareille, de la rapure de gayac, & du bois de sassafras, de chacun deux onces; faites infuser

le tout à froid dans cinq pintes d'eau de rivière pendant vingt-quatre heures. Fermez le vase exactement avec son couvercle, & faites bouillir jusqu'à diminution d'un tiers ; en retirant le pot du feu, vous jetterez dedans une demi-once ou une once de racine de réglisse ratissée & affilée, vous pouvez ajouter à ces bois deux onces d'antimoine crud & pulvérisé enfermé dans un linge fin. Vous y ajouterez, si vous voulez, un pareil nœud de mercure crud.

Le lendemain matin, vos malades prendront, avec les mêmes précautions, pareille dose de la même tisane, & ils resteront encore deux bonnes heures au lit ; après quoi, s'étant bien essuyé le corps, & ayant changé de linge, ils se leveront & pourront sortir pour vaquer à leurs affaires, pourvu néanmoins que le temps soit très-doux, & qu'ils se tiennent bien garnis : autrement ils garderont le chambre. Pendant la journée, ils boiront abondamment de la même tisane coupée avec les trois quarts d'eau chaude ou froide, à leur volonté ; ils continueront cette manière de se traiter pendant quinze ou vingt jours, pendant lesquels ils mangeront très-sobrement, & ils ne prendront que des aliments de très-facile digestion, & peu nourrissants.

Pendant le cours de ces traitements, vous purgerez exactement vos malades tous les six jours, avec deux gros de follicules de féné, & deux gros de sel d'epsom, que vous ferez infuser pendant la nuit dans le verre de

tifane que les malades doivent avaler le matin ; vous aurez soin de leur entretenir pendant les autres jours le ventre libre par les lavements. Tel est, Monsieur, le traitement des maladies vénériennes par les tisanes sudorifiques ; mais les succès de ces remedes sont, pour l'ordinaire, beaucoup moins constants que ceux du mercure.

Le traitement par la falsepareille seule n'est pas, Monsieur, plus difficile que par les tisanes sudorifiques ; ce traitement consiste à prendre en vingt-quatre heures une pinte de la tisane de falsepareille, en deux ou trois doses ; l'une le matin à jeûn, l'autre à midi, & la troisieme le soir, en se mettant au lit ; cette décoction se prépare de la maniere suivante :

Mettez dans trois pintes d'eau de riviere, trois onces de racines de falsepareille la plus fraîche & de la meilleure qualité ; faites bouillir ce mélange dans un vaisseau couvert, jusqu'à la diminution d'un tiers : en retirant le pot du feu, vous y mettrez un peu de racine de réglisse affilée ; vous passerez la liqueur à travers un linge, & vous la garderez dans une bouteille de verre pour l'usage.

Les malades pourront vaquer à leurs affaires, & observeront leur régime ordinaire, pourvu qu'il soit régulier. Ce traitement réussit ordinairement, lorsque les frictions mercurielles ont été administrées précédemment, & qu'elles n'ont fait que pallier la maladie.

M. Villemette, Apothicaire à Nancy, vient de faire connoître, d'après les renseignements de défunt le sieur Chevreuse, Botaniste de la Lorraine, une plante propre à remplacer la falespareille.

M. Bouillet, fils, dans un Mémoire qu'il a prononcé à l'Académie de Béziers en 1766, prétend que les racines de bardane & de dents-de-lion, ou pissenlit, qui croissent sans culture dans nos campagnes, sont préférables dans les maladies vénériennes, à la squine & à la falespareille, qui nous viennent de contrées fort éloignées; ordinairement, dit M. Bouillet, fils, on estime les choses d'autant qu'il en coûte davantage pour les acquérir, & ce qu'on peut avoir sans peine & à vil prix, ne passe jamais pour fort précieux dans l'esprit du vulgaire; c'étoit autrefois, ajoutait-il, un préjugé naturel à presque tous les peuples, & dans tous les pays où l'esprit philosophique n'avoit point pénétré; heureusement en France & dans bien d'autres endroits de l'Europe, on n'apprécie guere les choses que par leur valeur intrinseque. Pour juger de la nature d'une plante, & du plus ou moins d'efficacité qu'elle peut avoir pour la guérison de telles maladies, nous n'avons, Monsieur, que deux moyens, suivant M. Bouillet; l'expérience, c'est-à-dire, l'observation des effets que cette plante produit dans le corps de ceux qui en usent; & l'analyse chimique ou physique, c'est-à-dire, l'examen

des principes ou des parties essentielles dont elle est composée, & dont l'expérience nous a fait connoître les propriétés; or, si nous consultons l'expérience, continue M. Bouillet, nous avouerons, 1°. qu'un grand Roi fut guéri d'une maladie secrete, dont il étoit attaqué, par la décoction des racines de bardane, que lui conseilla le Médecin Pena. 2°. Si nous voulons nous en rapporter au témoignage de Simon Pauli, nous serons persuadés que la décoction des racines de bardane est beaucoup plus efficace pour la cure des maux vénériens, que celle de la falsepareille & les autres drogues étrangères. 3°. Nous pourrions encore nous appuyer, ajoute-t-il, de l'autorité de MM. Tournefort & Geoffroy, qui recommandent les racines de bardane & de pissenlit contre les maladies secretes. 4°. Enfin, si nous en croyons Cartheuser, nous ne ferons point de difficulté de proscrire entièrement la squine & la falsepareille, & de lui substituer, dans toutes les occasions, les racines de bardane & de pissenlit, qu'il juge beaucoup plus efficaces.

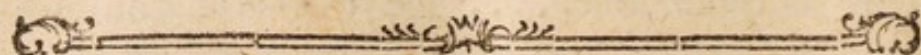
M. Bouillet, fils, n'a pu recueillir autant d'observations qu'il auroit désiré sur les racines de ces deux plantes, parce que, dit-il, par un reste de barbarie bien odieux, on ne reçoit point certains malades dans l'Hôpital de Béziers, confié à ses soins; il a observé néanmoins que la décoction de bardane & de pissenlit a été d'un grand secours à quel-

ques personnes attaquées fortement du mal vénérien, qu'elle les soulageoit beaucoup, & qu'il étoit ensuite bien plus aisé de les guérir par le moyen de quelques légères frictions; mais il y a tout lieu d'espérer, c'est le souhait de M. Bouillet, fils, que d'autres Médecins voudront bien faire eux-mêmes l'expérience de ce remède, & communiquer au Public leurs observations. M. Bouillet passe ensuite, dans son Mémoire, à l'analyse soit chymique, soit physique, des plantes en question; & par la comparaison qu'il fait des substances qu'on en tire, par l'un ou l'autre de ces moyens, il n'hésite point à donner la préférence à ces deux plantes sur la squine & la falsepareille, drogues, ajoute-t-il, assez chères, qui, dans le transport, se gâtent & se carient, & qu'on ne peut pas avoir récentes toutes les fois qu'on en a besoin.

Les Charlatans d'Andalousie ordonnent, dans les maladies vénériennes, la décoction d'alype, ou globulaire en arbre, arbrisseau qui croît dans le Languedoc. Ce remède a été souvent très-heureux dans ce cas, mais il est un peu trop violent; plusieurs Auteurs attribuent au bois du buis la même vertu qu'au gayac pour les maladies susdites, mais l'effet n'en est pas toujours sûr. Le frêne est, Monsieur, surnommé le gayac des Allemands; ils le regardent comme sudorifique, & lui attribuent les mêmes propriétés qu'on a découvertes dans le gayac; aussi le recomman-

dent-ils dans la v. Le bois de genievre est aussi fudorifique; on prétend qu'il est doué des mêmes propriétés que le gayac & le fassafras; sa sciure peut pareillement s'employer en décoction dans les maladies vénériennes. La seconde écorce de paliure est très-bonne, à ce qu'on dit, prise intérieurement en décoction, pour guérir les gonorrhées; on en pile aussi toute la plante, excepté le fruit, & on l'applique en cataplasme pour les clous, furoncles, & autres tumeurs de ce genre, même les vénériens, qui s'élèvent à la superficie de la peau. Il y a encore, Monsieur, plusieurs autres plantes, même dans ce Royaume, dont on pourroit faire usage pour les maladies vénériennes; vous pouvez consulter, à ce sujet, mon Dictionnaire des végétaux de la France; la plupart de ces plantes entrent dans la composition de l'électuaire antivénérien de Marquet.





CHAPITRE XIX.

DE l'Aimant.

I.

LETTRE sur l'utilité de l'Aimant dans la Médecine, extraite des Lettres hebdomadaires sur l'utilité des minéraux dans la Société civile. Tome II. Lettre XXXI. Année 1770.

U
n L n'y a , Monsieur , aucune substance sur la surface de ce globe , qui ne puisse devenir de quelqu'utilité dans la Médecine ; les choses les plus négligées sont souvent celles qui nous fournissent les meilleurs remèdes : si nous nous appliquions à découvrir les propriétés d'une infinité d'êtres , combien de ressources ne trouverions-nous pas dans eux , contre la plupart des maladies chroniques dont nous ignorons encore le traitement ! Pour vous prouver la vérité de ma proposition , il suffit , Monsieur , de vous exposer les propriétés récemment découvertes de l'aimant. Les Physiciens , depuis très-long-temps , au lieu de chercher l'utilité de cette matière magnétique , se sont contentés de
donner

donner différents systêmes sur sa nature ; & en cela ils n'ont rendu aucun service à l'humanité : loin d'éclaircir le sujet , ils n'ont fait très-souvent que l'embrouiller. Mais dans le siecle où nous vivons , on a vu le ridicule qu'il y auroit de vouloir connoître les causes que la Nature a pris plaisir à nous cacher : on a changé de vue ; on a préféré pour lors , la connoissance des avantages que l'homme peut retirer des différents êtres : en cela on a enrichi la société de plusieurs découvertes intéressantes. L'aimant n'avoit encore fourni à la Médecine aucun remede salutaire ; & actuellement , c'est peut-être une des substances les plus précieuses dans la cure de plusieurs maladies contre lesquelles presque tous les remedes ont échoué jusqu'à présent.

Le mal de dent est , comme vous savez , une maladie dont on ne peut obtenir la guérison que par l'extirpation du membre gâté : cependant , par le moyen de l'aimant , on est parvenu à le guérir dans l'instant même. Quelle découverte heureuse pour l'humanité !

Une Dame , dit un Auteur anonyme , dans la Gazette littéraire de Ratisbonne , souffroit les douleurs les plus cruelles , occasionnées par une dent cariée : étant appelé , j'ordonnai plusieurs choses , mais rien ne la soulagea : je lui proposai pour lors de lui faire arracher sa dent ; mais cette Dame le refusa. J'avois entendu souvent parler de la vertu de l'aimant artificiel pour la guérison de ce

mal ; j'en doutois cependant très-fort ; mais à tout hasard je le lui conseillai malgré mon doute , ne sachant plus à quel remède recourir. Je fis tenir en conséquence , par trois différentes reprises , un aimant artificiel contre la dent malade : mais quelle fut pour lors ma surprise ! la douleur disparut entièrement en moins d'une heure. Cet événement , continue l'Observateur , m'encouragea à répéter mes expériences , & j'ai toujours réussi. Comme il est très-important d'observer , que le malade ait le visage tourné du côté du nord , je me fers , ajoute l'Anonyme , d'une boussole , pour lui donner la direction nécessaire , & je touche moi-même , ou fais toucher par le malade , la dent affectée avec le pôle septentrional de l'aimant , ce qui se répète quelques fois. Toutes les dents ressentent alors une douleur légère ; ensuite on éprouve dans la dent malade des pulsations , auxquelles succede un froid qui s'étend même dans les dents saines , & qui , après avoir duré un certain temps , se change en un engourdissement qui est suivi de l'entière guérison.

Dans la Gazette salutaire du mois de Janvier 1766 , vous trouverez, Monsieur , d'autres Observations confirmatives de la précédente.

Un autre Anonyme a fait usage , lit-on dans cette Gazette , de l'aimant artificiel pour le mal de dents ; il s'est servi pour cet effet , d'une boussole , de même que dans l'Obser :

vation précédente, & a eu soin de faire placer le visage du malade vers le nord; mais, au lieu de présenter, comme dans l'Observation ci-dessus, le pôle boréal de la pierre à la dent affectée, il a constamment appliqué l'austral. Je me suis servi, dit ce second Anonyme, de l'aimant pour dix ou douze personnes, entre lesquelles se trouvoit un jeune homme de vingt-cinq ans; les autres étoient des filles ou femmes de différents âges: toutes ces personnes avoient une ou plusieurs dents gâtées, & dans la plupart la fluxion s'étendoit sur toute la mâchoire d'un même côté; elles ont été guéries dans l'instant, & n'en ont plus rien ressenti depuis, excepté néanmoins une fille à laquelle j'avois appliqué l'aimant le soir; la douleur reparut le lendemain vers les quatre heures du matin, & dura un quart-d'heure; elle en eut encore le lendemain un petit ressentiment vers les sept heures; mais au bout d'un quart-d'heure cette douleur se dissipa & ne revint plus. Chez une autre personne, ajoute notre Anonyme, le remede ayant été appliqué le soir, la douleur disparut; mais pendant la nuit & la journée suivante, la malade ressentit un mouvement douloureux de fourmillement; le soir, la douleur, quoique beaucoup moindre, la reprit, non pas à la dent, mais à l'oreille & seulement par intervalle; elle ne voulut pas permettre qu'on revînt à ce remede: cependant j'observerai ici que souvent une odontalgie très-violente

précédoit l'éruption difficile de ses regles ; & je crois que , par cette raison , l'effet de l'aimant ne fut pas complet. La plus longue application de l'aimant sur toutes ces personnes , n'a été que de deux minutes ; il m'a fallu l'appliquer deux fois à trois personnes ; dans le temps de l'application , toutes ces personnes ont ressenti une agitation comme d'un vent froid dans la dent affectée , & immédiatement après , le spasme douloureux quittoit la dent , & se fixoit dans l'os de la pommette , ou dans la tête , ou dans l'oreille ; mais en très-peu de temps ce nouveau spasme se dissipoit pour ne plus revenir.

L'Anonyme entre ensuite dans l'explication du mécanisme par lequel l'aimant produit cet effet heureux : dispensez-moi , Monsieur , de vous le rapporter , il suffit que le fait existe. Au reste , il y avoit déjà longtemps qu'on avoit découvert , continue notre Anonyme , cette propriété dans l'aimant ; mais ceux qui avoient ce secret , en faisoient un mystère. De bonnes gens m'ont assuré qu'il y avoit plusieurs années qu'on avoit vu un Charlatan qui guérissoit à l'instant les maux de dents , en les touchant plusieurs fois avec un clou , qu'il passoit sur une pierre couleur d'ardoise , qu'il portoit avec lui : cette pierre étoit probablement une pierre d'aimant.

Ne pourroit-on pas (c'est toujours une réflexion de notre Anonyme) pousser plus

loin les expériences sur l'effet de l'aimant, & tâcher de calmer du moins, si on ne peut pas guérir, ces douleurs vives & cuisantes, rhumatiques ou arthritiques, principalement lorsqu'elles occupent peu d'espace; ces maux d'oreilles, de tête, & migraines idiopathiques presque insupportables, en y appliquant l'aimant. L'expérience dans ce cas n'est ni difficile, ni dangereuse à faire: tout récemment j'ai appliqué (c'est encore une Observation de notre Anonyme) l'aimant à une femme sujette aux fréquentes douleurs de dents, qui ressentait depuis deux jours des douleurs très-vives à l'oreille, à l'œil, aux joues & à la tête du côté gauche, & de temps en temps seulement un élancement douloureux à une dent gâtée de la mâchoire supérieure: toutes les douleurs se sont dissipées dans l'instant, & ne sont pas revenues.

J'ai encore fait une expérience sur une autre femme qui souffrait aussi considérablement d'une dent creuse & cariée à la mâchoire inférieure; l'ouverture en étoit très-visible, & dès que l'air y avoit le moindre accès, les douleurs en devenoient insupportables; elles augmentèrent considérablement au commencement de l'application de l'aimant, tant par l'air extérieur qui y pénétrait, que par le contact froid de l'armure de l'aimant. Comme l'application du pôle boréal de l'aimant m'avoit déjà manqué une fois, je résolus de réitérer la tentative; je l'y tins trois mi-

nutes ; le mal ne se dissipoit point : un quart-d'heure après , je présentai le pole austral ; au bout de trois minutes la douleur remonta vers l'os de la pommette & les tempes ; la douleur de la dent se dissipa , le malade y souffroit l'air froid , & je n'en ai plus eu de nouvelles. Je n'ai pas remarqué d'autre salivation dans l'application du remede , que celle qui arriveroit naturellement , si on tenoit la bouche ouverte avec effort pendant quelques minutes. Ainsi je pense (c'est par cette réflexion que finit l'Anonyme) que le véritable effet de ce remede consiste dans cette agitation d'un air froid qui se fait sentir dans la dent , & qui provient de l'action du courant magnétique.

M. Clarich , Médecin à Gottingue , a fait nombre d'essais qui déposent tous en faveur de l'aimant contre le mal de dents ; il en a rendu compte à la Société Royale des Sciences de sa Ville. Il dit avoir guéri dans l'espace de cinq mois , cent trente personnes , en leur appliquant l'aimant ; & de ce nombre de malades , il n'y en a eu que dix-huit qui ont souffert encore après l'opération , & deux seulement qui n'en ont pas été soulagés. Cet habile Médecin observe , de même que les Anonymes dont je viens de parler , que pendant l'opération le malade doit avoir le visage tourné au nord ; le même Auteur dit encore avoir employé avec succès l'aimant dans les rhumatismes & les surdités.

M. d'Arquier, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de cette Capitale, a écrit à M. Delalande, Membre de la même Académie, qu'il avoit guéri un très-grand nombre de personnes de la douleur des dents, par le moyen de l'aimant.

Une Dame de Toulouse souffroit horriblement depuis plusieurs jours d'une carie considérable dans la première dent molaire de la mâchoire inférieure; il y avoit fluxion, & elle ne pouvoit ni dormir, ni manger, ni fermer la bouche; M. d'Arquier appliqua fortement sur la dent le bouton de l'armure d'une petite pierre d'aimant: au bout de sept à huit minutes, cette Dame ressentit un froid médiocre dans la dent, la douleur cessa & ne revint plus. Une autre Dame, à qui il appliqua sur la dent le même bouton, sentit d'abord un froid très-vif, & ensuite un mouvement très-singulier, qui lui fit dire que quelque chose travailloit dans sa dent, & la douleur cessa.

M. d'Arquier a ensuite fait forger des verges de fer de cinq pouces, qu'il a aimantées par la méthode de la double touche; il en a réuni plusieurs ensemble, & il a fait un aimant artificiel avec lequel il a continué de faire un très-grand nombre de guérisons. Cet Auteur a observé que l'effet étoit plus prompt quand on tenoit plusieurs verges les unes au bout des autres, & quand la vertu magnétique étoit plus forte. Cependant M. d'Ar-

quier convient qu'il y a environ un quart de ces malades dont la douleur n'a point cessé, ou bien a repris quelques jours après : l'aimant a réussi plus constamment, ajoute-t-il, quand la douleur étoit plus vive, la carie plus considérable, & qu'il y avoit moins de fluxion.

Vous voyez, Monsieur, par toutes ces Observations, de quelle utilité est la substance magnétique dans l'odontalgie : mais ce n'est pas là la seule maladie à laquelle elle convient ; elle est encore d'un grand secours dans les maladies convulsives. On trouve, Monsieur, dans le Mercure de France du mois de Juillet 1746, page 1551, une histoire singulière, à l'occasion de l'aimant ; M. le Camus en a fait usage dans sa Médecine-pratique.

Dom Thomas Taffard, Bénédictin, âgé de vingt-neuf ans, étoit devenu depuis plusieurs années, d'une foiblesse extraordinaire ; il étoit d'ailleurs tourmenté de mouvements convulsifs, qui lui faisoient faire de fréquentes gènesflexions ; sa maladie qui lui donnoit d'abord quelque relâche, avoit considérablement augmenté, & causé une attaque de paralysie, qui n'eut pas de suite : il fut envoyé à Bourbon, où il prit les eaux avec succès ; mais leur effet ne subsista pas longtemps, & la maladie prenant de nouvelles forces, résista aux mêmes eaux, qu'on lui ordonna une seconde fois ; leur usage même

lui causa des accidents nouveaux. Dans ces circonstances, Dom Nicolas Alexandre, Religieux de la même Abbaye, Auteur du Dictionnaire botanique & pharmaceutique imprimé en 1716, lui conseilla de porter une pierre d'aimant, qu'on vantoit contre les convulsions ; on lui en donna une bonne & bien armée, grosse comme un œuf de pigeon, qui, malgré le défaut de confiance du malade, produisit un effet si prompt, qu'à peine la tint-il dans sa main, que les convulsions cessèrent, sans être revenues depuis, quoiqu'il ait été quelquefois trois ou quatre jours sans la porter. M. Miffa, Médecin-Praticien de cette Ville, m'a dit avoir guéri tout récemment deux personnes attaquées de tremblement, par le moyende colliers & de bracelets d'aimant ; il m'a même promis de me les faire connoître. Tant que ces malades portent les bracelets & colliers, ils ne tremblent point, m'a-t-il ajouté ; mais ils ne les ont pas plutôt ôtés, que, quelque temps après, les tremblements leur reprennent.

Un célèbre Missionnaire, épuisé de voyages, de travaux & de fatigues, avoit le genre nerveux tellement attaqué, qu'il ne se soutenoit que difficilement sur ses jambes, & que, lorsqu'il vouloit boire, il pouvoit à peine des deux mains porter son verre à la bouche. On lui conseilla de porter sur sa poitrine, une pierre d'aimant armée ; depuis plusieurs an-

nées que ce Missionnaire a eu recours à cet expédient, il a fait à pied des courses assez longues, sans se sentir trop fatigué, & il a bu aisément d'une seule main. Cette Observation se trouve rapportée tout au long dans les Affiches de Besançon. Le Rédacteur de la Gazette salutaire, qui en a fait usage dans ses Feuilles périodiques, ajoute que plus le tremblement est grand & le tempérament fort, plus cette pierre doit être placée près de la peau. Le Missionnaire dont il s'agit, la portoit sur sa chemise, & connoissoit plusieurs personnes qui en ont reçu un pareil soulagement. M. More, ancien Chirurgien des Armées du Roi, m'a assuré qu'il avoit souvent prescrit à des femmes hystériques, l'application de la pierre d'aimant sur la région du bas-ventre, & qu'il en avoit toujours remarqué des succès constants, les malades s'en trouvant à l'instant même soulagés.

Le Docteur Weber a envoyé à l'Académie Royale de Gottingue, un Mémoire, dans lequel il détaille la guérison d'une maladie singulière, dont étoit attaqué un vieillard âgé de soixante & douze ans; cet homme, d'ailleurs sujet à la goutte & aux hémorrhoides, ne manquoit jamais, après avoir eu quelque vive émotion, quelque accès de colere, de voir de son œil droit, les objets doubles, quelquefois même les objets se multiplioient jusqu'à trois ou quatre, ou même cinq fois. En appliquant trois fois par jour,

pendant une heure chaque fois, un aimant au coin de l'œil malade, il a été parfaitement guéri dans l'espace au moins de seize jours. Après tant de faits confirmatifs les uns des autres, pourrez-vous, Monsieur, douter de l'efficacité de l'aimant dans la Médecine? Je n'aurois jamais fait, si je voulois vous les détailler tous. M. le Camus, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, m'a encore communiqué de vive voix, une observation intéressante sur l'aimant.

Un Particulier se trouvant dans la forge d'un Serrurier, une parcelle de fer lui sauta dans l'œil; on employa différents moyens pour l'en tirer, mais infructueusement. Un Physicien se trouvant à la rencontre de ce Particulier, lui conseilla d'avoir recours à l'aimant; on appliqua, à cet effet, une pierre d'aimant bien armée, à une petite distance du globe de l'œil, l'aimant attira la parcelle de fer, & l'œil en fut par ce moyen débarrassé.

L'explication de cette dernière Observation est très-facile à donner; il n'en est pas de même de la vertu qu'a l'aimant de guérir les maladies convulsives. Comment peut s'opérer le mécanisme de cette guérison? C'est ce que je sou mets, Monsieur, aux lumières de plus habiles Physiciens que moi. Tout ce que je vous observerai seulement ici, c'est que le sang renferme une quantité prodigieuse de particules ferrugineuses, & que, suivant

quelques Auteurs , la partie rouge de ce liquide ne tire sa couleur que de la substance même du fer.

M. Schelling, Docteur en Médecine à Utrecht, dans son Observation sur la torpède, prétend que toute la vertu qu'a ce poisson d'occasionner un engourdissement dans les membres, ne lui provient que d'une cause magnétique, puisque, quand l'aimant a attiré toutes les parcelles de fer que la torpède contient, ce poisson a perdu totalement sa vertu d'engourdir, & qu'il ne la récupère, qu'en mettant dans le vase d'eau où on le conserve, d'autres parcelles ferrugineuses, dont il puisse s'imprégner. Cette explication pourra peut-être servir d'éclaircissement à l'explication de la vertu antispasmodique & antihystérique de l'aimant.

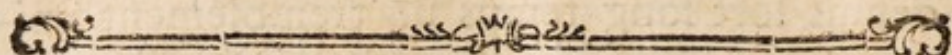
I I.

OBSERVATION sur la vertu médicinale de l'Aimant ; extraite de la Nature considérée , &c. Tome V. Année 1771.

M^{rs}. LAFIN, Commis au Bureau général de la Loterie de l'Ecole Militaire, demeurant rue Saint Denis, vis-à-vis de Saint Joseph, a expérimenté, avec le plus grand succès, les vertus de cette substance magnétique. Il avoit

depuis fort long-temps un tremblement universel très-considérable ; depuis qu'il porte des bracelets & des coliers d'aimant, il a la main & même tout le corps aussi ferme que s'il n'avoit jamais tremblé ; mais il n'a pas plutôt quitté les bracelets, qu'à l'instant le tremblement recommence. J'ai demandé à M. Lafin la permission de rendre publique sa guérison ; je vous observerai néanmoins que l'aimant n'agit pas indistinctement sur toutes sortes de personnes.





C H A P I T R E X X.

OBSERVATIONS sur les maladies scorbutiques.

I.

AFFECTION scorbutique guérie par M. Marquet ; extrait du second volume du Manuel médical & usuel des Plantes, &c.

LE 19 Avril 1724, la femme du sieur Joly, Menuisier à Nancy, âgée de quarante-deux ans, me fit inviter de la guérir d'une affection scorbutique, dont elle étoit tourmentée depuis long-temps; elle avoit de violentes douleurs par tout le corps; ses gencives étoient noirâtres, ulcérées; il exhaloit de sa bouche une odeur des plus désagréables. Ses dents se détachotent d'elles-mêmes sans être gâtées, & l'on voyoit sur sa peau, des taches jaunâtres & livides, qui marquoient une grande corruption & une grande acrimonie dans le sang.

Pour nettoyer les gencives & les rafraîchir, je les lui fis laver avec le gargarisme suivant: prenez orge entier une demi-poignée; feuilles d'aigremoine, de pimprenelle, d'illécébra, de chacune une poignée; sommités de mille-

pertuis , roses rouges , de chacune une pincée ; faites bouillir dans une pinte d'eau de fontaine , & délayez dans la colature deux onces de miel rosat ; faites un gargarisme.

Je fis prendre tous les matins à la malade , dix grains de mercure doux avec un peu de pulpe de casse , & chaque quatrieme jour , j'ajoutai à la partie de mercure , dix grains de scammonée : par cette méthode , la malade fut guérie , trois mois ou environ après l'usage de ces remedes.

I I.

AUTRE Affection scorbutique guérie par le même ; extrait du même Ouvrage.

LE 7 Juin 1751 , la femme du sieur Paquis , Menuisier à Nancy , & deux autres personnes de la même famille , s'étant trouvées incommodées de différents ulceres dans la bouche & aux gencives , avec puanteur , noirceur , hémorrhagie , & des douleurs dans tous les membres , sur-tout à la tête , me prièrent de leur donner des secours ; tous ces symptômes dénotoient une affection scorbutique , causée par une sérosité âcre , salée , & fort caustique.

Pour appaiser tous ces accidents , je commençai par faire prendre aux malades un verre de la décoction suivante : prenez des feuilles de cochléaria , de cresson de jardins ,

de *syfimbrium*, de chacune une poignée ; sommités d'absynthe & de millepertuis, de chacune une demi-poignée, que vous ferez bouillir dans une pinte d'eau de fontaine ; l'on ajoutera à la colature trois ou quatre cuillerées de miel, dont les malades prendront tous les matins un verre.

Ils se gargariseront souvent la bouche & les gencives avec le gargarisme suivant : prenez des feuilles d'*illécébra*, trois poignées, que vous ferez bouillir pendant une demi-heure, dans trois verres d'eau de fontaine ; l'on ajoutera à l'expression une cuillerée de miel, pour un gargarisme dont les malades se laveront souvent la bouche & les gencives. Sur le déclin de la maladie, je les fis purger, en leur donnant à chacun trois onces d'eau de casse, après quoi ils furent radicalement guéris.



CHAPITRE XXI.

REMEDES contre la Teigne.

I.

*REMEDE expérimenté contre la Teigne, par
M. Marquet ; extrait du second volume du
Manuel médical & usuel des Plantes.*

TOUT le monde fait qu'il ne s'est trouvé jusqu'à présent aucun remede sûr pour guérir la teigne, à la réserve de l'emplâtre de poix navale, que l'on applique sur la tête des patients, & que l'on arrache ensuite à force de bras, en les écorchant vifs, & leur enlevant les croûtes de teigne avec la peau de la tête ; enforte que le sang s'écoule souvent, par cette opération, le long de leur dos & de leur poitrine ; opération cruelle, qui cause aux spectateurs beaucoup de peine & de compassion, & aux patients des douleurs très-vives ; opération qui n'est pas finie, lorsqu'on a enlevé la peau de la tête avec l'emplâtre, puisque l'on prend ensuite de la lessive chaude, dont on lave la partie écorchée, ce qui ne peut se faire sans grande douleur, & sans que l'on ne remette un nouvel emplâtre de poix, pour

recommencer après vingt-quatre heures la même chose qu'auparavant ; opération qu'on est obligé de réitérer plus de trente fois, avant d'obtenir une parfaite guérison. Mais dans les différentes expériences que j'ai faites, dit le Docteur Marquet, pendant plus de quarante ans de pratique, j'ai découvert une plante qui guérit certainement la teigne, en l'appliquant sur la partie malade, après l'avoir pilée ; c'est un doux caustique, qui enlève & fait tomber toutes les croûtes, sans causer aucune douleur. Cette plante se nomme *illécébra*, ou *sedum minus acre flore luteo* ; & en françois, pain d'oiseau. (Voy. chap. 6, n°. 1.) J'en ai fait l'expérience sur quantité de sujets ; elle a toujours très-bien réussi.

Dans les différentes recherches que j'ai faites, j'ai même trouvé un autre remède qui est plus prompt & plus expéditif que cette plante ; je prends pour cet effet une once de mercure précipité rouge, que j'incorpore avec un quarteron de graisse de porc non salé, connu vulgairement sous le nom de saindoux ; j'en fais une pommade, que j'applique tous les soirs sur la partie teigneuse, ayant soin de purger les malades de huit en huit jours, avec la poudre hydragogus délayée dans un verre de tisane dessicative ; j'ai guéri par cette méthode quantité d'enfants & de grandes personnes attaqués de la teigne, entr'autres les six enfants de Chœur, qui me furent confiés de la part de MM. de

la Primatiale de Nancy, & la fille du sieur*** qui étoit attaquée de ce mal depuis vingt-deux ans j'ai guéri aussi une Religieuse âgée de quarante-neuf ans, dont la tête en étoit couverte jusques dans les yeux & dans les oreilles, & quantité d'autres: c'est un secret que je communique volontiers au Public pour en faire usage; secret que j'ai mis cent fois à l'épreuve; secret qui guérit en très-peu de temps; secret qui guérit radicalement; secret qui guérit sans douleur; secret enfin qui guérit *citò, tutò & jucundè*.

Autre Observation. Le 25 Juillet 1774, la fille du nommé Saint-Jean, Charpentier, me pria de la guérir d'une teigne dont elle étoit incommodée depuis vingt-deux ans, teigne glanduleuse, qui n'avoit jamais cédé aux différents remedes que l'on avoit employés pour procurer sa guérison. On sçait que cette espece de teigne tient de la nature des écrouelles, qu'elle est rebelle aux remedes, & très-difficile à extirper; cependant je parvins à la guérison de la maniere suivante:

Je commençai par purger la malade avec un demi-gros de poudre cornachine, ou *de tribus*, & dix grains de mercure doux, incorporés avec un peu de pulpe de casse, qu'elle prit le matin, & par-dessus un bouillon; cette médecine purgea assez bien la malade, & commença à détourner les humeurs âcres qui se fixoient sur la tête, &

causent cette puanteur cadavéreuse, qui infecte les teigneux & ceux qui les approchent.

Je fis appliquer, après avoir fait couper le peu de cheveux qui lui restoient, la pommade décrite ci-dessus, que l'on renouvela tous les soirs, ayant soin de ratifier avec un rasoir les croûtes desséchées; ce qui se fait sans douleur, afin de donner à l'onguent plus de prise : après chaque pansement, on met une calotte de papier gris par-dessus.

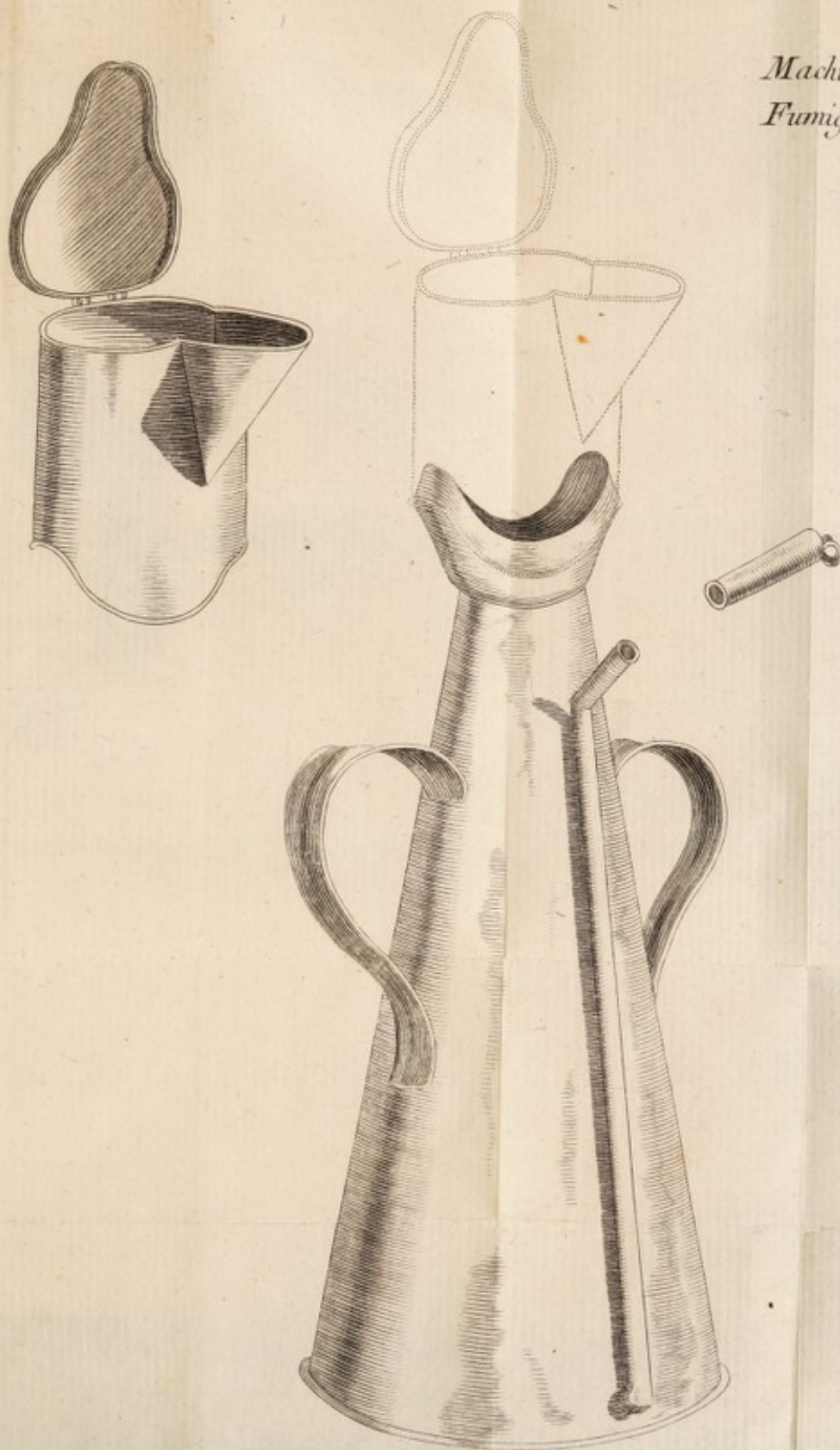
Mais comme cette maladie provenoit de cause interne, il fut aussi nécessaire de donner des remèdes internes, pour corriger & purifier le sang des sels âcres qui l'infectoient : je prescrivis donc à la malade, tous les matins, de trois jours en trois jours, dix ou douze grains de mercure doux ; & pour boisson ordinaire, la tisane suivante :

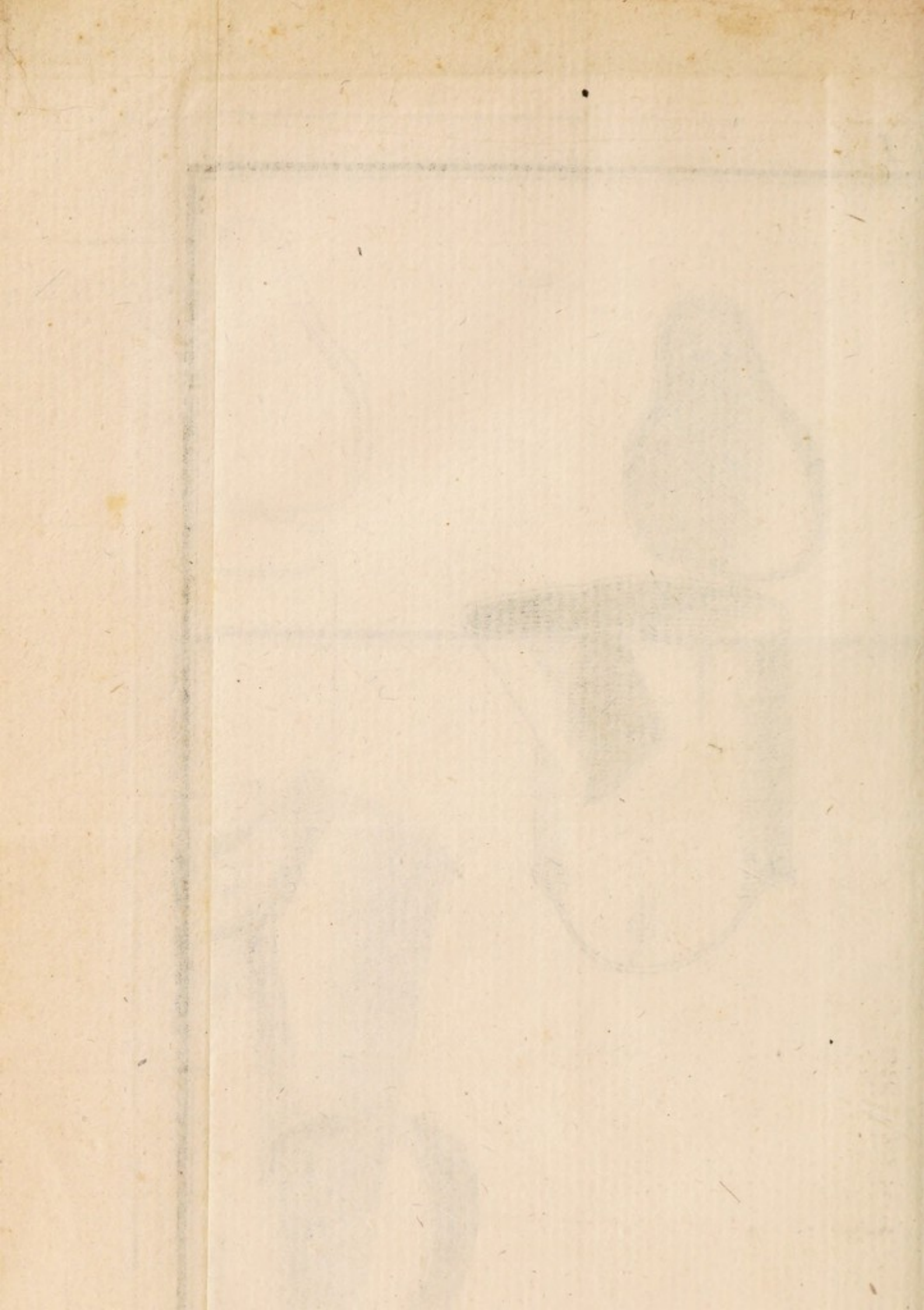
Prenez racines de squine, de falsepareille, de pabelle, d'*enula campana*, de chacune une once; feuilles de pervenche, de scabieuse, de mors-du-diable, sommités de millepertuis, de chacune, une demi-poignée; réglisse effilée, une demi-once : faites bouillir le tout pendant une demi-heure dans cinq livres d'eau de fontaine : cinq ou six mois après l'usage de ces remèdes, la malade fut parfaitement guérie.

F I N.

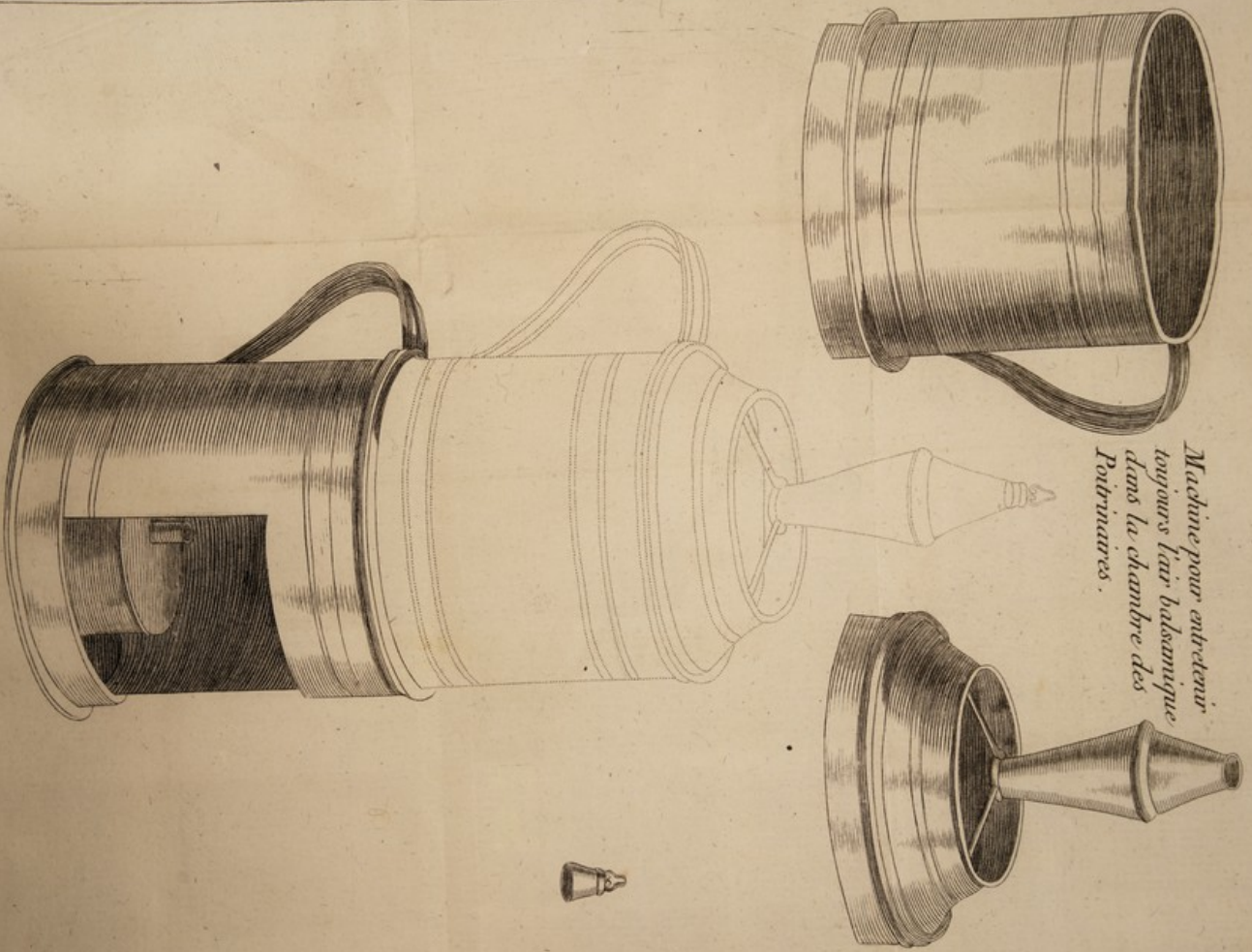
TABLE

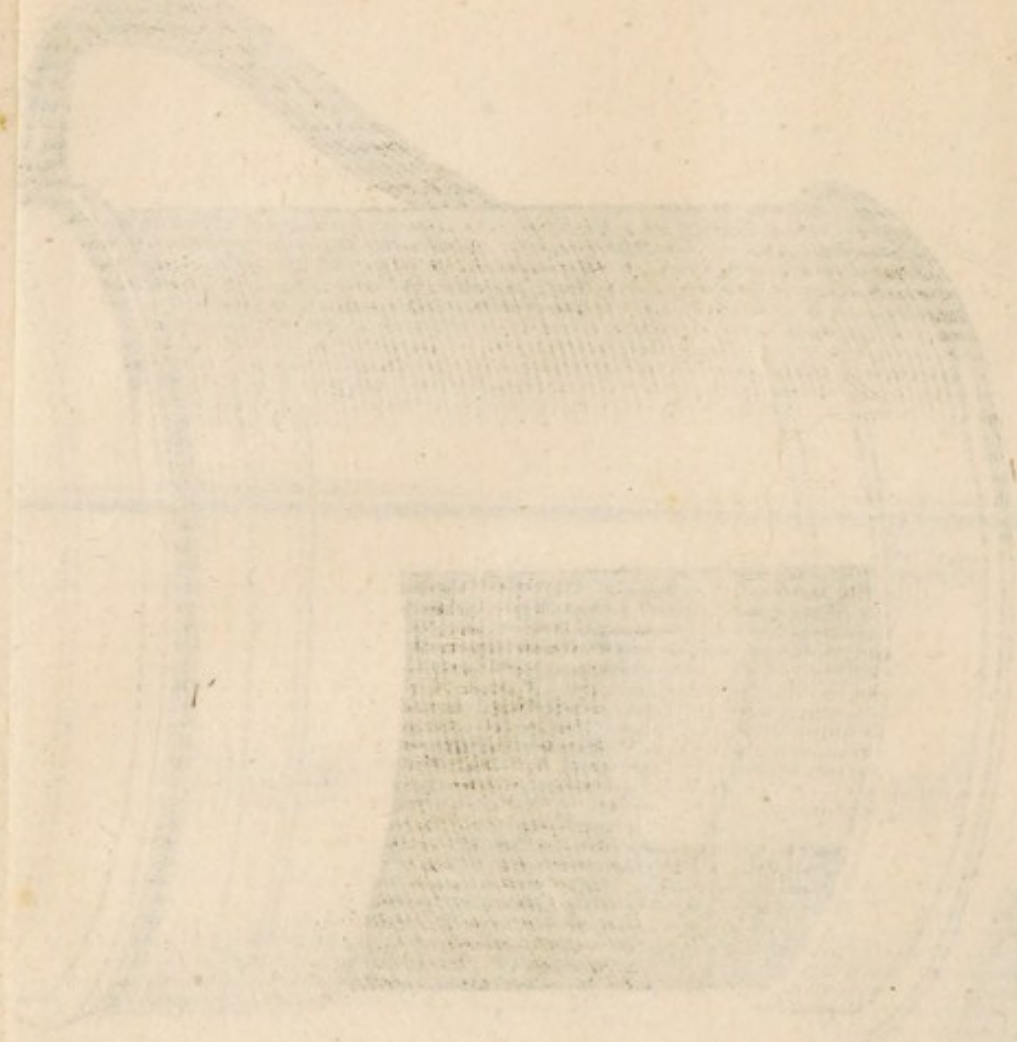
*Machine pour la
Fumigation humide.*





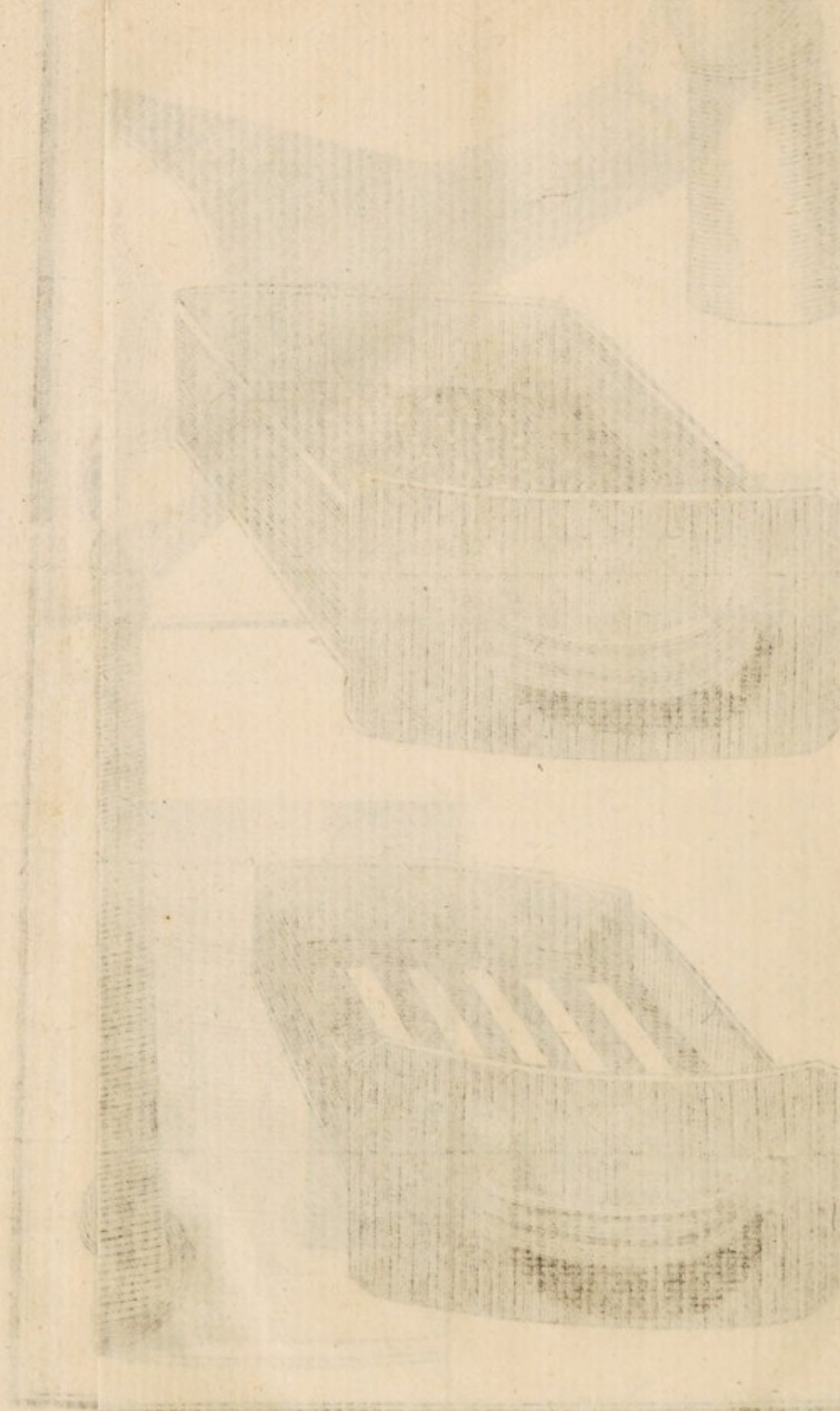
*Machine pour entretenir
toujours l'air balsamique
dans la chambre des
Poutrinares.*





*Machine pour les Fumigations dans
les maladies de Matrices*





T A B L E

Des Chapitres & Paragraphes conte- nus dans ce Volume.

CHAPITRE I. <i>Remedes contre la Phthysie pulmonaire,</i>	page 1
Paragraphe 1. <i>Lettre sur la méthode de guérir la pulmonie par la fumigation humide des végétaux,</i>	ibid.
Parag. 2. <i>Lettre servant de suite à la précédente, sur le traitement de la pulmonie,</i>	10
Parag. 3. <i>Lettre sur l'utilité des fumigations végétales dans la Phthysie & autres maladies,</i>	17
Parag. 4. <i>Changement à la construction de la machine pour la Phthysie, & nouvelles vues & réflexions sur cette maladie,</i>	28
Parag. 5. <i>Lettre sur une nouvelle machine propre à entretenir un air toujours balsamique dans la chambre des poitrinaires,</i>	31
Parag. 6. <i>Nouvelles Observations concernant les fumigations seches & humides dans le traitement de plusieurs maladies,</i>	36
Parag. 7. <i>Observations sur la Pulmonie,</i>	41
Parag. 8. <i>Observation sur la Phthysie,</i>	42
Parag. 9. <i>Autre Observation,</i>	43
CHAP. II. <i>Sur les vertus du bois de Quassi,</i>	46
Parag. 1. <i>Lettre sur le bois de Quassi,</i>	ibid

<i>mittentes ,</i>	page 187
Parag. 1. <i>Lettres sur les végétaux du Pays, qui peuvent remplacer le quinquina contre les fièvres intermittentes ,</i>	ibid.
Parag. 2. <i>Remede de M. Bagard contre les fièvres intermittentes ,</i>	189
Parag. 3. <i>Remede de M. Buchoz , pere , contre les mêmes maladies ,</i>	190
CHAP. XII. <i>Sur la Musique ,</i>	192
Parag. 1. <i>Sur l'utilite de la Musique , tant dans l'état de santé , que dans celui de maladie ,</i>	ibid.
CHAP. XIII. <i>Remedes contre la dyssenterie ,</i>	205
Parag. 1. <i>Végétaux propres à remplacer l'ipécacuana dans cette maladie ,</i>	ibid.
CHAP. XIV. <i>Observations sur l'hydropisie de poitrine ,</i>	210
Parag. 1. <i>Guérison d'une hydropisie de poitrine , par M. Marquet ,</i>	ibid.
CHAP. XV. <i>Propriétés de l'Arnica dans la Médecine ,</i>	212
Parag. 1. <i>Lettre sur l'Arnica , connu plus communément en Lorraine , sous le nom de tabac des Vosges ,</i>	ibid.
CHAP. XVI. <i>Propriété du Treffle aquatique dans la Médecine ,</i>	220
Parag. 1. <i>Lettre sur les vertus constatées de cette plante ,</i>	ibid.
CHAP. XVII. <i>Propriétés du Cresson de roche ,</i>	233
CHAP. XVIII. <i>Sur les maladies vénériennes ,</i>	235
Parag. 1. <i>Lettre sur les plantes qui peuvent servir dans les maladies vénériennes ,</i>	ibid.

CHAP. XIX. <i>De l'Aimant,</i>	page 256
Parag. 1. <i>Sur l'utilite de l'Aimant dans la Médecine,</i>	ibid.
Parag. 2. <i>Observation sur la vertu medicinale de l'Aimant,</i>	268
CHAP. XX. <i>Observations sur les maladies scorbutiques,</i>	270
Parag. 1. <i>Affection scorbutique guérie par M. Marquet,</i>	ibid.
Parag. 2. <i>Autre guérie par le même,</i>	271
CHAP. XXI. <i>Remedes contre la teigne,</i>	233
Parag. 1. <i>Remedes expérimentés contre la teigne, par M. Marquet,</i>	ibid.

A V I S.

Nous avons employé, avec le plus grand succès, la plupart des remedes indiqués dans cet Ouvrage; nous nous sommes pareillement servi avec avantage des Plantes qui se trouvent dans la Lorraine, pour le traitement des maladies qui regnent dans cette Province, & dans sa Capitale; ce qui nous a mérité, lors de notre départ de Nancy, de la part de Messieurs de l'Hôtel de Ville, l'Attestation suivante, qui est d'autant plus flatteuse pour nous, qu'elle rend compte du zele que nous avons toujours fait paroître en tout temps, pour le soulagement de nos semblables :

Nous Conseiller du Roi, Lieutenant-Général de Police, Conseillers & Gens tenants la Chambre du Conseil de Ville & Police de Nancy, Capitale du

Duché de Lorraine; SALUT: Savoir faisons, que le Sieur PIERRE-JOSEPH BUCHOZ, Médecin agrégé au Collège Royal de Nancy, a exercé pendant plusieurs années la Médecine en cette Ville, & prêté gratuitement & avec beaucoup de zèle & de succès, son ministère aux Pauvres; ce qui lui a mérité des gratifications de la part de l'Hôtel de Ville. FAIT à Nancy, en la Chambre de Ville & Police, le seize Mars mil sept cent soixante-huit. Signé, DURIVAL, BRETON, GUILLON, J. CHAPUIS, PUISEUR, JORANT, J. BRULAND, CHAPUIS, premier Syndic. Par la Chambre: RAMBOIS.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Manuscrit intitulé: *Médecine Moderne, ou Remedes nouveaux pour le traitement des maladies les plus désespérées*, &c. cet Ouvrage renferme des vues nouvelles, qui ne peuvent que le rendre utile au Public. Paris, le 25 Juin 1776, CARRERE.

P E R M I S S I O N.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, à nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenants nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenants-Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra. SALUT: notre amé le Sieur BUCHOZ, Nous a fait exposer qu'il desire-
roit faire imprimer & donner au Public, un Ouvrage intitulé, *Médecine Moderne, ou Remedes nouveaux pour le traitement des maladies les plus désespérées*, &c. s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Per-

mission pour ce nécessaires. A ces causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de trois années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance : à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères ; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglements de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril mil sept cent vingt-cinq, à peine de déchéance de la présente Permission ; qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMENIL ; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit Sieur HUE DE MIROMENIL ; le tout à peine de nullité des Présentes : du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant, & ses ayants-causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit ouvrage, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou

Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre Permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : Car tel est notre plaisir. DONNE à Paris, le quatorzieme jour du mois d'Août, l'an mil sept cent soixante-seize, & de notre Regne le troisieme. Par le Roi, en son Conseil. Signé, LEBEGUE.

J'ai cédé & transporté la présente Permission à M. Lacombe, Libraire, pour en jouir en toute propriété, suivant nos conventions. A Paris, le 19 Août 1776.
B U C H O Z.

Registré sur le Registre XX de la Chambre Royale & Syndicale, la présente Permission & ensemble la Cession, sur ledit Registre, N^o. 476, fol. 200, conformément au Règlement de 1723, qui fait défenses, article IV, à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, quoiqu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à la susdite Chambre huit Exemplaires prescrits par l'article CVIII du même Règlement. A Paris, le 21 Août 1776.
Signé, L A M B E R T, Adjoint.

De l'Imprimerie de L. J O R R Y, rue de la Huchette.

